

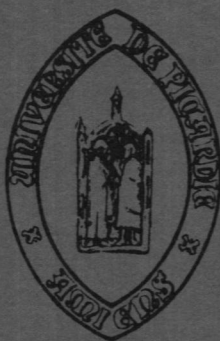
UNIVERSITE DE PICARDIE

Publications du Centre d'Etudes Picardes

XXVI

René DEBRIE

**TEXTES LITTERAIRES PICARDS
DU XVIII^e SIECLE**



-Amiens 1984-

RENÉ DEBRIE

TEXTES LITTÉRAIRES PICARDS DU XVIII^e SIECLE

... « Ce sont les textes picards du XVIIIe siècle (à rechercher dans toutes les bibliothèques et archives de la région picarde, ainsi qu'à Paris), qui me semblent pour le moment les plus utiles à étudier».

*Extrait de la lettre du 11 avril 1973
adressée par Louis-Fernand Flutre à René Debrie*

TEXTES LITTÉRAIRES PICARDS DU XVIII^e SIECLE

Avant-propos

C'est seulement depuis une vingtaine d'années, grâce aux travaux de Louis-Fernand Flutre, que nous commençons à bien connaître la période intermédiaire entre la littérature médiévale dialectale et la littérature proprement moderne et contemporaine de la Picardie linguistique.

A cet égard, la publication de l'ouvrage «Le Moyen picard», en 1970, dans la collection de la Société de Linguistique picarde, marque un tournant décisif. Cependant, dans cet ouvrage, Louis-Fernand Flutre, qui accorde aux oeuvres des XVI^e et XVII^e siècles une place de choix, néglige le XVIII^e siècle. Notre éminent collègue avait pourtant entrepris une exploration des productions mal connues de ce dernier siècle en publiant une édition critique de l'oeuvre de Charles de La Rue (1684–1739) (1), tandis que, de son côté, Fernand Carton consacrait à François Cottignies, dit Brûle-Maison, (1678–1739) une remarquable édition (2). A des dates diverses ont paru quelques études intéressantes sur des auteurs et des oeuvres anonymes de ce siècle, comme celle de l'Abbé Léon Berthe sur le «Prosne du Magister d'Achicourt» (3) et quelques autres qu'on trouvera mentionnées dans notre «Bibliographie de littérature picarde» (rubrique XVIII^e siècle).

Les pistes fournies par Corblet, dans les pages qui précèdent son «Glossaire picard» et les importants manuscrits émanant d'Edouard Paris et d'Eugène Devauchelle, que conserve la Bibliothèque municipale d'Amiens, méritaient un examen attentif.

C'est à cette tâche délicate et laborieuse que nous nous sommes livré depuis plusieurs mois et les résultats de notre investigation ont dépassé nos espoirs. En effet, nous avons pu regrouper les écrits de François Thuillier, dit Jacquet, auteur amiénois, et découvrir trois textes anonymes appartenant tous à la région d'Amiens.

Il nous a paru opportun d'en envisager la publication en les dotant d'un appareil critique adéquat et en les rassemblant sous un titre général : «Textes littéraires picards du XVIII^e siècle». Nous pensons ainsi avoir tiré de l'ombre une partie non négligeable de notre patrimoine littéraire de cette période et contribué à mieux appréhender le lien qui unit les oeuvres de la fin du XVII^e siècle et celles de la fin du XVIII^e siècle qui annoncent de manière éclatante l'importante production que nous connaissons dès le début du XIX^e siècle.

Octobre 1983.

(1) *Deux poèmes en patois picard du début du XVIII^e siècle – Mélanges de Linguistique romane et de philologie médiévale offerts à Maurice Delbouille – Gembloux, Duculot, 1964.*

(2) *Arras, Archives du Pas-de-Calais – 1965 – 435 p.*

(3) «*Nos patois du Nord*» no 13 – juillet 1965 (pp. 25–30).

Ces textes littéraires picards du XVIII^e siècle apparaissent ici dans l'ordre suivant :

L'oeuvre de François Thuillier, dit Jacquet, (1709—1779)

Dialogue entre deux Paysans de Picardie sur la ville et la Cathédrale d'Amiens

Histoire d'un Paysan de Picardie

Le jeune homme capucin malgré ses père et mère.

Ma collègue et amie Jacqueline Picoche a bien voulu relire mon ouvrage à l'état manuscrit et me faire d'utiles suggestions dont j'ai tiré profit. Je lui témoigne ici toute ma gratitude.

L'OEUVRE DE FRANÇOIS THUILLIER DIT JACQUET (1709–1779).

Introduction

I. — Premiers éléments d'appréciation.

Dans le chapitre III intitulé «Bibliographie du dialecte romano-picard et du patois picard» de son Glossaire (I), Corblet mentionne ceci à la page 92 :

«Thuillier (François), né à Amiens en 1710. Il exerça la profession de marchand tapissier. Sous le surnom de Jacquet, il empruntait l'habit et le langage des paysans picards, pour divertir les salons d'Amiens. On connaît de lui un Compliment à Gresset sur son mariage et un autre adressé au duc de Chaulnes (Voir l'Histoire littéraire d'Amiens, p. 336).»

Cette brève mention s'inspire des attestations du père Daire (2) sur lesquelles nous fixons notre attention. En raison des difficultés que l'on a à se procurer cet ouvrage, nous estimons utile de reproduire in extenso ce qu'écrivit Daire à la page 336 :

«François Thuillier — Ce que fut Vadé relativement au patois de Paris, il le fut parmi nous en amusant les meilleures maisons de la province par l'imitation parfaite du ton et du jargon de la populace. Sous ses vêtements ordinaires, il étoit comme le commun des hommes ; sous l'habit grotesque du paysan et le surnom de Jacquet, c'étoit un être singulier, un Taconet ; les naïvetés les plus risibles sortoient en foule de sa bouche et ses gestes auroient déridé les philosophes les plus sombres. Outre le Compliment à Gresset sur son mariage, il en fit imprimer un autre adressé au Duc de Chaulnes, Gouverneur de la province, qui devoit dans peu faire son entrée. A cette occasion, il lui dit , en parlant de la garde bourgeoise :

Tu voirez des fusils où qui gnot poën d'cailleux ;
Ed—zeutes où quons voit l'queue d'in quien ni baguettes ;
Gramint d'canons d'séyeux liés aveuq des cordlettes ;
Ed —z — épées ou quigno sans pus qu'un bout de coffin,
Des guimbardes ed six pieds, et des sabes sans fin.

Pour divertir la société, il négligea imprudemment sa profession de marchand tapissier. Il mourut en 1780, à l'âge de 70 ans, des suites d'une paralysie et dans ses infirmités, il fut abandonné selon l'usage, par ceux qui ne pouvaient autrefois se passer de lui. Il avait épousé Marie-Honorée Debonnaire, dont il n'eut point d'enfants. »

(1) Glossaire étymologique et comparatif du patois picard — Amiens, 1851 (Sté des Ant. de Picardie) et Laffitte reprints, Marseille 1978.

(2) Histoire littéraire de la ville d'Amiens — Paris, P.F. Didot, 1782, VIII, 668 p. in-4^o.

Si nous ne retenons que les mentions de Corblet et celles de Daire (un peu moins laconiques) nous sommes amené à considérer que François Thuillier n'est l'auteur que de deux oeuvres.

Or, en étudiant de près le manuscrit coté 1280 A d'Edouard Paris, déposé à la Bibliothèque municipale d'Amiens (3), notre attention a été retenue par un document qui figure de la page 144 à la page 156.

Dès la page 144, en effet, nous lisons ceci :

«Les cinq pièces ci-après m'ont été communiquées en 1869 par M.A.G. Rembault (4), qu'il tenait de M. Ch. Faton de Favernay, juge d'instruction à Amiens. Elles sont de François Thuillier, dit Jacquet ...»

Et, un peu plus loin :

«Il (François Thuillier) avait épousé Marie-Honorée Debonnaire dont il n'eut point d'enfant» ...

A la page 145, nous relevons :

«C'est de la famille Debonnaire dont descend M. de Favernay, que proviennent les pièces ici copiées.»

Les pages qui suivent sont précisément occupées par la copie de cinq pièces que nous nous contentons, pour le moment, d'énumérer

Première pièce — A Boutrilly le jour des Roys bronqués ... Lettre à Cheuvelin (pp. 145—147).

Deuxième pièce — Compliment à Gresset (pp. 148—149).

Troisième pièce — Compliment à M. Le Noir (pp. 149—151).

Quatrième pièce — Voyage de Monsieur Chauvelin (pp. 151—153).

Cinquième pièce — Compliment d'un Paysan de Boutillerie au Duc de Chaulnes pendant le bal donné en 1753 en la salle de spectacle d'Amiens (pp. 154—156).

Le problème qui se pose à nous est celui de savoir si Jacquet, reconnu auteur des deux oeuvres publiées (d'après ce que rapporte Daire) est aussi l'auteur des trois autres pièces manuscrites (et probablement restées inédites) qu'Edouard Paris a recopiées.

A priori, nous n'avons aucune raison sérieuse de douter de la véracité des sources dont l'érudit amiénois du siècle dernier nous fait part.

De plus, la filiation qui existe entre Ch. Faton de Favernay et la famille Debonnaire ne peut être contestée. Seul Rembault aurait pu être abusé sur la provenance du manuscrit, mais pour qui connaît la conscience de ce chercheur, qui laisse une oeuvre méritoire, le doute n'est pas permis.

Avant d'aborder le problème de la publication des textes qui devrait définitivement nous éclairer sur ce point, nous croyons judicieux de faire état de la documentation que nous possédons sur la personne de François Thuillier et sur son entourage familial.

(3) *Ce manuscrit a été brièvement décrit dans l'ouvrage de René Debrie et Michel Crampon : Un érudit picard émérite Edouard Paris (1814—1874) — Amiens, CN DP, 1977, 135 p., un portrait —*

Se reporter à la page 15 — rubrique II — Manuscrits —

(4) *Il s'agit de André-Gabriel Rembault, né et mort à Amiens (1817—1875), ami fidèle d'Edouard Paris et membre résidant de la Société des Antiquaires de Picardie.*

2.— Éléments biographiques.

Il convient tout d'abord de rectifier des erreurs de dates commises par Daire.

Nous avons retrouvé, en effet, l'acte de baptême de François Thuillier dans une paroisse amiénoise (5). Notre auteur est né le 19 novembre 1709 (et non en 1710 comme l'écrit Daire).

Voici la copie de l'acte provenant de la paroisse Saint-Martin d'Amiens :

«L'an mil sept cent neuf le dix neuf du mois de novembre a été baptisé François né le même jour du légitime mariage du sieur Panthaléon Thuillier et de Damoiselle Marguerite Claire Morel ses père et mère : le parrain Monsieur François Morel, la marraine Marie de la Houssoie — approuvé par moy». Suivent les habituelles signatures et celle de François de Raveny, curé de la paroisse.

Les parents de François s'étaient mariés l'année précédente, en la paroisse Saint-Firmin en Castillon :

«Le trois juillet mil sept cent huit ont été mariés par le Révérend Père Morel, Religieux célestin, Monsieur Pantaléon Thuillier, marchand tapissier de la paroisse de Saint-Martin et de Mad. elle Marguerite Claire Morel de cette paroisse, après avoir fait les publications d'un ban sans opposition et avoir obtenu dispense des deux autres, en présence de M. François Morel ancien juge consul, échevin en charge, marchand en gros et marguillier de la paroisse, Mr Jean-Baptiste Jolibois M Chirurgien et de Mr Nicolas Thuillier et François Thuillier qui ont signé».

Ces deux actes permettent déjà de dire que le jeune François appartenait à une famille bourgeoise d'Amiens qui devait jouir d'une certaine aisance.

Dans la mesure où nos investigations peuvent être estimées complètes, nous savons que François ne fut pas le seul enfant de la famille, mais qu'il eut trois frères dont voici les prénoms : Pantaléon, né en 1711 et décédé prématurément en 1718, Jean-Baptiste né en 1712 et Nicolas, né en 1726.

L'acte de décès de Pantaléon (qui portait le même prénom que son père) nous indique que la famille Thuillier habitait sur le grand marché.

François perdit son père en 1739, comme en témoigne l'acte de décès établi en la paroisse Saint-Martin à la date du 18 septembre. Quand il se maria, en 1746, notre auteur aura aussi perdu sa mère.

L'acte de mariage, établi en la paroisse Saint-Rémy d'Amiens à la date du 25 octobre 1746, confirme ce que Daire nous avait appris, à savoir que le nom de famille de son épouse était Debonnaire.

Voici cet acte :

«Le vingt cinq des mois et an qui dessus est après un premier ban proclamé sans opposition ni empêchement dans cette église et en celle de St Martin de cette ville les fiançailles célébrées le jour précédent, se sont par devant nous prêtre curé de Bertangles soussigné avec permission, conjoints en mariage Mr. François Thuillier Conseiller du Roy juge garde en la Monnoye d'Amiens âgé de vingt neuf ans, fils de feu Pantaléon Thuillier marchand et de defuncte delle Marg. Claire Morel, de sr Pierre Thuillier marchand son oncle et de Sr Joseph François DeBry Conseiller du Roy juge garde de la monnoye d'Amiens, d'une part ; et d elle Marie Angelique DeBonnaire âgée de trente trois ans fille de feu Sr Antoine DeBonnaire marchand et Echevin de cette ville , et de Dame Marie Honorée Boistel, assistée des Srs Antoine et Jean François Debonnaire négocians ses freres et de d elle Magd ne de Bonnaire sa soeur, d'autre part : après quoy la Bénédiction nuptiale leur a été donnée et la messe célébrée : et ont les dittes parties et témoins signé le présent acte en foy du contenu in Iceluy — signature —» (6).

C'est aussi dans la paroisse Saint Rémy, en 1779 (et non en 1780 comme l'écrit Daire) que François Thuillier rendit l'âme : très exactement le 15 septembre 1779 .

«Le seize des mois et an que dessus après l'office des morts chanté et la messe célébrée pour le repos de l'âme de Mr François Thuillier, ancien juge garde de la monnoye d'Amiens, âgé de soixante dix ans décédé le jour précédent ; son corps fut inhumé au cimetière Saint Denis en présence de Mr Nicolas Lepicard et de Mr Pierre Philippe Thuillier». Suivent les signatures habituelles et celles du curé de la paroisse : François Petit.

(5) *Pour ces laborieuses recherches, nous tenons à remercier vivement Monsieur Daniel Deparis, archiviste municipal d'Amiens, pour son aide précieuse et désintéressée.*

(6) *Relevons une erreur dans cet acte : François n'a pas vingt neuf ans en 1746, mais trente sept ans.*

C'est tout ce que nous savons sur François Thuillier.

Il nous reste cependant un point à élucider. L'acte de décès de François le dit : «ancien garde de la monnoye d'Amiens» et son acte de mariage stipulait : «Conseiller du Roy juge garde en la monnoye d'Amiens». En quoi consistait cette charge ?

La mention «monnoye d'Amiens» indique l'existence d'un «atelier monétaire où est frappée la monnaie royale sous la responsabilité d'un maître particulier qui s'engage selon un bail de durée variable à monnayer un nombre déterminé de marques d'or et d'argent» (7).

Amiens, au XVIII^e siècle, figurait parmi les trente villes de France qui possédaient un hôtel des monnaies. Les juges gardes et contre-gardes des monnaies «qui connaissaient de la police intérieure des monnaies, du travail et de la fabrication des espèces et aussi des monnaies établies par l'Edit de 1696, des crimes de billonnage, altération des monnaies, émission de fausse monnaie» étaient des sortes de prud'hommes en qui les autorités avaient entière confiance.

Ce que nous retiendrons de ces renseignements c'est que François Thuillier, bourgeois de la ville d'Amiens, avait une certaine compétence et qu'il jouissait d'une excellente réputation. Si cela n'avait pas été le cas, il n'eût point été appelé à exercer cette charge.

3.— La publication des oeuvres de François Thuillier.

Pour authentifier définitivement les oeuvres du manuscrit 1280 A, il faut partir des deux oeuvres imprimées et nous livrer à quelques comparaisons.

Nous devons tout d'abord signaler l'existence d'un autre manuscrit qui n'émane pas d'Edouard Paris, mais d'Eugène Devauchelle, érudit de la fin du XIX^e siècle et collaborateur du lexicographe Jouancoux. Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque municipale d'Amiens, est coté : Ms 1256 C. Il reprend, en fait, une bonne partie des éléments contenus dans le Ms 1280 A, mais a le mérite de souligner l'intérêt que Devauchelle portait à François Thuillier et à son oeuvre littéraire.

Voici comment se présente ce manuscrit :

Ce sont seulement les pièces 7 à 10 inclus qui intéressent notre auteur. Le titre est significatif : «Oeuvres en picard de Thuillier, dit Jacquet, marchand tapissier à Amiens au XVIII^e siècle».

Nous estimons nécessaire de reproduire ici certains passages du préambule :

«Les quatre pièces manuscrites qui font partie de ce recueil ont été communiquées le 24 septembre 1869 à M. Edouard Paris, vérificateur en chef des Poids et Mesures à Amiens, par M. Gabriel Rembault, membre de la Société des Antiquaires de Picardie à Amiens, qui le tenait de Mr Charles Faton de Favernay, juge d'instruction en la même ville d'Amiens ...

Elles sont de François Thuillier, dit Jacquet, maître tapissier à Amiens ... Toutes les quatre sont restées manuscrites (sauf Compliment au Duc de Chaulnes — in-4^o) (8)

Elles sont copiées ci-après sur la copie qu'en a faite Mr Edouard Paris lui-même (9) qui y a apporté ses soins les plus scrupuleux pour reproduire correctement leur orthographe et les fautes de diverses natures qui s'y rencontrent. J'ai fait de même ...».

Devauchelle précise cependant que, pour rendre la lecture plus aisée, il s'est permis quelques retouches, notamment en ce qui concerne la ponctuation. Et il ajoute : «C'est du reste le seul sacrilège que je me sois permis, car pour tout le reste j'ai observé scrupuleusement la copie de Mr. Edouard Paris».

Puis Devauchelle mentionne encore ceci .

«In fine — Ces quatre pièces communiquées par Mr de Favernay paraissent être perdues pour toujours. On ne les a point retrouvées parmi les papiers de défunt Gabriel Rembault (10) ni parmi ceux d'Edouard Paris, malgré les recherches qui ont été faites par la descendance de Mr de Favernay, qui y tenait beaucoup parce que, disait-il, dans sa lettre, de fin septembre 1875 au commissaire-priseur Buquet, chargé de la vente des livres Rembault, la femme de Thuillier, dit Jacquet, née Debonnaire, était la grand'tante de ma grand'mère.»

(7) Nous devons ces précisions à notre collègue et ami Robert Guillot que nous remercions vivement ici.

(8) Ce texte imprimé est joint au manuscrit. Il constitue la pièce N^o 10 du Ms 1256 C.

(9) Devauchelle fait ici allusion au Ms 1280 A qu'il avait en sa possession. En l'absence de date, on peut sans risque d'erreur, affirmer que cette copie s'est trouvée entre les mains de Devauchelle après 1874, date du décès de Paris.

(10) cf. *supra* note 4.

La pièce no 7 du Ms 1256 C est consacrée à la lettre de M. Chauvelin Intendant de la Généralité d'Amiens, au second voyage de Mr Chauvelin à Amiens et au Compliment à Gresset.

La pièce no 8 est une variante du Compliment à Gresset avec des annotations de Devauchelle.

La pièce no 9 comporte une «version d'un ancien manuscrit communiquée en 1862 à Edouard Paris d'Amiens» du Compliment à Gresset et une autre version du même compliment et qui est un texte en tout point semblable à celui du Ms 1280 A (pp. 148–149).

La pièce no 10 est tout entière consacrée à diverses versions du Compliment à Gresset.

Pour la publication des oeuvres inédites de François Thuillier, nous suivons l'ordre du manuscrit 1280 A.

D'autre part, il nous paraît opportun de partir de la copie de Paris en tenant compte, le cas échéant, des observations contenues dans le manuscrit 1256 C (11).

L'OEUVRE DE FRANÇOIS THUILLIER, DIT JACQUET (1709–1779)

Première pièce

Edouard Paris indique dans son manuscrit qu'il s'agit d'une pièce autographe de Jacquet, mais Devauchelle met sérieusement en doute cette assertion et il a probablement raison. Nous pensons, pour notre part, qu'il faut plutôt considérer le texte remis à Paris comme une copie faite par un proche de François Thuillier.

Ce seul texte en prose de notre auteur, présenté sous forme de lettre, s'adresse à un certain Bernard Chauvelin.

Dans une note du Ms 1256 C (pièces 7), Devauchelle écrit : «il s'agit de Bernard Chauvelin, seigneur de Beauséjour, fils et petit-fils d'intendants de la Généralité d'Amiens. En 1731, il avait succédé (jusqu'en 1751, époque où il dut quitter Amiens pour remplir un emploi élevé dans les Finances) à son père dans les mêmes fonctions qu'il continua pendant vingt années». Et Devauchelle d'indiquer en marge : «quoiqu'il ne fût âgé que de 31 ans» ; il était donc né vers 1700.

(11) *La cinquième pièce* du Ms 1280 A a fait l'objet d'une excellente réédition critique de la part de Louis-Fernand Flutre dans son ouvrage : *Du moyen picard au picard moderne* – Amiens, SLP XV et CEP III, 1977 –, sous le titre : «Compliment d'un Paysan ed Boutrilly à nos gouverneux – 1753 –» (pp. 209–214).

On peut cependant regretter que Flutre n'ait pas mentionné le nom de l'auteur. Elle fait figure de pièce anonyme dans l'ouvrage et cela est fâcheux.

Cheuvlin

Jet diray comlo que je nōs gramment surprins de vir que tut'es envoy (3) si rade (4) sans my tu mavois promis commelo de m'ammener avec ty à Paris (5) je croiois qu'o étoieme une poire d'amis nous deux, mais je vois bien que jem sūs berluré (6) j'avois fait mes apprestes (7) j'avois foit blanquir mes trois quemises de lin, j'avois receudy (8) quelques treux qu'étoient a mes causses de soye (9); j'avois acatté une poerre de seulers neufs. J'avois bravement (10) boutté une perruque dans un piot saclet tellement que touch'lo ne point (11) ne tenoit poent grand plache porche qui est demy je n'érois point tenû grandemt dans te carette te femme qui m'o arté a soupé (12) m'o ordonné que j't'écrivis la présente pour te foire connoistre que chlo'n'est ny biau (13) ny honneste et qu'to manqué a l'honnesteté envers m'n'occasion et al dit comme lo que tu nous a affuté (14) tous deux ; et j'estaime qu'al o raison jet diray comlo'qui feut que jet foeche ramemoirer que tu m'o retnû a soupé le lundu cro (15) dans te moison et qu'o devons soupé ensanne moeson millercourt (16) le jour du cros mardy. Enfin o devoemes foere ensanne nos Copernaux (17) autrement dit nos carnavaux, et pis tu t'en vos sans tant seullement dire adieu a personne. Ejou (18) comlo'qu'on vit helo (19) qu'on voit bien et ozotoudy raison de dire comlo que povres gens et l'queue d'ïn quien sont souvent deriere (20). Comme j'alloys caster (21) le présente et que j'allumois me cire a men cresset (22) je me sus ravisé et jay dit comlo' en parmy il faut que je communique le presente al femme Cheuvlin. Je ly communiquis (23) en ly communiquant moeson millencourt ou qu'a sestoit retiré attendû qu'a s'étoit épeuté (24) de che peuvre mejori (25) qu'estoit trespasé encor ce jour lōy faisoit du verglos et y faisoit si glinchant quen venent je me sūs laissé quer et jem sus éberdelé (26) les maquoires, a me dit donc vois-tu bien, Jacquet, (27) chaque fois Cheuvelin y nos laiche lo'il oublie che femme et pis ty il emporte ten mancheron (28) oz avons ruminé reminero tu (29) et avons tertous dit qui gnavoît personne capable de l'avoir que ty stapendant my.vlo men mancheron pardû et du temps qu'y foit tes cause que jay eû l'onglée maugret tout claffoire lo n'est point coere capable de te malmettre (30) aveu my co'ne tranne pouent aveü les braves gens on ne poert (31) jamoes rien jopignion (32) que ma que tu revienche ho me fero un boen dédommagement je te soette bien un boenne année tout au long de l'année que tu te porte toudy bien bois un molet ame santé, j'ay tant bû al tienne le journée du Roes boes (33) quj'estoie seux, seux comme un porcheu (34). Jet diray pour nouvelle quet s'est laiché quer et qu'a c'est eriflé (35) che fesse mais chlo'n'est rin je finis en finissant et sūs de tout coeur et avé tout lamitié que tu peux prétendre edmy Cheuvlin.

Ton teurs (36) humble serviteur

Jacquet.

- (1) Boutrilly, pour Boutillerie, hameau d'Amiens de 192 habitants d'après Garnier (Dictionnaire topographique du département de la Somme, tome I, Amiens, Lemer, 1867, 528 p.)
La forme Boutrilly, que ne relève pas Garnier, est probablement inventée par Jacquet, mais elle est conforme à la phonétique picarde et, en particulier, à la règle de l'alternance R/absence de R.
Il peut s'agir aussi d'une forme orale entendue par Jacquet.
- (2) bronqués : que l'on peut traduire par «noircis» – cf. Corblet – Glossaire picard – à bronguer, p. 308, qui veut dire «noircir» ;
bronqué est une variante phonétique de brongué en vertu de l'alternance normale des gutturales k/g, bien connue en phonétique picarde.
Ces Roys bronqués sont les rois mages : Malchior, Gaspar et Balthazar, venus adorer Jésus à sa naissance.
Jacquet écrit donc le jour de l'Épiphanie.
Nous verrons que le Compliment à Gresset est écrit le jour du cros mardy (mardi-gras) ... et aussi à Boutillerie.
Ne sont-ce pas là des éléments suffisants pour considérer le présent texte comme émanant bien de François Thuillier ?
- (3) tu—t'es envoy : tu t'es mis en route –
L'expression moderne ête in vwé veut dire plutôt en picard contemporain : être sur le point de – cf. notre «Lexique picard des parlers sud-amiénois» (SA, sigle usité dans la suite des notes) p. 246 à vwé, mais chez Corblet ête en voie veut dire «être en route, être parti» (p. 391). C'est bien le sens que nous avons ici.
- (4) rade : rapidement – du latin rapidus. Le mot est encore très courant en Amiénois de nos jours, surtout dans l'expression au superlatif : bèl é rade : très rapidement.
- (5) Peris : Paris – Ceci est conforme à ce qu'écrit Devauchelle (cf. supra). Sans qu'on puisse dater exactement ce texte, on est en droit de penser qu'il a pu être composé après 1731.
– Le lecteur remarquera que nous avons reproduit scrupuleusement le texte du manuscrit, c'est-à-dire que subsistent, en particulier, les anomalies de graphie et de ponctuation.
- (6) berluré : trompé (cf. Corblet – se berlurer, p. 291).
- (7) apprestes : préparatifs – cf. Littré à l'article «apprêt» et notamment le sens de : «préparatifs» et notamment «faire les apprêts de la noce». Le picard en faisant entendre le t final entraîne une graphie trompeuse.
- (8) receduy : recousu – qu'il faut prononcer rekeudi – (du verbe keudre – Corblet p. 450).
- (9) causses de soye : chausses de soie – Tout à fait conforme au costume de ce milieu du XVIII^e siècle.
La forme causses appelle deux remarques :
1) le picard de l'Amiénois connaît plutôt kauche, avec la chuintante (et non avec la sifflante)
2) le maintien du o – transcrit au –, qui passera ultérieurement à eu pour donner keuche, indique que nous sommes encore au milieu du XVIII^e siècle.
- (10) bravement : a ici le sens du moyen français : «richement». Littré cite un exemple chez Amyot qui pourrait convenir ici : «s'armer et accoustrer bravement».
- (11) ne point : n'est-ce pas – Expression encore courante en picard contemporain.
Se reporter à notre «Lexique picard des parlers nord-amiénois» (N A) à l'article non pwin (p. 140) qui fournit plusieurs variantes, parmi lesquelles né pwin, très proche de la forme employée ici.
- (12) arté : retenu – du verbe arté, arrêter.
a soupé : il faut entendre «à dîner» (repas du soir).
- (13) biau : beau – devenu byeu vers la fin du XVIII^e siècle à Amiens (cf. supra note 9 à propos de causses).
- (14) affuté : tendu un piège, trompé – cf. Corblet – article d'affut, p. 260 – avec notamment la locution homme d'affut, habile homme –

- (15) lundy cro : lundi gras – Nous verrons plus loin, dans le Compliment à Gresset, que Jacquet emploie l'expression cro mardy (avec l'adjectif antéposé conformément aux habitudes syntactiques picardes) pour «mardi gras» – comme un peu plus loin, dans le présent texte d'ailleurs –
- (16) moeson millencourt : juxtaposition du déterminé et du déterminant, comme dans le français hôtel-Dieu (sans préposition) tendance encore notée en picard contemporain –
Nous n'avons aucun renseignement sur ce Millencourt –
- (17) Copernaux : le terme est explicité ensuite par carnavaux – N'y aurait-il pas là une altération de kapernote, pour «prières» avec intention quelque peu irrévérencieuse – ce qui serait bien dans le style de Jacquet –
– Corblet enregistre les carnavieux pour le carnaval (p. 324).
- (18) Ejou : que Corblet traduit par «est-ce que ?» lorsqu'un point d'interrogation suit le mot.
On consultera, à propos de ce terme, l'article de Robert Emrik : La particule interrogative jou – in Nos Patois du Nord – juillet 1966 – janvier 1969 – pp. 2–6.
- (19) helo : lire èl lo qui doit se traduire par «cela» (se reporter à NA p. 72 – article : èllo)
- (20) Proverbe très expressif que nous traduisons : «pauvres gens et la queue d'un chien sont souvent derrière» –
- (21) caster : probablement «cacheter» – forme qui nous semble insolite –
- (22) cresset : lampe à huile –
Le mot est employé avec diverses variantes dans les leçons du Compliment à Gresset (cf. Deuxième pièce, infra).
- (23) communiquis : communiquai – Forme normale du passé simple picard qui va disparaître complètement dès la seconde moitié du XVIIIe siècle –
A ce sujet, les diverses leçons du Compliment à Gresset apportent des renseignements précieux.
- (24) épeuté : effrayé – du latin pavor (peur) et affixes –
Le verbe épeuté existe toujours en picard concurremment avec épaveudé (consulter les divers lexiques)–
- (25) mejori : peut être mijaurée ?
- (26) éberdelé : réduit en bouillie – (Corblet traduit éberdeler par «écraser» – p. 375).
- (27) Jacquet : Apparition du pseudonyme qui prouve bien que l'auteur de ce texte est bien François Thuillier –
- (28) mancheron : le sens de ce mot ici est peu clair – S'agit-il du mancheron de la charrue – de la garniture vers le haut des manches d'une robe de femme ou de toute autre chose ?
La réapparition du mot, un peu plus loin dans le texte, donne à penser qu'il pourrait s'agir d'un «manchon», c'est-à-dire d'une fourrure disposée en forme de sac ouvert par les deux bouts, et dans laquelle on met ses mains pour se garantir du froid.
- (29) ruminé ruminero tu : jeu de mots pour : réfléchi longtemps –
- (30) malmettre : malmener, maltraiter (Corblet) –
- (31) poert : perd.
- (32) jopignion : j'opine, je pense –
- (33) du Roes boes : littér. du roi boit – jeu de mots ? Rapprochement possible avec les Rois bronqués ?
- (34) seux comme un porcheu : saoul comme un pourceau – très ivre –
- (35) ériflé : éraflé – cf. NA au même mot avec cette définition aussi – (p. 75).
- (36) teurs : forme insolite pour «très» –
Il y a ici une métathèse –
La signature Jacquet authentifie le texte –

Compliment adressé à Gresset sur son mariage.

Octave Thorel, l'auteur de l'ouvrage Sur le mariage de Gresset (Amiens, Yvert et Tellier, 1909, 21 p.) publie, dans ce même ouvrage, l'une des leçons du Compliment. Il y adjoint d'abondantes notes que le lecteur pourra consulter avec profit.

Gresset, né en 1709 et décédé en 1777, épousa le 22 février 1751, Mademoiselle Charlotte Galand. Ce mariage, nous dit Thorel, dut être un événement mondain. Il précise par ailleurs ceci «Un picard composa un épithalame en patois. Il eut le bon goût de garder l'incognito.»

Cet auteur, bien entendu, n'est autre que François Thuillier, mais l'existence de plusieurs leçons empêche de savoir quel fut effectivement le texte initial. Le manuscrit de la Bibliothèque municipale d'Amiens coté Ms 1280 A nous livre, à lui seul, deux leçons quelque peu différentes. L'une occupe les pages 43 et 44 du manuscrit et comporte trente vers, l'autre figure aux pages 148—149 et ne comporte que vingt-huit vers.

Par ailleurs, un autre manuscrit de la même bibliothèque, coté Ms 1256 C, révèle d'autres leçons. Ce dernier manuscrit, qui émane d'Eugène Devauchelle, est postérieur en date à celui signalé ci-dessus et qui, on le sait, provient d'Edouard Paris.

Devauchelle, qui a possédé le manuscrit de Paris, s'est contenté de rassembler les diverses leçons sans se préoccuper de tenter de reconnaître celle qui apparemment pouvait être la plus proche du texte primitif.

Pour notre part, et après mûre réflexion, nous avons fixé notre choix sur la leçon du Ms 1280 A qui figure aux pages 43—44, parce qu'il nous a semblé qu'elle était la plus complète. Nous ne pouvons pour autant considérer que c'est celle que Thuillier a effectivement écrite. Cette leçon cependant nous paraît plus intéressante que celle que Thorel a retenue. Ce dernier auteur, d'ailleurs, n'avait sans doute pas un grand choix à sa disposition.

Cependant pour éviter d'être incomplet, nous avons décidé de faire figurer, dans le jeu de notes qui suit le texte, toutes les observations qu'appellent les autres leçons et en particulier les variantes qui ont retenu notre attention (et en apportant à chaque fois les références requises).

par Jacquet Thuillier (1)

- En rév'nant d'Boutillerie, à neuf heures, au matin, (2)
J'men allis vir prêchier all'messe à St Martin, (3)
O moment ou grimpoëz Colard (le curé) (4) d'en s'n égrugeoire, (5)
Y disit (6) comme y feut, tout hochinant s'maquoire,
5 Gresset koucro lendi (7) aveuc l'l'fille Galand ;
O l'y crions enhuy (8) prumier et dérin (9) ban.
Y no b'zit (10) gramment rire et surtout chès fillettes,
Quand y damnit (11) au bout chès loyeux d'aguillettes. (12)
L'Diu d'hymen, pour ty, alleime ein créchet (13)
10 D'eine meinche bien alleumée (14) ; pis tu voirez, Gresset,
Ecq cheu p'quiot Diu d'amour t'en vo filer ene plotte
Qui brulero toudi (15), pour éclairier Lolotte. (16)
Lolotte est ene effant, qu'oz avons vu alver,
Galland, sen per Galand t'llo volu warder ; (17)
15 Chest ein honneur pour ti, ch'est ein boenhieur pour elle ;
Al voleume (18) de t'n'esprit, alle est rétue et belle.
Y feu qu'a n'euche poen poeur de ch'que quéquens (19) o dit.
«Quo n'pouvoët san ardièche, épouser ene esprit.»
Ch'est en esprit, o l'sait, mais quand y varroit d'rome, (20)
20 Ch'bel et bon, pourtant, y feut en molet d'Homme.
O n'en somes seurs, Gresset, tu l'y fros bien d'z'effans,
Gramment de p'quiots goblins (21), gramment de p'quiots révenans (22)
Qui varront tout courant, aveuc leus écritoire, (23)
Fouaire rendre par chés viux, cho qu'y d'vront à t'mémoire. (24)
25 To fouet bienqueu (25) d'ouvrage boutés in octavo, (26)
Enfin, t'éro, lendi, Lolotte in folio (27)
Vlo tout men complimeint, il est al'boëne flanquette, (28)
S'il y manque ene saquoy (29), tu sauros bien ly mette.

NOTES

- (1) par Jacquet Thuillier – C'est la seule fois, à notre connaissance, qu'on trouve associé le pseudonyme de notre auteur avec son nom de famille.
- (2) Dans le Ms 1280 A (texte n° 2), ce premier vers est précédé de ces mots :
 «a Boutrilly chel nuit du cros mardy»
 Nous savons que Boutillerie, dépendance d'Amiens, est le hameau de référence de Jacquet.
chel est l'article féminin normal à Amiens encore au XVIIIe siècle –
le cros mardy est le mardi-gras –
cros, en picard, veut dire «gras» (cf. Corblet – p. 382).
 Le vers 1 est quelque peu différent chez Thorel .
 «J'r'venons d'Boutill'rie ein dimainche au matan.
- (3) La variante Thorel : j'alloys ouïr prêchier à l'messe à Saint Martan ne révèle pas la forme du passé simple allis que nous ayons ici. Nous savons que le passé simple disparaît de l'usage en picard avant la fin du XVIIIe siècle. Donc le texte retenu par Thorel est moins ancien que celui que nous avons retenu.
- (4) Colard : Claude Louis Colart est effectivement le curé de la paroisse Saint Martin au bourg à la date du mariage de Gresset. En fait, il exerce depuis le 31 décembre 1743 par arrêt du Parlement de Paris dudit jour. Ses fonctions cesseront en 1763.
 – Au manuscrit 1256 C (n° 10) nous lisons Colos, qui est la forme picarde de Nicolas.
- (5) égrugeoire : Corblet enregistre le nom et donne cette définition (p. 383) : «chaire à prêcher - se dit en plaisantant».
 La leçon Ms 1280 A (n° 2) comporte une variante pour le vers 3 :
Decq j'y eu vus gerner Collard dans égrugeoire –
 Le verbe gerner veut dire «germer»
 Chez Thorel, nous avons jarnier.
 Ce verbe pittoresque est enregistré sous les deux formes jèrné et jarné au SA.
- (6) disit : encore un passé simple que Thorel rend par un imparfait : i disoit.
- (7) lendi : lundi. Nous lisons judi (jeudi) chez Thorel –
- (8) enhuy : aujourd'hui – Forme encore courante de nos jours en Vimeu et devenue rare à Amiens et en Amiénois –
 L'ancien français connaît la variante phonétique anuit – du latin nocte (nuit) avec un élément préfixe incertain – peut-être ad ?
- (9) dérin : est la forme picarde normale pour «dernier» –
- (10) b'zit : fit – Le picard moderne connaît encore le participe présent b'zan (faisant) – où le b se substitue au f.
 On lira, à ce sujet, le paragraphe 163 (P – 2°) page 137 ; de l'ouvrage de Flutre : «Du moyen picard au picard moderne» –
 On lit au Ms 1256 C (pièce n° 8) : I no fezit.
- (11) damnit : nouveau passé simple – damna (condamna) –
 Chez Thorel, nous avons l'imparfait : damnoit.
- (12) loyeux d'aguillettes : Chez Thorel nous avons : soyeux d'aguillettes –
 Littré cite l'expression «nouer l'aguillette» et donne cette définition «faire un maléfice qu'on supposait capable d'empêcher le mariage».
 Thorel donne en note : «carimaros – sorciers qui jetaient sur les hommes une sorte d'impuissance, de stérilité» –
soyeux pourrait provenir du verbe swayé, swéyé (scier) – loyeux provient évidemment du verbe picard lwéyé (lier).
- (13) créchet : lampe à huile d'autrefois – Chez Thorel : crachet et au Ms 1256 C (pièce n° 9) : créchet –
 Le mot est formé sur cras (gras) –
- (14) alleumée : allumée –
 Chez Thorel, il est question d'un coton bien cherenchée, c'est-à-dire «bien passé au seran» (cheran en moyen picard).
 Le Ms 1256 C (n° 10) révèle la variante phonétique gérinché – (alternance normale ch/j).
 Dans le Ms 1280 (n° 2), on lit : d'un coton jamais set (jamais sec) –

- (15) toudi : toujours – du latin tota—dies—
- (16) Lolotte : pour Charlotte, le prénom de l'épouse de Gresset –
- (17) warder : garder – An Ms 1280 A (n^o 2) : conserver.
- (18) al voleume : à proportion –
C'est le français «volume» –
Corblét mentionne : «à la voleume : à proportion, à peu près».
- (19) quéquens : quelqu'un – Au Ms 1280 (n^o 2), nous avons : «... poen peur car pengore o dit » – Ce peut être Pythagore (d'autant plus que Thorel a Pysagore), le philosophe et mathématicien grec dont l'existence est contestée.
- (20) rome : Rome est la ville éternelle qui jouit d'une réputation très grande en Occident et dans le monde.
- (21) goblins : lutins – pour désigner les jeunes enfants – cf. Corblét – à l'article gobelin, p. 427.
- (22) révenans : descendants –
- (23) ce vers manque chez Thorel –
- (24) bel hommage au talent de Gresset –
- (25) bienqueu : beaucoup – encore utilisé concurremment avec gramment (cf. supra vers 7) dans les parlers amiénois du XVIII^e siècle.
bienqueu (ou békeu) subsiste de nos jours en Santerre et en Vermandois.
- (26) Cette allusion aux ouvrages de Gresset permet d'introduire l'audacieux vers qui suit ...
Le Ms 1256 C (n^o 10) révèle : in—quarto.
- (27) in—folio : au Ms 1256 C (n^o 10), Devauchelle note :
«L'expression in-folio de l'antépénultième vers se retrouve avec le même sens érotique dans une épigramme qui fait partie d'un recueil fort rare intitulé : Le Parnasse libertin ou Recueil de poésies libres, petit in—8^o, Amsterdam, 1776 – Voici cette épigramme telle qu'on la lit page 5 :
- Un chevalier des plus charnus
Grimpant monture des plus larges,
S'efforçoit de gagner les marges
De l'in-folio de Vénus.
Mais comme en vain il se tracasse,
Et qu'il ne peut trouver les bords :
Madame, dites-moi de grâce,
Dit-il égaré dans l'espace,
Si je suis dedans ou dehors ...
- On comprend mieux ainsi ce qu'écrivait Devauchelle dans sa note au Ms 1256 C (n^o 8) :
«... On y remarquera qu'un passage un peu libre, de nature à offenser les oreilles d'un Religieux, a été supprimé dans l'imprimé ...»
- (28) al'boëne flanquette : à la bonne franquette – Nous avons l'alternance phonétique l/r courante en picard –
- (29) ene saquoy : un petit quelque chose – (littér. un je ne sais quoi).

Le Compliment est flatteur. Thuillier est plein d'admiration pour le talent de Gresset.

Compliment de Jacquet à Mr. et Mme Le Noir au sujet de leur mariage, le 14 février 1757. (1)

J'arrivis (2) d'Boutrilly avan'z'hier à midi
Pour fouair'comm'ed coutenm à l'ville el cros mardi (3)
J'arrivis comm'tous l'zans, au pus tar'el dimanche
Il est fest'et cacun s'épagnotte (4) et s'aginche (5)
5 O'z'arrivons nous deux mi et pis mén beudet (6)
O n'o n'allons logger nous deux au verd soufflet (7)
Vis'on visu del'forge, autrem'dit l'monnoye
O z'eut dit d'ene (rfonte ?) autant i'gnavoit d'joye (8)
Ej m'infourme (9) pour quoy qu'o voyoit—lo tant d'gens
10 O m'dit ch'est en mariage, o'fouait des complimens (10)
Ch'est ch'el quiot Heudiquet' (11) mais qu'est en joli fille
All'erchuvro seurmeint les complimens d'tout l'ville
M'est avis d'y aller ; quand je n'srois point monsieux
Drés que (12) l'fill'est retüe (13) jen peux dir'éq du bieu (14)
15 Ej'ly defficray (15), mi en compliment d'banlieüe (16)
J'exaltray sen mérite tout disqu'à (17) pert'ed vüe
Ej'debottain' (18) mes guet' j'envieusoint' (19) mes soulers
J'e m rabille a foichon (20), je r'bout mes deux gartiers (21)
Em'vlo emprés (22) de l'port', ej dis, i feu que j'piche
20 Ej'déblouque (23) m'culotte, je m'bout'drière l'niche
Ech chantinell' (24) m'dit, qué tu fois lo, macreux. (25)
Ej piche comm'j'l'y dis, vlo qui m'prend men capieu.
I m'feut, dit-il, chon seux (26) ; j'l'y baillis, non sans peine
Car il alloit buquer (27) sen fuzil den m'boutaine (28)
25 Rev'nons à ch'compliment, maugré qu'j'étoy honteux
Ef'chy (29) comme j'm'y prends ; acoutez tout es deux
Y srot tous commy srot j'n'en rçais poent d'avantage
O z'allé a ch que j'vois, vos bouter en ménage (30)
Déjo à deux enfans o'z'avez baillé l'jour
30 L'ainé est chel sagesse (31) et l'autre ch'est l'amour
Non, non ch'n'est poent cht'ilo si connu a cithere (32)
Sen pere est Alexandre et chel vertu est s'mère —
Vertu, sagesse, honneur, esprit graces du corps
Chel nature o pour ty oüidié (33) tous ses tresors
35 L'amour chë p'quiot morveux débeucheur et joïnesse (34)
O toujours respecté, o loué t'délicatesse
Alleumés, alleumés de l'himen el flambieu (35)
Qui brulche (36) bien longtemps fuchez longtemps heureux
O pourroit à tout cho, boutter bien d'l'ajout'ment (37)
40 Ej laisse l'reste a l'z'eute, es sus trop prés parent. (38)

- (1) Nous ne savons rien de Monsieur et Madame Le Noir et rien dans le Compliment ne permet le moindre recoupement.
- (2) j'arrivis : j'arrivai – passé simple encore en usage dans le parler d'Amiens à cette date.
- (3) Boutrilly : pour Boutillerie, le hameau de référence dont il a déjà été question dans les deux pièces précédentes.
Jacquet, en effet, fête ordinairement le mardi-gras à Amiens : cf. à ce sujet, la première pièce – note 15.
- (4) s'épagnotte : se réjouit. Autre forme pour s'épagnoler cité par Corblet avec le même sens.
- (5) s'aginché : se prépare et, en particulier, revêt son costume de fête –
Corblet enregistre à agincer le sens de «habiller bien ou mal» – C'est le français «agencer». Le SA connaît s'ajinsé à Avesnes-Chaussoy (Am 106) avec ce sens : «s'approprier, se faire propre (après un travail sale)».
- (6) mi et pis men beudet : mon âne et moi – Comme en latin, la première personne précède la seconde ou la troisième dans l'expression ; «toi et moi» se dit en picard : mi pi ti (exemple en latin : ego et frater meus ... mon frère et moi ...).
L'âne est le symbole du paysan et plus particulièrement du paysan pauvre. N'oublions pas que Jacquet «habite Boutillerie» – hameau rural –
D'autre part nous soupçonnons fort François Thuillier d'avoir choisi le pseudonyme de Jacquet en songeant à «Jacques Bonhomme» qui désigne traditionnellement en France l'homme de la terre.
Nous retrouverons l'âne dans la Cinquième pièce (au début du vers 61 : Grimpé su min beudé ..., cf. infra) – et dans la littérature picarde de la fin du XVIII^e siècle et jusqu'à nos jours.
On pourra se reporter, à ce sujet, au Pamphlet IV publié dans notre étude Comm'y – serre Gueuvernou (Amiens, CNDP, 1981) à la page 54 ; à Jacques Croédur, héros légendaire abbevillois (Amiens CNDP, 1980, 43 p.) ; et aux «Lettres picardes» dans notre ouvrage : Pierre-Louis Gosseu, écrivain picard (Amiens, CEP X, 1980) et particulièrement aux pages 33–41.
- (7) au verd soufflet : il s'agit de l'enseigne d'une auberge – nom dont nous trouvons la justification au vers 6 qui suit vis'on visu del'forge, c'est-à-dire «en face de la forge».
- (8) Dans ce vers figure un mot mal déchiffré au manuscrit : rfonte ? – Y-a-t-il une allusion à la forge, lieu où l'on «fond» le métal ?
– autant doit être traduit par «tant» –
- (9) ej m'infourme : je m'informe.
- (10) complimens : l'usage du compliment est traditionnel au mariage (revoir à ce sujet la deuxième pièce, supra).
Cette coutume subsistera au siècle suivant (cf. l'ouvrage de Marie-Louise Héren – «Mon village à l'heure ancienne» (Amiens, CNDP, 1978, 65 p.) à la page 51).
- (11) Heudiquet est le nom de famille de la mariée. C'est la forme picarde de l'anthroponyme Haudiquet, attesté au «Répertoire des noms de famille de la Somme en 1849» (par Boyenval, Debrie, Vaillant – Amiens, Eklitra XV, 1972, 229 p.) à la page 128. Ce nom particulièrement abondant dans la région d'Abbeville laisse supposer que la jeune mariée avait ses ancêtres dans cette région.
On remarquera que dans la Deuxième pièce supra le nom de jeune fille de la mariée figure aussi.
La tournure ch'el quiot Haudiquet appelle trois remarques :
- 1) chel : pronom démonstratif féminin sous-entend «la fille de» (cf. à ce sujet, le chapitre V Les possessifs (p. 26) de notre thèse de doctorat : Etude linguistique du patois de l'Amiénois – Amiens, Eklitra 18, 1974, 467 p., cartes) –
 - 2) absence de la préposition entre le déterminé et le déterminant (il faut entendre «celle de Petit Heudiquet»).
 - 3) la présence de quiot (petit) est une marque de familiarité courante dans les surnoms picards. De plus, cette présence donne à penser que la famille Haudiquet est d'humble condition et peut-être d'origine paysanne (contrairement à la famille Galand de la Deuxième pièce). D'ailleurs le «mais», marquant une opposition, indique que cette éventuelle origine n'empêche pas que la jeune fille soit belle.

- (12) dès que : dès que – L'alternance r/absence de r est un phénomène normal en phonétique picarde.
- (13) retüe : gentille – Mais cette traduction est faible et ne rend pas toute l'acceptation que renferme l'adjectif picard – Terme encore très vivant dans le parler amiénois contemporain (cf. en particulier, SA p. 204 – article réту).
- (14) bieu : beau – concurremment avec biau, en Amiénois, à cette époque (cf. à ce sujet l'ouvrage de Flutre «Du moyen picard au picard moderne» – (Amiens SLP XV et CEP III, 1977) et lire notamment les paragraphes 72 page 69 et 77 p. 72.
- (15) defficray : dirai – du verbe défiquer (défiké) que Corblet traduit par «arracher» – en afr. desfichier – Dans l'expression défiquer en compliment, il faut entendre «sortir, débiter un compliment».
- (16) banlieüe : parce que Jacquet vient de Boutillerie, qui est un hameau de la banlieue d'Amiens –
- (17) disqu'à : jusqu'à – (songer au latin de–usque) –
- (18) debottain' : littér. traduit : «débottine», ce qui veut dire «retire sa bottine», donc «j'enlève mes guêtres».
- (19) envieusoint' : forme verbale difficile à rendre en français, mais le mot est formé sur vyu zwin, que nous relevons au Lexique OA (p. 411) avec ce sens : «panne de cochon qu'on laissait verdier à la cave et qui servait au traitement des furoncles» – Ici ce produit servait à «rénover» le soulier – vyu (vieux) que conserve le verbe envieusointer – Quant à zwin, il provient de la finale de l'adjectif qui précède (liaison) – win : représente «oint» (ce qui sert à oindre). – cf. oing, en français, du latin unguen – graisse des animaux – et encore vieux oint (vieille graisse de porc fondu).
Littré enregistre «vieux oing» –
Nous relevons chez Rutebeuf : «vostre soleir (soulier) n'ont mestier (besoin) d'oint ...»
Nous avons dans ce texte un bel exemple de terme tombé en désuétude avec la pratique elle-même
- (20) a foichon : littér. «à façon», c'est-à-dire «comme il faut» –
- (21) gartiers : masculin de gartière (jarretière) partie du costume masculin de l'époque – D'ailleurs gartyé est attesté avec ce sens en picard contemporain (cf. NA p. 94).
- (22) emprès : auprès (Corblet – traduit ainsi le mot, p. 387).
- (23) déblouque : littér. «déboucle» – Il faut que tout se fasse, car la nature commande ...
- (24) chantinell' : sentinelle – hyperpicardisme avec cette supplantation de la sifflante initiale par la chuintante –
- (25) macreux : maquereau – Injure ici (voir la définition que Littré donne de ce mot).
- (26) chon seux : cinq sous –
- (27) buquer : heurter, frapper – (cf. Corblet – buker, pp. 310–311).
- (28) boutaine : normalement «nombril» et, par un phénomène de métonymie : «ventre, bedaine» –
- (29) Ef'chy : altération probable de «voici» –
- (30) vos bouter en ménage : vous mettre en ménage –
Le verbe bouter est très courant en moyen picard, mais l'est beaucoup moins en picard moderne et contemporain (cf. Corblet – bouter, p. 304).
- (31) chel sagesse : la sagesse – On lira, à ce propos, notre article «Problèmes posés par le démonstratif – article en picard» – Revue de Linguistique romane – juillet – décembre 1975, pp. 432–450.
- (32) Cithere : Cythère – C'est le nom d'une île grecque de la mer de Myrte consacrée à Vénus. Dans la langue poétique, il s'agit de la patrie allégorique des Amours ... Jacquet est un lettré –
- (33) oüidié : vidé – La forme widié est courante en moyen picard –
- (34) La périphrase est belle –
- (35) Ce vers (et aussi tout le passage) sont à rapprocher des vers 9–12 de la Deuxième pièce –
flambieu : flambeau –
- (36) brulche : subjonctif présent, 3e personne du singulier du verbe brûler.
- (37) ajout'ment : ancien français ajostement, voulant dire «addition» –
- (38) Cette finale rappelle celle du Compliment à Gresset –

Voyage de M. Chauvelin.

- Pour le voyage de Mr Chauvelin (1)
J'avisis (2) en aouaire (3) une bende ed gros monsieur,
Parmy gn'en avoit un qu'o zeut dit d'un guetteux,
Jem dit ch'est comme Cheuvlin qui ravise ech Beuffroye (4)
Si d'aventure ch'est ly je leur trouverait a l'heutoye ; (5)
5 Je m'enn allis très vistement, je m'entampis (6) seur ech quemin,
Je les vois, maugrés que bien loën, et je démerle (7) Cheuvlin ;
Ech cadoreux (8) feumant qui se tient ach l'avanture,
Dit vlo ! Cheuvlin la bos emprès dech l'estature ;
Jeul vois bien lui disis-je, et je m'envoie o devant de ly ;
10 Un moment que jeut compte, et t'advise aveü my ;
Il ot randis (9) dans le ville a pied et sans carroche (10)
Pour el vir tout s'en seux (11) q'acun couroit a forche ; (12)
Ignavoit otant de gens, o moins m'en pauvre fiu,
Qu'o voit al possession (13) el jour del feste ed Diü, (14)
15 Il ot tout randissant devallé al fontaine,
Sit euche aouïs crier disqu'à perte d'halainne,
Vive el Roy, vive Cheuvlin, vive el Roy, vive Cheuvlin, (15)
Viste y sacque ed l'argent, bail pour boire el brendevin ; (16)
T'entends bien qu'a se santé tertoutes (17) y s'en vont boire,
20 Et qued ly ils éront éternellement mémoire ;
Que je leur connois bien lo ! Et sen coeur genereux,
A tous ches amitiés erot été doreux ; (18)
Seurment si ha convenoit, y laichrait le financhrie (19)
Et l'honneur el cédroit à l'amour del patrie
25 Eg quitte men cadoreux pour erjoindre em n'amy
Qui dit em ravizant, ch'est Jacquet, oüy ch'est my. (20)
Cheuvlin je sus bien chermé (21) det vir coir dens no ville,
O dit quét femme et ty o venés pour vir vos fille :
Beuffroye, Fontaine, heutoye, tu visitte et z'éfants ; (22)
30 A propos de cho ! sçais-tu chouq m'ot apprins l'Etang :
Eq ten gendre a la fin quech brave — adroit Monsure
Ot fouait al panche det fille comme une fourme d'enflure (23)
Diü beniche el panchie (24) lo ! qui vo rends si contents.
Pisqu'al est enchaintrée (25), jet fouais des complimens.
35 Qu'o s'en desaqche (26) un fiü ossi gros que se gramerre, (27)
Et ossi vertueux que s'n'honneste homme ed pere ;
De nos amours et de nos veux t'o vu les marques enciennes,
J'iroie donc a Paris pour teurnouvler les miennes, (28)
J'euch pour boire aveü ly esté à ten village,
40 Si je n'avoie poent ieu peur ed troubler chel enchaintrage ; (29)
Mais ne vot poent t'en aller sans boire une fois nous deux ;
Jet traittray, si tu veux, d'une poaire ed macrieux, (30)
L'Etang (31) frot nos troisième, et du vin, quoy qui coutte,
O heusmrons tout nos seux, tant qu'o ne voirons pus goutte. (32)

- (1) Il est déjà question de Monsieur Chauvelin dans la Première pièce : cf. supra, avec la notice de Devauchelle.
- (2) j'avis : passé simple du verbe aviser qui signifie « regarder » (Corblet p. 260).
- (3) en aouaire : en ahuri, d'où : étonné, surpris –
aouaire est la variante phonétique de éwar (cf. OA p. 130, avec divers sens dont « drolet, original »).
Ce mot nous apparaît apparenté encore avec le nom ahiche, relevé dans l'expression ête kome in n ahiche (manquer d'énergie) – attestée à Outrebois (D1 22) (in notre « Lexique picard des parlers du Ponthieu » inédit) –
Il s'agit de finales différentes à partir du terme de vénerie : à – et hure connu en français dès le XIII^e siècle.
- (4) Beuffroye : le beffroi d'Amiens –
- (5) l'heutoy : La Hotoie – lieu de promenade des amiénois à la sortie de la ville – vers Abbeville –
- (6) m'entampis : me tins droit, m'arrétai – ; cf. étanpir au NA p. 78 –
Terme encore très vivant dans le picard actuel.
- (7) démerle : discerne – du verbe démèrlé, var. de démélé, qui veut encore dire « peigner » – (enlever ce qui est emmêlé)
- (8) cadoreux : sergent de ville – (ainsi désigné à Amiens en raison de la ressemblance que leur tenue avait avec le cadoreux ou chardonneret).
- (9) randis : parcouru (cf. Corblet – randir).
- (10) sans carroche : sans carrosse – ce qui est peu coutumier de la part de Chauvelin, d'où cette précision de Jacquet.
- (11) tout s'en seux : tout son saoul.
- (12) a forche : très vite, de toutes ses forces.
- (13) possession : procession.
- (14) feste ed Diü : Fête Dieu – Cette fête donnait lieu à un grand rassemblement de peuple.
- (15) vive el Roy : cri habituel des bonnes gens sous l'ancien régime.
- (16) brendevin : eau-de-vie – cf. allemand « Branntwein ».
- (17) tertoutes : tous.
- (18) doreux : sensible – L'adjectif est encore très courant dans le picard contemporain.
- (19) financherie : ce qui se rapporte à la finance.
Reprendre la Première pièce, où Devauchelle, dans sa notice, nous apprend que Chauvelin a quitté Amiens pour occuper à Paris un poste important « dans la Finance ».
- (20) Jacquet s'est déjà mis en scène de cette manière : cf. la note 27 de la Première pièce, supra.
- (21) chermé : charmé.
- (22) ce qui semble importer le plus pour Chauvelin et son épouse paraît bien être la visite à leur famille plus que toute autre motivation.
- (23) une fourme d'enflure : nous entrons ici dans le potin cher à Jacquet.
- (24) panchie : ventrée – Ce n'est pas le sens habituel du nom que nous avons ici.
Il s'agit d'un jeu de mots presque grossier pour révéler que la fille de Chauvelin est enceinte.
- (25) enchaintrée : rendue enceinte – Ce terme, que ne relèvent pas les divers lexiques, semble être une création de Jacquet.
- (26) s'en desaqche : en sorte.
Les relations de l'auteur avec Chauvelin sont sans doute bien intimes pour qu'il se permette d'avoir recours à des mots aussi crus.
- (27) se gramerre : sa grand'mère – laquelle ? (peut-être la grand'mère paternelle).
- (28) Ce vers 38 confirme la présence de Chauvelin à Paris.
- (29) enchaintrage : nom à rapprocher du participe passé enchaintrée du vers 34. Là encore, il peut s'agir d'un mot forgé par Jacquet.
- (30) macrieux : maquereau – sorte d'injure.
- (31) L'Etang : personnage auquel il est déjà fait allusion au vers 30 (supra) et qui est sans doute bien connu aussi de Chauvelin –
L'Etang semble être un surnom plutôt qu'un véritable nom de famille.
- (32) ce vers indique qu'il s'agit d'une beuverie d'importance : à ne plus voir clair.

Cinquième pièce

Compliment d'un paysan ed Boutrilly à nos gouverneux.

Note préliminaire.

Nous avons déjà fait état de cette Cinquième pièce et de sa récente publication dans un ouvrage érudit de Louis-Fernand Flutre (cf. supra note 10 de l'Introduction).

Cette oeuvre avait déjà fait l'objet de deux éditions. Celles-ci sont signalées par Corblet (dans son Glossaire picard, p. 54) ; cet auteur indique : « Compliment d'un poysan ed Boutrilly à nos gouverneux — 4 pages, sans lieu ni date. Cet opusculé qui se trouve à la Bibliothèque municipale d'Amiens a été reproduit dans son Recueil de poésies picardes de Devérité ». (à ce sujet, on se reportera au 3^o pp. 90—91 du Glossaire de Corblet).

Plus près de nous, Macqueron, dans sa précieuse Bibliographie, parue en 1904, signale simplement la première édition au N^o 479 p. 32 du tome I :

« Compliment d'un poysan ed Boutrilly à nos gouverneux — s.l. n.d. ; 4 pages, in-4^o en vers » et ajoute même la cote de l'oeuvre à la Bibliothèque d'Amiens : « Belles—Lettres n^o 1931 ».

On remarquera qu'aucun de ces érudits ne fait état du nom de François Thuillier. Ceci s'explique par le fait que l'oeuvre a paru, dès la première édition, de façon anonyme. Louis-Fernand Flutre, qui a eu connaissance de ces références, s'en est tenu aux indications fournies et c'est la raison pour laquelle le nom de l'auteur n'apparaît pas dans son édition de 1977.

C'est pour réparer en partie ce regrettable oubli et rendre un hommage mérité à Jacquet que nous avons décidé de publier ici le texte manuscrit tel qu'il figure dans le Ms 1280 A aux pages 153—156. Ce texte émane d'Edouard Paris qui a jugé opportun de transcrire la leçon qu'il avait sous les yeux, en 1869, avec son orthographe rationnelle. Nous le respectons. De cette façon, le lecteur pourra faire une comparaison intéressante avec les éditions précédentes et sans qu'il y ait double emploi. Il s'apercevra de quelques variantes ça et là, ce qui laisse supposer l'existence de plusieurs leçons pour ce Compliment.

En outre, le jeu de notes établi par Flutre étant très précis et très rigoureux, nous n'avons nous-même ajouté que quelques annotations jugées utiles.

J'é foué dusk a prézin in molé d'grimouyur
 Ké zz onnèt jin on prin por dé l'bouinn écrivur, (2)
 J'é opignon ké s'sroué a fouéchon byinn ureu
 Si j'pouvoué konm i feu kanté nô Gouverneu.
 5 Par ou jou k'jé kminchré ? par ès n'ôrijinans,
 J'diré k'sin pèr étoué in grô marichô d'Frans.
 Feu pouin s'amajiné k'ch'étoué d'ché maricho
 K'on dé chinouèr éd'kyuir é ki fèrté ché gvô.
 Noufoué, ch'n'é pouin d'chèt lô, ché seus ki von a l'gyèr,
 10 Ki kritté tu, asonm é d'kartié n'baytté ouèr ;
 D'seus k' ô mitan d'ché kan fon koukyé ché seudar.
 Sin zzé fouèr bachiné din ché drô dé ch'Diu Mar (3)
 Ch'é ch'ti k'ô prin Flisbour, t'nan a s'min s'n'aleumel
 Môgré ké ch'brav'Ujinn iy euch foué santinel.
 15 Gouverneu, si komm li t'ébeurdelé ché jin,
 Tu nin foué fouèr éd z'eut, écho a forch d'arjin.
 Tu n'veu pouin ké ch'ki foué tan d'plézi a ché fiy,
 Feut d'in molé d'monnoué mank a ché pu jintiy ;
 Tu rékonpins éhti ki frô éch primmié fiu.
 20 Esz i s'kravintron mé ché fanm nin sron miu
 Sann a vir ké j'lé voué leu até, leu rkrandir,
 Pour ô bou d'ché neu moué avouèr él plézi d'dir :
 A koué nn'é tu konpèr ? ém fanm ét akoukyé
 25 Loui, ki sè é konnoué kanbyin t'ô d'intintur,
 Vyin dé t'bayé inn gros é inn bèl gouvèrnur
 I t'bout pour rinplaché éch défur prans Chèrlô :
 Gouverneù, ch'é d'l'onneur, oui d'l'onneur inn in mô.
 Ej voué bouté Anmyin da min pkyö konparaj
 30 Konm diroué a peu prè inn Egliz éd vilaj
 Tu gouvèrmoué Anmyin pi l'chitadèl in ddin,
 O t'avouinn inpar nou, ôz étouinn byin kontin :
 T'étoué a chl'églice lô konm inn form éd litur (4)
 Alintour pi ôdlô tu foué konm inn chintur,
 35 Ed ché jin d'alintour ôz on foué dé jalou,
 Ma k'tu fuch aveuk eus pins in molé a nou .

Tu nôz inm, ô l'voué byin pisék tu nô konserv.
 O t'inmon byin étou ; ké d'meu l'sièl ét peursèrv .
 Et fanm pi tin vidanm i son jinti konm tou ;
 40 Aminn lé aveu ti ma k'tu vyinch ô moué d'ou.
 O t'atin Gouverneu, kakyin rékyur ézz arm. (5)
 Ché bourjwé t'fron onneur aveu gamin d'vakarm
 Ché blan, ché bleu, ché vèr, pi ché rouj,patrouyeu
 Boutron a l'èr leu blan, bleu, vèr é rouj drapièu.
 45 Oz avon troué (6) kanon grimpé su l'chitadèl,
 Bouré tou dusk a l'gyeul, aveu chonk, si seutrel.
 T'intindrô kouèr bukyé tou ché viu buskayin
 Tu vouérô, tu vouérô tou l'trin (7) k' vô fouèr Anmyin.
 Tu vouérô nô joinn jin, vètu inn ékalat,
 50 Puto'ék dé lakyé, bukyé ché jin konm plat.
 Epi ché kavaldri konm inn bind éd sézar
 Sron chèrmé (8) in t'suyan éd suir inn eutrè Mar.
 Tu vouérô nô seudar aveu leu kapitinn
 Inbarbouyi tou l'vil aveu leu sèz insinn.
 55 I sron, kom ch'é l'été, in vest é sin mantieu.
 Ti vouérô dé fuzi buk i gn'ô pouin d'kayeu ,
 Ed z'eut ouk ôn voué pouin l'kyeu d'in kkyin ni bagyèt,
 Gramind'kanon d'séyu lié ave dé kordlèt
 Ed z'épé ouk i gn'ô san pus k'in bou d'kofin.
 60 Dé gyinbèrd éd si pré, épi dé sab sin fin.
 Grimpé su min beudé (9), j'iré pu d'a inn liu .
 J'béré tan k'tu varô j'droué rkrandir ém vu.
 Sin bouèr é sin sin minjé j'artrè tan k'tu varô,
 Pi apré jé t'suirè tou partou ouk t'irô.
 65 Dré k'tu srô dévalé a chèl (10) bèl otèlri,
 Tu vouérô ché rôbin t'fouèr dé l'komplimintri ;
 Tu vouérô ch'bouin mayeu, ché majistrô, Godkyin
 K'i t'iron peurzinté dé grô pô tou plin d'vin.
 Pour ét vir tou min seu je m'lanchrè, kout ki kout,
 70 Din l'kour dé chti ki bay dé pkyot baf a l'Pintkout.
 Ma k'tu t'in rvouèch j'iré o mouin tout osi louin .
 O n'doué janmoué kyitié in Gouverneu si bouin.

NOTES

- (1) Jakyé Paris a noté le nom en faisant sentir l'amorce de palatalisation du k qui existe à son époque, mais qui ne se présentait pas encore au XVIII^e siècle.
Les vers 9, 11, 23, 24, 41, 46, 50, 57, 60, 67 et 72 révèlent des mots avec cette tendance. Nous y reviendrons plus loin s'il y a lieu -
On lira, à ce sujet, notre étude La palatalisation de k et de g dans les parlers de la région d'Amiens in «Mélanges Lorient» Dijon, A B D C, 1983 aux pages 228-238.
- (2) Mar Noter la prononciation du nom du Dieu de la Guerre (le s n'est pas prononcé) -
- (3) ékrivur Le mot est sans nul doute forgé par Jacquet -
- (4) litur Jacquet affectionne particulièrement ces mots en -ur qui ont parfois une teinte péjorative.
- (5) kakyin rékyur chacun fourbit - Noter les semi-palatalisations de la gutturale k.
- (6) troué Ici le v a été pris pour un u : lire trové pour «trouvé»
- (7) trin grande démonstration.
- (8) chermé Jacquet a déjà employé ce mot qui est une picardisation du mot français par fermeture de la voyelle de la première syllabe -
Se reporter à la note 21 de la Quatrième pièce -
- (9) grimpé su min beudé - N'oublions pas que c'est un paysan de Boutillerie qui parle !
cf. note 6 de la Troisième pièce, supra -
- (10) chel démonstratif - article normal à cette époque à Amiens -
cf. note 31 de la Troisième pièce, supra.
-

DIALOGUE ENTRE DEUX PAYSANS DE PICARDIE SUR LA VILLE ET LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

Texte picard du XVIIIe siècle.

«Aux approches d'Amiens j'en découvris d'abord l'église cathédrale, on la découvre de six à sept lieues en certains endroits ... L'église cathédrale d'Amiens est également et en dehors et en dedans une des plus belles églises de France...»

Extrait de l'ouvrage d'Eeckmann –

Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en 1714

publié d'après le manuscrit du sieur Nomis –

(Lille, 1896, 236 p.)

«Si la cathédrale d'Amiens serait décathédralisée comment feriez-vous pour la recathédraliser ?»

Jeu de mots recueilli par Edouard Paris

et figurant à la page 126 du Manuscrit

775 C de la Bibliothèque municipale d'Amiens.

INTRODUCTION.

En 1904, Alcius Ledieu a donné une traduction en patois de Démuin d'un texte intitulé Dialogue curieux et intéressant entre deux Picards concernant la ville et l'église d'Amiens. Le texte initial est fort probablement celui de l'une des éditions connues au XIX^e siècle et dont on trouvera plus loin la liste. Dans son avant-propos, Ledieu nous confie qu'il a retrouvé là par hasard une histoire qui lui fut contée oralement dans son enfance. Il pense que la rédaction primitive du texte date du XVIII^e siècle, mais n'a aucune possibilité d'en fournir la preuve.

En consultant les manuscrits conservés à la Bibliothèque municipale d'Amiens se rapportant au dialecte picard et aux oeuvres littéraires écrites dans ce dialecte, j'ai pris connaissance d'une version recueillie par Devauchelle (Ms 1255 B (I)) et que Ledieu ignore. Ce manuscrit porte au dos de la couverture cette mention qui émane indiscutablement de Devauchelle lui-même : « de la main de Rembault, mort à l'armée d'Égypte, oncle de Gabriel Rembault de qui je tiens ce renseignement ». Une date est indiquée : 1788 environ.

Précisons que l'expédition d'Égypte, organisée par Bonaparte, date de 1798.

Il n'y a aucune raison de mettre en doute cette assertion. Gabriel Rembault vécut au siècle dernier et fut l'un des membres les plus éminents de la Société des Antiquaires de Picardie. Il fut aussi l'ami fidèle d'Edouard Paris et écrivit lui-même plusieurs oeuvres en picard dont « Fantaisie picarde » et « Anmyin noué minjeu d'noué » publiées dans l'Almanach du Franc-picard des années 1850–51.

Cette version du Dialogue est la plus ancienne que nous connaissons. C'est la raison pour laquelle il nous a paru opportun d'en envisager la publication en la dotant d'un appareil critique adéquat et en y joignant une traduction française.

Outre l'intérêt linguistique évident d'une telle oeuvre, nous pensons qu'elle fournit à l'histoire littéraire un élément qui lui faisait défaut.

Nous ignorons l'auteur de cette oeuvre. Ledieu émet une hypothèse et pense que ce pourrait être un membre du clergé. Cela est vraisemblable, mais n'est nullement assuré. A notre avis l'anonymat ne sera jamais levé.

Quoi qu'il en soit, elle s'inscrit dans la lignée des écrits à caractère satirique et peut rappeler, à bien des égards, certains de nos fabliaux du moyen âge.

Voici comment nous pouvons brièvement la résumer

Deux paysans lient conversation dans leur village. l'un d'eux est allé à Amiens et doit subir les questions de l'autre concernant ce qu'il a vu dans la ville. Ce dialogue est le prétexte d'une peinture des gens de justice faite sur le mode plaisant et moqueur. On parle aussi des dames et des demoiselles de la ville et de leur accoutrement et celles-ci sont tournées en ridicule. C'est la revanche du rural sur le citadin – ou encore du paysan sur le bourgeois. La cathédrale d'Amiens est décrite avec un pittoresque extraordinaire où la comparaison avec ce qui existe au village joue un grand rôle. L'étonnement faussement naïf du narrateur permet toutes les audaces et en particulier les attaques à l'encontre des membres du clergé et de tout ce qui constitue leur environnement matériel et humain.

Tout cela constitue une pièce qui n'est pas sans valeur littéraire.

L'imagination est souvent délirante et elle reste la meilleure excuse pour les pires audaces de la pensée.

Sans aucun doute, l'auteur anonyme de ce Dialogue est un clerc averti qui possède beaucoup de talent. Par certains aspects, on perçoit des accents rabelaisiens d'une réelle qualité.

Il est important, à notre avis, de faire remarquer que ce texte inédit (sauf si au XVIII^e siècle il exista une édition devenue introuvable) est la leçon la plus complète que nous connaissons. On se rendra compte de ce fait en procédant à des comparaisons avec les leçons manuscrites ou publiées à partir de 1800.

Nous demeurons persuadé, en outre, que si Alcius Ledieu avait eu connaissance de ce manuscrit de Rembault, il s'en serait servi comme point de départ de la traduction qu'il a faite en patois de Démuin du Dialogue, dont il avait eu écho, par voie orale, dans son enfance.

BIBLIOGRAPHIE
ou
Leçons successives du Dialogue.

Dialogue entre deux Paysans de Picardie sur la ville et la cathédrale d'Amiens.

Ms 1255 (1) B – Bibliothèque municipale d'Amiens – (BM)
Manuscrit qui, selon Devauchelle, émane d'un certain Rembault mort à l'armée d'Egypte.
date approximative : 1788.
17 pages au petit format in-8^o

Dialogue des deux paysans Toinot et Maitte Chois

Ms 1255 (2) B – BM Amiens
Texte qui diffère du précédent et qui est beaucoup moins important.
7 pages – sans date –

Dialogue entre deux paysans picards

Ms 1255 (3) B – BM Amiens –
Cette copie, nous apprend Devauchelle, est faite d'après un manuscrit du début du XIX^e siècle que possédait Edouard Paris.

7 pages

Le texte de référence (qui est le même) figure dans le Manuscrit 1280 A d'Edouard Paris intitulé
Pièces en vers et en prose – 166 pages – (18,5 x 11,5 cm) reliure basane - format in-8^o

A partir de la page 52 et jusqu'à la page 59, avec ce titre :

Einterkien eintre deux poiysans Colos et Toinot sur l'ville et l'cathédrale d'Amiens.

Dialogue curieux et intéressant entre deux picards, concernant la ville et l'église d'Amiens.

environ 7 pages – sans date –

Ms 1255 (4) – BM Amiens –

«Pièces récréatives ou le patois picard» comprenant «Sermon en picard» «Messire Grégoire»
et Dialogue sur Amiens.

édition Gybitonne –

1800 – sans nom d'imprimeur

Cette oeuvre est signalée par Devauchelle au Ms 1255 (5) B – BM Amiens –

Elle existe, à la BM d'Amiens, dans le fonds L'Escalopier sous ce titre (indiqué ci-dessus) petit in-12^o cart. – cf.
pp. 3 – 9 –

Devauchelle note les variantes. Le texte diffère de celui du Ms 1255 (4) B.

«Sermon picard de Messire Grégoire suivi d'un dialogue entre deux paysans sur la ville et la cathédrale d'Amiens».

édition dite de Noyon –
chez Leméni–Devin, Imprimeur-Libraire sur la grand'place – 1828 –

- ouvrage signalé au Ms 1255 (7) B – BM Amiens et par Corblet (Glossaire du patois picard – page 80).
Cette leçon, à quelques détails près, ressemble à celle de l'édition de 1800.

Le legs Devauchelle (BM Amiens) comporte, en outre, un petit in-24^o intitulé : « Pièces récréatives ou le patois picard » –

Nouvelle édition (avec les trois textes précités (cf. Ms 1255 (5) B, supra)
Beauvais, sans date, imprimerie de Moisand –
(ouvrage coté Pic 44222 – BM Amiens) – cf. Macqueron – Bibliographie – n^o 489, p. 32
Cette édition paraît dater du début du XIXe siècle –
même titre que celui du Ms 1255 (4) B supra – mais le texte est différent.

Devauchelle a possédé cette édition : cf. note portée par lui au Ms 1255 (6).

Le titre que donne L.F. Flutre dans son ouvrage «Du moyen picard au picard moderne» – (Amiens, 1977) – page 8 –

Dialogue curieux et intéressant entre deux Picards concernant la ville et l'église d'Amiens.

XVIIIe siècle – p.p. Alcuis Ledieu
paraît bien se rapporter à :
Alcuis Ledieu «Pièces récréatives ou le patois picard».
Paris, Gember, 1904 –
(24 pages – in-8^o – BM Amiens – cote Pic 23484) –

Il s'agit, en fait, d'une «nouvelle édition en patois de Démuin».

Ledieu renvoie, dans son avant-propos, à l'édition Gibitonne de 1823 (cf. supra) –

Dialogue entre deux Paysans de Picardie sur la ville et la cathédrale d'Amiens.

Demande (1)

A propos ech compere, où jouc (2) ta loi l'aut-jour si écarbouillé (3) sur t'en baudet. t'étoy l'odsu comme ene poière d'épinche sul dos d'en quien, où donc taloy ?

Réponse —

Ma fouene (4), comper e—je m'en aloie Amiens.

Dem.

Quoiq'talois lo fouaire ?

Rép.

J'ai lo un machacré (5) prochet qui m'fouait arrabier, eche tapendant, e-je crois eq j'el gagnerai, car i gnodé braves gens qu'il songnent roïdement, pour mi ma fouene, comper' son des gens d'affutte (6), si tu les voyois, ils ont des jugez, tout emberbouillé d'ergent, ys ont des perruques d'cavieux su leux têtes, comme des bottes d'éteuilles, si tu les voyois m'en pio comper, tu srois ravis, y sont lo assis den ene grande cambre ach l'hôtel d'ville, ignen o d'z'eute entortillé den des grands pissatis (7) com el tid'nou curé — chez pissatis lo ont des manches, ni pu ni moins qu'el garcu (8) d'em feme.

Dem.

Quoiq'y fouette lo chez bieu Monsieu lo, comper, d'ime est pio molet ?

Rép.

Ysont lo assis sur des belles cayelles doérées (9) pour soïr chés plaideux, quand ches gens vient leu conter leux af-fouaires y fouete ed z'éreilles comme quand no kien flaïre, avec des yeux com est beudet qui boit den'ene seille. (10).

Dem.

On t'y des belles femes chés bieux monsieux lo d'ime est peu m'en comper.

Rép.

T'o l'diable (II) avec chés femmes, comper, tu no poën envi d'canger at nâge, leux femes son foettes com les notes, al son mieux ahinchés (12), mais al z ont toute l'air ed des foëreuses (13), ech—tapendant al sont belles et bien noyries, o dirois qu'al son el greche jusqu'a leux talons, ech—te dirai, comper, qu'al sont pu épaisses par leux garais qu'el feme d'nou magner quand al o accouqué ed trois fiux.

Dem.

Sont elles bien ahinchés, chez belles d'moiselles lo, comper, dime en peu ?

Rép.

Bé comper, e—je voye t'el dire al boenne flanquette, leux cavieux dreschte d'su leux têtes comme su chell d'en damné, y sont tortigné en toute sorte d'foechon avec un pio molet d'coiffion (14), ainsin qu'en rien, encore esti jouqué tout en heut ed leux têtes y gn'en o ed z'eutes qu'ont des plemes d'coq comme chés mulets ed bagages qu'o voyons passer am'zure par no village, al zon des colifichets et des gardins su leux coiffions, al zont des bieux garcus tout pinturlurés avec de pquiotte berliques ahoqué edvant leux panaches qui terluite com ed l'oer (15), al zont des colifichets ahoquez à leux éreilles, avec en outiu edsu deux épeules com el chignoire ed nou marichot, al sont baties avec ho com nô femes quant al vont al'messe avec leux chignoire (16) su leux têtes, en en mô, comper, ech n'est rien d'tel dire, y feut les vire.

Dem.

Dime en peu, comper, fouet ty biaux (17) Amiens.

Rép.

Bé comper, igno poen ed poyis deche poyis chi, ni d'village tel qu'ech tylo, mais ch'est damage eq tout cheux qui ed'meurent son tertous foux, si tu voyois, comper, o z'o fouet ene grande paroés (18) à l'entour ed leur village pour el zenfremez, peur qu'in s'in fuichtent' à chel paroés igno des portes d'ene heuteur endiablé et des huis étout qu'o frême o veupre. Be, men comper, tout o long du jour, y sont ene douzaine avec des fusi comme des cacheux, y zont toujours peur qu'o les vienche prende quand o zo passé al porte, ignen a coere ene aute bende qu'il ont comme des longues alenne den leux mains, pour piquer chez so (19) d'bled, il ont si peur ed leux piaux (20) qui furent tout chés gens qui paste pour vir si n'ont poent ed'coutieux (20) pour les battre, enfin, em'n'enfant, chez com ene bende ed voleux al'coin d'en bos.

Dem.

Ec—men est—y foet e—je village lo, comper, tu peux m'en dire ene séquoy (21), quer t'y o été et my poent.

Rép.

Bé comper, igno d'e c'min tout bit en bout (22) jusqu'à leute, percher tout droit, igno tant ed cailleux si bien aringués l'un conte l'eute eq tu ne boutrois poent el bout d'ten pied eq tu n'el boute edsur des cailleux, igno tant d'moisons qu'al sont attaqués ensanne, al sont toute plaine ed voyerie (23) ed pi en bo jusqu'en heut, ho comper, si tu voyois igno lo enne des pu chenu église (24) ecq ju jamois vu, igno tant d'saint ecq tu n'pourrois jamais les compter quand t'érois coere pu d'esprit ecq no marister, ignen a des gros, des quiots et d'toute sorte d'foechon, ignen ho al porte deche leglise qu'o tout l'air d'en gro blite (25), ma foenne, com eje te dirai men pove comper, im foet coer peur quand j'y pense . quer il o ene tête com en toère, il o d'z'yeux com ene gate à traire, sen nez chez com ene grosse ruque (26), il o d'z'éreilles com des reulettes (27) à binot, il o ene bouque com en four et des dents com des flageolets (28), vo comper, si tu voyois es maquïre chest com en lutrin a canter l'épîte, o zy jouqueroit en dmi cartron ed gleine, il o ene panche com ene étave à vaque, ses fesses sont com des grosses enterbendes (29) et ses pieds com des tronches d'abre, vo comper, ch'est enne boenne affoere qu'il est à pied décaut, quer s'il y foloet des galoches, ignen foroît comme des pecquerets (30) qu'o z'i bouteroit men beudet d'en l'in et el tien d'en l'eute, quer cho foet un fier stafier (31), eche n'est my tout, ch'est qu'y porte san pquio fiu a carico (32) sur z'épeules, ma foenne comper, ch'et enn pquio guerchon qu'o l'air d'ête bien malin et d'ête d'enne boenne av'nure (33) comme sen père. Quand ju bien ravisé es saint lo tout men seux, j'ai entré denche l'église, igno enne porte d'enne heuteur en diablé, vo men fiu quand terois deux chents d'warots d'bizaïlles (34) den en carre, o n'attindrois my coere en heut, jerni (35), comper o froet lo en bieu entassage, igno poent d'grange den ch poyis chi del grandeur lo, o zi boutroi tout l'blé et l'z'avoine, el z'éteuilles ed tout no village et si enne sroit poent coer pleine.

Dem.

Es telle pu grande qu'el grange ed no magner.

Rép.

Enguen (36) vrement chest bien del tournure lo, al est enne foés pus longue et deux fois pu largue et trois foïs pu heute. Jen né coer du mo a m'tête a forche d'avoir béyé en heut, en béyant et heuchant m'tête, j'em su toqué (37) contre des saints (38) quétoite sur des lits d'fer ganne (39), les pieds ed chez lits chest des quiens, mais foucle (40) comper, chest des fieres (41) quiens quer i sacptent des dents com des bayonnettes, leux queux est entortillé alentour ed leux fesses, com enne rinquillerie (42), com eje beyoé tout cho, o s'est bouté a foere des pets su m'tête (43), y feut mordi men fiu comper qui leuchtent été pu d chonq chents, gerni comper, quo pête mignonement à Amiens, des gros, des quiots et des moyens, cho ju mieu quel pipe a m'né (44) ed no berquer, quand eje fu ercran d'aouïr tout chelo, jem su avanché pu avant, denche l'église, eje n'étoye mi coere a mitant eq, j'étoys carventé (45), et je n'en voyoi poent el bout, j'ai en huis qu'al étoit foette com enne porte en hesez (46) par en heut, et je guignoé par chez broque-reux (47), eje n'avois poent assez ed mes zieux pour guigner.

Dem.

Quoi chet cho eune huis, enn hesez, qud chet des broqueux, dime en peu comper ?

Rép.

enne huis, enne hese, chest ene porte qu'al est foete avec des bâtons crocwillés (48), quo voit cler à travers com a no carette, enfin en guignant par lo, j'en ai vu quatorze ou quinze qui aboyoete com des chorchez alentour d'ene pouldaine (49) ed fer ganne, i gnavoît des quio foutais (50) quo s'apelle des moigno (51), yz avoyette des pissatis rouge, il étoyte têtous tondus comme des tigneux (52), il avoit ed z'éreilles com des moirilles, leus bigrins (53) i bzoite des quio crimeus (54) com des seris, ignen avoit hin qu'aloît en molet pu gros, épi en eute qui lermangloyt (55), ed zeutes coere pu gros, igne avoit qui m'ébeubichoite (56) - saquerdi (57) compere — o zeut dit qu'o zergogeoit des cochons den leux panches, quand y les v'noit en cum Spritu tuo, is tordoite en deux, vo comper, si y cantoite com lo den no Eglise al sroit bientôt berzillé, ignen avoyt hin qu'avoyt en bâton blanc den s'main y ruoît su ele zeute pour les foaire taire et si y n'en pouvoit poent v'nir a bout, tant pu y tapoyt, tant pu y cryoite (58) ; o voyioit bien qu'in s'intindoete poent. quer ignen avoyt qu'aloete d'avant d'z'eute après inen finisoite poen, i réquemenchoyte trente six fois l'même cose. come y si pernoyte e—je croyé qu'il avoyete envi d'y couquer, igne avoy hin qu'avoyt enne grosse bête tortue (59) comme eune couliewe, al étoyt entortillé alentour ed sen bros com du lizron, il catouilloye as'panche, il boysioit a bouquette (60), et si avec tout ho al bruissoyt com du tonnoire, ignen avoyt coere hin qu'avoyt en houtieu foet com enne batte à flayer (61) il avoit ses doigts collés edsu, y bailloyt am'zure en pquio qu'eu, cho sonnoyt com des pets d'quien (62) a ches deux côtés deche l'église ignavoyt des gros curés qu'avoyte des faches com des lennes, ignen avoyt chonq ou

six alentour d'hin qu'étoyt ach l'autel, y plonquoite (63) alentour d'ly com no pouldaine quant al vont couvrir, il avoyt dens main en long bâton doer tortigné par en heut com no fourgon à ratincher (64), y l'etnoyt dens main, bé comper, com ej tiens en cachoir, il avoit sus tête en grand bonnet pointu (65) com tu diroyt el soufflet ed no marichot avec ene grande croix doer a sen cou com ene feme, in sane avire quine voyoit goute et quine savoyt ouaire lire, encoere moins sen métier, quer o lir montroyt den sen livre, encoere li foloyt i enne candelle en plein jour, is lechoit foere tout ce quo voloyt, ol herniquoye (66) ol déherniquoï tout ny pu ni moin ecq no q'vos, épi i s'ent alloye assire sur enne belle cayelle doéré durant qu'eje guignoye tout ho, ignen avoit hin à côté d'mi qui vendoit à boire, y v'noit des gens avec des quio pots, il en bailloyt a caquin ene quiotte goute, feut croire eq chetoyt du brennevin (67).

Dem.

Boute comper, conte coere em pquio molet.

Rép.

Jem su en allé boisier el chef ed monsieu St Jean lo tout près ; j'ai vu trois curés qu'étoye lo étampi tout droit (68), y v'noyt grament d'femme sagenouillés d'avant eux, i sane a vire echetoyt des mutaines (69), ecq pour les raboennir o les mettoyt ene grande bavette (70) edsus leux têtes en leux disant enne séquoy tout bo, pour les punir, y leux bailloyt a caquin ene quiotte baffe, épi chés femmes y bailloyte ed l'ergent den sen bonnet.

Dem.

Oucq to été comper dime en peu chocq t'o vu a Amiens ?

Rép.

Em'prom'nant dan l'ville, j'ai entré dan en eute église ou le St Sacrement étoyt exposé, j'ai bény foere el possession, j'en ai vu hin qui marchoye tout l'premier, il avoit en jupez bigarré com en caplute (71), im paroityt bien fiere, il avoy du poil ase mouse (72), ossi long ecq les guernons (73) ed no co, il avoyt ene épée a manche d'ergent et en grand coutieu o bout den bâton, i bzoit foere ringue (74) a tout chez gens – derrière li ignen avoyt en eute qu'avoit en grand pissati bleu, avec com deux grand patt'lettes (75) ed coiffion ahoqué a sin cou – derrière li ignen avoye d'zeutes quy marchoyte deux à deux avec des bourlets (76) d'fleurs d'su leux têtes avec com des palots (77) ed bo den leu main, épi ignavoyt ene bende d'curés qui marchoyte d'avant en grand saint enfrémé den en grand bahut doéré.

Dem.

Dim en peu comper, oucq to été après chel possession ?

Rép.

J'ai entré dench l'église pour entendre el messe. J'ai vu echtilo avec sen grand pissati bleu, qui chittoit (78) del galette pour en bailler en quio morcieu a des gens, vo comper, eje nem su poent trompé, quand j'tai dit ecq chés gens d'Amiens étoyte foux, quer jen ai vu hin com en grand albran (79) den en baquet il avoyt enne grande perruque d'cavieux sus tête, il avoyt a sen cou enne grande coiffe à coïron (80) avec en pquio chignoir noir ahocqué à sen cou par drière, im sane avire quine savoyt ouaire sen q'min, quer il o folu qu'eché guernonnier (81) épiechti a pissati bleu leuchent été conduire denche coeur pour boisier l'offrance et il l'ont ram'né as plache com sin savoit poent par iu il étoyt v'nu, comper jene finiroé poent si che te contoé touche que j'ai vu denche pays lo.

Dem.

Boute comper, coere en pquio molet, dime oucq to été après cho ?

Rép.

J'ai été vire men procureur, savoir aquoi en étoit men prochet i m'o assez bien r'chu, i m'o dit ecq jene m'enquêti poent ecq tout iroyt bien ; il m'o foët entrer dense n'étave à papier ; i m'o dit qu'il songnoit roïdement, pour my qui m'in-moyt bien, e—je l'aime bien étout ; j'em' rend bien ami d'ly car j'ai soen ed tems en tems d'ly porter ene séquoy.

Dem.

Viens comper. o zironz foere en pquio tour den chés camps pour prende en molet lair ; après quoi o varon erchinez den no moison mais dime en peu, compere, quod chet qu'eje gro mont que je voyt labot labot aveuc en grand pieu en-tiqué (82) den'l'mitant ?

Rép.

Comper, ché che grand village d'Amiens ej'gro mont ecq tu vois ches chel (83) cathédrale ; n'est-elle point grande assez ?

Conclusion

Comper entre den no moison, o mingerons enm morcieau (84) eje te dirai ecq tu m'baill'envi d'aller à Amiens ; ine feut poent avoir quarante ans sus tête com j'ai et m'poent coer avoere sorti d'sen village ; eje termerci comper ed tou che que tu m'o dit ; eje té promet ecq no gens iront d'main em'ner no vacque a toere mai_(note) mot oublié au manuscrit on peut songer à «dès» q'al eux vellé, j'irai porter sen vieau (84) amiens ; tu m'y maro, comper, quer je ne sai poent ech q'min ; or vir comper.

NOTES

- (1) Le Dialogue se déroule entre deux personnages dotés d'un nom abstrait : Demande et Réponse. Pour éviter les longueurs nous les abrégeons respectivement en Dem. et Rép.
- Dans le Ms 1255 (2) B, les paysans ont reçu chacun un nom : Toinot (diminutif de Antoine) et Moître Choïs (Maître François). Dans le Ms 1280 A d'Edouard Paris, les noms sont devenus : Colos (hypocoristique de Nicolas) et Toinot. Par contre, l'édition de 1823 reprend les deux noms abstraits initiaux.
- La mention Ledieu qu'on trouvera au fil des présentes notes fait référence aux commentaires de l'érudit dans sa traduction en patois de Démuin.
- Le sigle Cor renvoie au Glossaire de Corblet et les sigles NA, NA Sup, OA, SA représentent chacun nos divers lexiques picards du Nord-Amiénois, de l'Ouest-Amiénois et du Sud-Amiénois.
- La Note de Devauchelle, qui figure dans les Documents (infra) fait observer que des similitudes existent entre le Dialogue et la Chanson Vendéenne publiée par Mandet. Au cours des notes qui suivent nous pouvons faire parfois référence à cette Chanson en usant du sigle : Ch Vendée.
- (2) jou : A détacher du c qui représente «que» — jou se traduit ici par «donc». Il s'agit de la forme tonique du pronom «je» que signale Cor (page 103 — Chapitre IV — Du pronom) et qu'étudie Robert Emrik dans son article «La particule interrogative jou» (Revue «Nos patois du Nord» — no 15 — juillet 1966 — janvier 1969, pp. 2 —6).
- (3) écarbouillé : Cor traduit le mot par «éveillé», «vif», «pétulant». C'est le français «crabouillé» (réduit en bouillie) qui, en picard, a pris une acception différente. Notons la métathèse du a et du r.
- (4) ma fouene : expression où nous avons fouene pour fwé avec nasalisation de la voyelle — Cor cite d'autres formes qui ont le même sens : ma fine, mafique. Au Ms 1280 A, nous avons ma foi et ma fiquette.
- (5) machacré : l'adjectif «massacré» a ici une valeur de renforcement.
- Dans l'édition de 1823 (Ms 1255—6—B) nous lisons : in bigue ed massaque ed prochet que Ledieu traduit ainsi : un bigre ède massaque ède procès.
- (6) des gens d'affutte : Cor traduit l'expression par «gens de bonne compagnie».
- (7) pissatis : Cor traduit le mot par «robe d'enfant». Ce n'est pas tout à fait le sens ici. Nous apparentons le terme à pichou que Vermesse (Dictionnaire du patois de la Flandre française et wallonne, 1867) traduit par «morceau d'étoffe de laine que l'on met dans les langes des enfants et qui absorbe une partie de leur urine» (cf. le verbe picard piché qui veut dire «uriner»). On relève encore le nom pissaty dans un «Sermon picard» de 1739 (cf. Ms 1256 de la Bibliothèque municipale d'Amiens).
- (8) garcu : littér. «garde—cul». Cor enregistre d'ailleurs le terme sous cette forme et traduit par «jupon».
- (9) doérées : pour «dorées» — avec une diphtongaison du o.
- (10) seille : Il s'agit d'un seau en bois cerclé de fer qui servait jadis à puiser l'eau (cf. sèly au NA).
- (11) To l'diable : littér. «tu as le diable», c'est-à-dire «tu es endiablé» : cf. expr. fr. «avoir le diable au corps» (être passionné).
- (12) ahinchés : Terme que nous n'avons pas trouvé chez Cor ni dans les divers lexiques des parlers de l'Amiénois. Nous y voyons un composé de «hanche» — avec le sens de «hanché», c'est-à-dire présentant une attitude faisant saillir la hanche. Littré enregistre l'adjectif «éhanché» qu'il définit ainsi : «terme de manège—cheval éhanché—cheval dont une des hanches est, par quelque grand effort, descendue plus bas que celle de l'autre côté».
- ahinché est probablement le même mot que «éhanché», mais possède une acception quelque peu différente. Une intention ironique de la part de notre auteur peut expliquer le recours à ce terme —
- Au Ms 1255 (2) B nous lisons «ajusté».

- (13) foëreuses : féminin de foëreux – Se dit d'un individu apeuré, intimidé – (cf. fwéreu au NA).
- (14) coiffion : mot de la même famille que «coiffe», dont coiffion est le diminutif – Le terme peut évoquer un soin particulier accordé à la coiffure.
- (15) oer : or (cf. doëré supra note 9).
- (16) chignoire désigne généralement le tablier (cf. supra dans le texte : el chignoire ed nou marichot), mais il y a probablement une intention plaisante dans l'usage de ce mot pour désigner sans doute l'ahotwèr (cf. NA p. 29) qui est l'ancien voile que portaient les femmes pour aller à la messe (cf. encore l'ouvrage La Picardie – Paris, Editions d'Organisation – à la page 602. où une photographie rend exactement compte de cette sorte de voile).
- (17) bieaux : forme normale, en moyen picard de l'Amiénois, pour «beau» (cf. infra note 20).
- (18) paroés : qui se traduit habituellement par «paroi», mais ici il s'agit des remparts de la ville.
- (19) so : sac.
- (20) piaux et coutieux (un peu plus loin dans le texte) – La forme – yeu (pour – yo) n'est pas encore complètement généralisée en Amiénois. C'est donc bien en présence d'un texte du XVIII^e siècle que nous sommes. On lira, à ce sujet, l'ouvrage de Flutre «Du moyen picard au picard moderne» (Amiens, CEP III, 1977) aux paragraphes 73–74, pp. 69–72 et surtout, du même auteur, «Le Moyen picard» – (Amiens, 1970), aux paragraphes 100–101, pp. 442–444.
Nous trouverons les mêmes hésitations dans le Ms 1255 (4) B avec les formes bieu, piaux, viau – cf. la note 84 infra –
- (21) ene séquoy littér. «un je ne sais quoi» qu'on traduira par «un petit quelque chose». L'expression est encore usitée de nos jours, non seulement en Vermandois, mais aussi en Amiénois et en Basse-Picardie (cf. notre «Lexique picard des parlers du Vimeu» – Amiens, CEP, XV, 1981 – à la page 279) – article sakwa où l'on peut lire : «dans l'exp. in sakwa, quelque chose, Ab 54 (Lanchères) et sakwé : «petite quantité de nourriture, acompte alimentaire, Ab 100 – Béthencourt-sur-mer).
- (22) tout bit en bout expression relevée par Cor avec cette forme : de bitimbout et cette définition : «tout droit, en ligne directe, tout au long».

Au Ms 1255 (2) B nous lisons : ed mi quen bout et au Ms 1256 (2) B : toute bite ainbout.
- (23) voyerie : littér. «verrerie», c'est-à-dire «fenêtres» –
Au Ms 1255 (2) B : voiries et au Ms 1255 (6) B : voisières (qui est un autre mot)
- (24) des pu chenu église : Cor traduit chenu par «quelque chose de très beau, de très bon, de solide etc ... Mot populaire d'un usage très répandu».
Le mot, en français, est considéré comme populaire (cf. Littré – 6^e sens).
- (25) blite : forme contractée de «belitre» (qu'on trouve d'ailleurs sous cette dernière forme au Ms 1255 (4) B).
Cor traduit le mot par «niais, sot» –
- (26) Ledieu précise qu'il s'agit de la statue de St Christophe –, on trouve dans la quatrième strophe de Ch Vendée la comparaison avec la ruche.
- (27) reulettes : diminutif de reu (roue) – ici «petites roues» –
- (28) flageolets : Ch Vendée use du mot à la sixième strophe –

- (29) enterbendes : Terme à rapprocher de intèrbu qui désigne à Fluy (Am 142), les deux pièces qui traversent l'arbre tournant et qui soutiennent une aile à chaque bout – (cf. notre «Lexique picard du meunier» – Amiens, Eklitra, IV, 1967, page 24) –
Le nom intèrbène est encore attesté au NA (p. 85) avec le sens de «poutre de toiture» à Beauquesne (D1 54) –
- (30) pecquerets : Nous avons relevé ce terme en 1598 à Amiens dans ce contexte :
«ung bateau en forme de pecqueret» (in Glossaire du moyen picard Daire (Dictionnaire picard) enregistre pecqueret et traduit : «navire de pêcheur (1402)».
- (31) stafier : en français «estafier» au sens de «valet d'armes, laquais». Le terme figure sous la forme estaffier dans le «Véritable Discours d'un logement de gens d'armes» de 1654 – Ledieu (Glossaire de Démuin) traduit estafier par : «mauvais garnement, mauvais drôle, polisson, vaurien» –
Dans notre Dialogue le sens du terme paraît aussi dépréciatif.
- (32) a carico : Cor enregistre une expression très voisine : cari couillette : «à dos, à califourchon», L'exp. a kariko est encore très vivante de nos jours (cf. NA p. 120).
Étymologie probable : charrier + cou.
- (33) ev'nure : Le nom est attesté au NA, mais avec un sens différent : «mal d'aventure, panaris». Ici le sens est voisin de «constitution, corpulence».
- (34) warots d'bizaïlles : Cor traduit waras ou waros par : «fourrage composé de féverolles, de pois et de vesces». –
Les bizaïlles sont des pois des champs ou pois gris. Le terme est fréquemment relevé dans notre Glossaire du moyen picard. Le nom existe en afr. Godefroy le traduit ainsi : «espèce de pois cultivés pour le fourrage» et Greimas : «mélange de graines» –
Le terme est encore attesté en picard moderne : cf. SA p. 24.
- (35) jerni : fr. jarnidieu par apocope – Il s'agit d'un juron atténué. Il correspond dans la leçon du Ms 1280 A à mordy (mordieu).
- (36) Enguen – Ce mot reste obscur. Il semble devoir renforcer l'adverbe vrement. Il faut sans doute lire : en guen et voir peut-être dans le second terme une altération de «diantre», comparable à celle que nous avons avec guiu pour «Dieu» – (cf. La Chanson du Père Daire de 1748). Nous notons encore guieu (Dieu) dans l'œuvre de 1750 que nous avons publiée dans la Revue Eklitra 14 – 1980 (pp. 13–14).
Autres références intéressantes : Cor enregistre parguène : «espèce de juron – synonyme pardine» – que nous pouvons traduire par «pardieu» –
– Taverdet, dans son ouvrage «Les patois de Saône-et-Loire» (Dijon, ABDO, 1980) p. 212 écrit : «confusion entre les dentales et les vélaires palatalisées : au XVe siècle, on écrivait déjà Guieu pour Dieu» et donne en référence R. Philippon – «Le dialecte bressan aux XIIIe et XIVe siècles» in Revue des Patois, 1887 – p. 1159 –
- (37) toqué : heurté. Littre considère le verbe «toquer» comme vieilli et lui donne comme premier sens «toucher» – Furetière confirme l'observation dans son Dictionnaire en accordant au verbe cette définition : «vieux mot qui signifie heurter, qui ne se dit plus que dans les Provinces ...» La leçon du Ms 1256 (6)B porte rabuqué.
- (38) saints : pour Ledieu, il s'agit de deux évêques enterrés près du portail de la cathédrale.
- (39) d'fer ganne : littér. «de fer jaune» – pour désigner le cuivre ou plutôt le bronze.
- (40) foucle ou foude ? – La lecture ici est difficile. Peut-on interpréter «fou de » ?
- (41) fieres : cruels. C'est le sens de «fier» en afr.

- (42) rinquillerie – Peut se traduire soit par «clématite vigne-blanche», soit par «lierre». Lire notre article : «Les noms qui désignent la clématite vigne-blanche dans les parlers de la Somme» Revue Eklitra 17-1983, pp. 7-12.
- (43) pets su m'tête Pour Ledieu il s'agit des orgues de la cathédrale.
- (44) pipe a m'né : Expression à rapprocher de pipe o so qui désigne la cornemuse (cf. à ce sujet notre «Lexique picard du berger» Eklitra XXX, 1977). Ici littér. «pipe à mener» (sous-entendu : le troupeau) –
- (45) carventé Cor traduit craventé par «fatigué» – cf. NA Sup – article èse kravinté (p. 56) qui est traduit ainsi «se faire mourir à la tâche» à Molliens-au-bois – Am 22 –.
Notons la métathèse, phénomène courant de phonétique picarde –
- (46) hesez : Ledieu assure, à juste titre, qu'il s'agit des grilles du choeur.
Cor note hèse qui est traduit ainsi : «barrière à treillage qui clot les vergers» (cf. notre article : «Les noms qui désignent la petite porte servant de barrière dans les parlers de la région d'Amiens» – Revue Eklitra 3 – 1969, pp. 9-15).
- (47) broquereux Cor transcrit brocreux et traduit : «barreaux, échelons» – Terme encore très vivant dans les parlers actuels (cf. NA brokreu, p. 46 – et SA brokleu, p. 32).
- (48) crocillés : même mot que crankevillé chez Cor : «qui a les jambes torses» – Ici : «torsadés» –
- (49) pouldaine dinde – Ledieu, en s'appuyant sur le passage de l'édition de 1823 : «cherchit à l'intour d'enne poule d'Inne» estime qu'il s'agit de la maîtrise de la cathédrale.
- (50) foutais : Cor enregistre le nom de foutet avec le sens de «petit garçon, en Ponthieu».
- (51) moigno : moineau – Il s'agit ici des enfants de choeur ou «moinillon» – (la moquerie est évidente) –
- (52) tondus comme des tigneux : cf. Ch Vendée, où il est question, dans la strophe 7, «d'enfants tondus comme des oeufs».
- (53) bigrins : Dans l'édition de 1823 citée au Ms 1255-6 – B, on lit : les tiots bigues –
bigue est manifestement la forme picarde de «bigre» – (en vertu de la règle phonétique de la double consonne finale réduite à une seule) – La leçon du Ms 1255 (2) B porte : i gnavoit des quots bigres.
bigrin est le diminutif de bigre avec l'adjonction du suffixe – in.
bigue est ici un substantif (et non une interjection comme c'est toujours le cas en français). Dans les «Mélanges Lorient» (Dijon, ABDO, 1983) Ivan Petkanov (article intitulé «Traces dans le vocabulaire normand du bogomilisme ...» pp. 89-90) cite le nom bigr avec le sens de «mauvais garnement». Le nom est aussi attesté en moyen picard. Fernand Carton le relève chez François Cottignies (Chansons et Pasquilles éd. critique de 1965 – Arras, SDP) et lui donne le sens de «injure vague».
Dans le Dialogue, bigrin (dérivé de bigre, forme atténuée du français «bougre» emprunté au fr. médiéval bulgarus) n'a pas, à notre avis, la valeur péjorative du nom en normand. Nous le traduisons par «petit garnement» – On peut attribuer à ce substantif, tout au plus, une nuance moqueuse bien en accord avec l'esprit du texte.
- (54) crimeus : Il faut voir dans ce substantif une variante phonétique de «clameur», en vertu de l'alternance phonétique picarde bien connue 1/r. La variante vocalique, dans la première syllabe, s'explique par l'analogie avec «cri». Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que la leçon du Ms 1255 (6) B est la suivante : «... y faisint des cris come des soiris».
- (55) ermangloyt : du verbe ermangler. Cor enregistre «remangler, mimer quelqu'un, le grimer, le contrefaire».
Le NA note «ermanglé, reprendre quelqu'un par la parole en se moquant de lui».
Nous sommes ici très près de ce sens.

- (56) ébeubichoïte : Du verbe ébeubir, attesté au participe passé au NA, «ébeubi : surpris, étonné» — Le verbe, à l'infinitif, semble tombé en désuétude dans le picard moderne (il s'agit d'une conjugaison obsolète).
- (57) saquerdi : forme altérée de «sacredieu».
- (58) Passage très proche dans Ch Vendée à la fin de la huitième et dernière strophe.
- (59) enne grosse bête tortue — Ledieu traduit le passage : enne bête bête tortusse et indique qu'il s'agit d'un serpentiste (ou joueur de serpent) —
 Dans Ch Vendée, il est question, dans la septième strophe, d'un «grand enragé qui mordait par la queue une couleuvre».
- (60) boysoit a bouquette : expression amusante qui peut se traduire littéralement : «baisait à petite bouche», c'est-à-dire «accordait un léger baiser, simplement du bout des lèvres».
- (61) batte à flayer : Il s'agit de la partie battante du fléau. Voir, à ce sujet, NA à l'article bate (p. 37) et l'article de René Gaudefroy : «La fabrication du fléau à battre» (Revue Eklitra 2 — 1968, pp. 37—40) — Ledieu en traduisant le passage : en othieu come en bataflye, indique qu'il s'agit du basson.
- (62) des pets d'quien : littéralement «des pets de chiens». Selon Ledieu, il pourrait s'agir de l'ophicléide (instrument fort usité jadis dans les offices religieux).
- (63) plonquoite : Cor traduit plonker par : «plonger, ployer sous un fardeau».
 On notera l'ironie avec le recours à ce verbe.
- (64) fourgon a ratincher : Le NA enregistre fourkon avec ce sens : «instrument en forme de crochet servant à ramoner la braise». Cor traduit ratincher par «ramasser».
 Il s'agit de la crosse de l'évêque.
- (65) en grand bonnet pointu : Il s'agit de la mitre. Dans l'édition de 1823, on lit : en long bonnet fin et dans le Ms 1255 (2) B : en long bonnet findu.
 La comparaison qui suit avec un soufflet de maréchal-ferrant rappelle la Ch Vendée où il est question, dans la quatrième strophe, d'une «espèce de soufflet».
- (66) herniquoye : du verbe herniquer qui signifie «harnacher» (cheval) à Rubempré (Am II) — in OA, l'arnitchure est le harnachement du cheval —.
 A La Beuvrière (Bt 59), l'expression mal arnéké signifie «mal accoutré». On appréciera l'intention irrévérencieuse que comporte ici l'usage de ce verbe. Cependant cette intention irrévérencieuse, qu'on note souvent dans ce Dialogue, est tempérée par le fait qu'un paysan fait tout naturellement des comparaisons avec ce qu'il connaît, c'est-à-dire avec son métier de cultivateur et les activités artisanales qui s'y rattachent.
- (67) brennevin : Cor traduit brin de vin par «eau-de-vie». Le mot est le même que l'allemand «Branntwein» qui a un sens analogue.
- (68) étampî tout droit :
étanpi est défini par Cor : «être debout, être dressé». Nous rapprocherons cette expression pléonastique de cette phrase recueillie à Vermand (Sq 47) : étinpisé vou tou dré ! (mettez-vous debout !).
- (69) mutaines : féminin de «mutins», au sens de «désobéissants» «insoumis» —, mais ce peut être encore le substantif correspondant au verbe mustiner (tricher au jeu) que cite Cor ; cf. encore mustineux, chez Cor : «celui qui triche» — Les deux sens s'accordent bien avec le contexte ici.

- (70) bavrette : pour «bavette» — avec un r parasite (phénomène connu en phonétique picarde) —
- (71) caplute : terme courant pour «chenille» dans la région d'Amiens — cf. NA p. 107 et OA p. 194 et SA p. 119.
- (72) mouse : Cor traduit le mot par «visage, museau» — Il peut s'agir aussi de la lèvre — cf. article mouse NA p. 136.
- (73) guernons : Cor traduit le mot par «barbe» «moustache» — C'est l'ancien français «grenon» qui a aussi ce sens. Il s'agit du suisse chargé de faire respecter l'ordre dans les églises. Ce personnage, devenu légendaire, avait toujours fière allure.
- (74) foere ringue : locution verbale qui signifie : «ranger, mettre en rang» — Cor enregistre ringue : «rang, ligne» et «rangée» —
- (75) patt'lettes : Cor traduit patelette par «plateau à quêter». Il s'agit ici d'une comparaison burlesque.
- (76) bourlets : A Beauquesne (DI 54) — NA p. 49 — le «bourlé d'osiyi» désigne le frontal des enfants.
- (77) palots : Cor traduit le mot par «pelle de bois» —
- (78) chittoit : Le verbe chitter peut être considéré comme une variante de chiketer (couper par petits morceaux) chez Cor. L'alternance phonétique k/t est normale en picard.
- (79) albran : désigne, chez Cor, à la fois un «jeune canard sauvage» et un «individu plein de jactance». C'est ce dernier sens qu'il convient de retenir ici.
- (80) coirion : Cor traduit le mot par «cordon». Le terme est formé sur «cuir», ce dernier servant à faire des cordons ou des lacets. En afr. le «corion» est une attache de cuir.
- (81) guernonnier : Mot plaisant formé par l'auteur du Dialogue sur guernon : cf. supra note 73 — Le terme peut se traduire par «porteur de moustache».
- (82) entiqué fiché — Chez Cor une entike est un «pieu» , cf. OA où intiki signifie «ficher dans le sol» à Naours (D1 84).
- (83) chel doit se traduire par «la» (et non par «cette») — cf. à ce sujet, notre article «Problèmes posés par le démonstratif—article féminin en picard» —
Revue de Linguistique romane — juillet→Décembre 1975 — pp. 432—450.
- (84) Les formes morcieau, vieau, devenus morsyeu et vyeu, dès le moyen picard, prouvent, à l'évidence, que le Dialogue a été composé au XVIII^e siècle dans la région d'Amiens — cf. encore la note 20 supra — avec piaux et coutieux.

TRADUCTION

Demande

A propos, compère, où donc allais-tu l'autre jour aussi pétulant sur ton âne ; tu étais là-dessus comme une paire de pinces sur le dos d'un chien, où donc allais-tu ?

Réponse

Ma foi, compère, j'allais à Amiens.

D

Qu'allais-tu faire là-bas ?

R

J'ai là un sacré procès qui me fait enrager, pourtant je crois que je le gagnerai car il y a des braves gens qui s'en occupent activement ; pour moi, ma foi compère, ce sont des gens avisés ; si tu les voyais, ce sont des juges tout barbouillés d'argent ; ils ont des perruques de cheveux sur la tête, comme des bottes de paille ; si tu les voyais, mon petit compère, tu serais ravi, ils sont assis là dans une grande chambre à l'hôtel de ville ; en est d'autres entortillés dans de grandes robes comme celle de notre curé ; ces robes ont des manches ni plus ni moins que le jupon de ma femme.

D

Que font-ils ces beaux messieurs, compère, dis-moi un peu ?

R

Ils sont assis là sur de belles chaises dorées pour écouter les plaideurs quand les gens viennent leur conter leurs affaires . ils font des oreilles comme quand notre chien flaire, avec des yeux comme l'âne qui boit dans un seau de bois.

D

Ont-ils de belles femmes ces beaux messieurs-là, dis-moi un peu, compère.

R

Tu es endiablé avec les femmes, compère ; tu n'as pas envie de changer à ton âge ; leurs femmes sont faites comme les nôtres ; elles sont mieux ajustées, mais elles ont l'air apeuré ; cependant elles sont belles et bien nourries , on dirait qu'elles ont de la graisse jusqu'aux talons ; je te dirai, compère, qu'elles sont plus épaisses du jarret que la femme de notre meunier quand elle a accouché de trois garçons.

D

Sont-elles bien ajustées ces belles demoiselles, dis-moi un peu ?

R

Eh bien, compère, je vais te le dire à la bonne franquette ; leurs cheveux sont dressés sur leurs têtes comme sur celle d'un damné , ils sont torsadés de toute sorte de façons avec un peu de coiffe, ainsi qu'un rien ; encore celle-ci est-elle perchée tout en haut de leurs têtes ; il en est d'autres qui ont des plumes de coq comme les mulets chargés de bagages que nous voyons parfois passer par notre village ; elles ont des colifichets et des jardins sur leur coiffe ; elles ont de beaux jupons tout peinturlurés avec de petits brimborions accrochés devant leur ventre qui reluisent comme de l'or . elles ont des colifichets suspendus aux oreilles avec un outil sur deux épaules comme le tablier de notre maréchal-ferrant ; elles sont avec cela bâties comme nos femmes quand elles se rendent à la messe avec leur tablier sur la tête . en un mot, compère, ce n'est rien de le dire, il faut les voir.

D

Dis-moi un peu, compère, fait-il beau à Amiens.

R

Eh bien, compère, il n'y a pas de pays dans cette contrée-ci, ni de village semblable à celui-là , mais c'est regrettable que tous ceux qui y habitent soient tous fous ; si tu voyais, compère, on a fait un grand mur autour de leur village pour les enfermer de crainte qu'ils ne s'enfuient . à ce mur il y a des portes d'une hauteur du diable et des issues aussi qu'on ferme le soir. Eh bien, mon compère, toute la journée ils sont une douzaine avec des fusils comme des chasseurs , ils ont toujours peur qu'on vienne les prendre quand on passe à la porte ; il y a encore une autre bande qui porte à la main de longues alènes pour piquer les sacs de blé ; ils ont si peur dans leur peau qu'ils fouillent tous les gens qui passent pour voir s'ils n'ont pas de couteaux pour se battre ; enfin, mon enfant, c'est comme une bande de voleurs au coin d'un bois.

D

Comment est-il fait ce village-là, compère ; tu peux m'en parler un peu, car tu y fus et moi pas.

R

Eh bien, compère, il y a des chemins d'un bout à l'autre, percés en droite ligne ; il y a tant de cailloux si bien alignés l'un contre l'autre que tu ne mettrais pas le pied sans qu'il ne bute sur des cailloux ; il y a tant de maisons qu'elles sont attachées ensemble ; elles sont pleines de verrerie de bas en haut ; cela, compère, si tu voyais il y a une espèce d'église parmi les plus belles que j'ai jamais vues ; il y a tant de saints que tu ne pourrais jamais les compter même si tu avais encore plus d'esprit que notre maître d'école ; il y en a des gros, des petits et de toute espèce ; il en est un, à la porte de l'église, qui a tout l'air d'un gros bête, ma foi, que je te dirai, mon pauvre compère, qu'il me fait encore peur quand j'y pense, car il a une tête comme un taureau ; il a des yeux comme une jatte qui sert à traire ; son nez ressemble à une grosse ruche ; il a des oreilles comme des roues de binot ; il a une bouche comme un four et des dents comme des flageolets ; va, compère, si tu voyais sa mâchoire c'est comme un lutrin qui sert à chanter l'épître ; on y jucherait plus de six poules ; il a un ventre comme une étable à vaches ; ses fesses ressemblent à de grosses poutres et ses pieds à des troncs d'arbre ; va, compère, c'est heureux qu'il soit pieds nus, car il lui faudrait des galoches ; il lui en faudrait comme des bateaux de pêche où l'on mettrait mon âne dans l'un et le tien dans l'autre, car c'est un fier spadassin ; ce n'est pas tout : il porte son petit garçon sur ses épaules ; ma foi, compère, c'est un petit garçon qui a l'air d'être bien malin et d'une bonne constitution comme son père. Quand j'eus bien contemplé ce saint-là tout mon saoul, je suis entré dans l'église, il y a une porte d'une hauteur sans pareille ; va, mon fils, quand tu aurais deux cents de mélange de légumineuses de pois des champs dans un char, on n'atteindrait pas encore le sommet ; jarnidieu compère, on ferait là un beau tas ; il n'est aucune grange dans ce pays de cette grandeur ; on y mettrait tout le blé, l'avoine et les chaumes de tout notre village qu'elle ne serait pas encore pleine.

D

Est-elle plus grande que la grange de notre meunier ?

R

En vérité c'est bien de cette tournure-là ; elle est une fois plus longue, deux fois plus large et trois fois plus haute. J'ai encore mal à la tête à force d'avoir regardé vers le haut ; en regardant et haussant la tête, je me suis heurté contre des saints qui étaient sur des lits de fer jaune ; les pieds des lits ce sont des chiens, mais, compère, ce sont des rudes chiens car ils sortent des dents comme des baïonnettes ; leur queue est entortillée autour de leurs fesses comme de la clématite-vigne-blanche ou du lierre. Tandis que je regardais tout cela, on s'est mis à faire des pets au-dessus de ma tête ; il faut, mordieu, mon compère, qu'ils aient été plus de cinq cents ; jarnidieu compère, qu'on pète mignonnement à Amiens des gros, des petits et des moyens ; cela joue mieux que la cornemuse dont se sert notre berger ; quand j'ai été fatigué d'entendre tout cela, je me suis avancé plus avant dans l'église ; je n'étais pas encore au milieu que j'étais éreinté et je n'en voyais pas le bout. J'ai vu une porte à claire-voie par en haut et j'ai jeté un oeil à travers les barreaux et je n'avais pas assez de mes yeux pour lorgner.

D

Qu'est-ce donc qu'une porte, une barrière à claire-voie, qu'est-ce donc que des barreaux, dis-moi un peu compère ?

R

Une porte, une barrière à claire-voie c'est une fermeture faite avec des bâtons recroquevillés qui laissent passer le jour comme sur notre charrette ; enfin en lorgnant par là j'en ai vu quatorze ou quinze qui aboyaient comme des sorcières autour d'une dinde de fer jaune ; il y avait des petits garçons qu'on appelle moinillons : ils avaient des robes rouges ; ils étaient tous tondus comme des teigneux ; ils avaient des oreilles comme des morilles ; leurs petits garnements faisaient des petits cris comme des souris ; il y en avait un qui allait un peu plus fort et un autre qui lui faisait des remontrances ; d'autres plus gros encore ; il y en avait qui m'étonnaient—sacredieu compère—on aurait dit qu'on égorgeait des cochons dans leur ventre quand on arrivait au Cum spirituo tuo ; ils se tordaient en deux, va compère, s'ils chantaient ainsi dans notre église elle serait bientôt rompue ; il y en avait un autre qui avait un bâton blanc à la main qu'il jetait sur les autres pour les faire taire et il n'y parvenait pas—plus il tapait, plus ils criaient, on voyait bien qu'ils ne s'entendaient pas car il y en avait qui allaient avant les autres ; après ils n'en finissaient pas ; ils recommençaient trente six fois la même chose ; de la manière avec laquelle ils s'y prenaient, je croyais qu'ils avaient envie d'y coucher ; il y en avait un qui avait une grosse bête tordue comme une couleuvre ; elle était entortillée autour de son bras comme du liseron ; il chatouillait son ventre avec ; il la baisait à petite bouche et aussi avec tout cela elle faisait

un bruit comme du tonnerre ; il y en avait encore un qui avait un engin fait comme la partie battante du fléau ; il avait les doigts collés dessus ; il donnait parfois un petit coup ; cela sonnait comme des pets de chien ; aux deux côtés de l'église il y avait de gros curés qui avaient des visages comme des lunes ; autour de l'un d'entr'eux qui était à l'autel il y en avait cinq ou six ; ils se prosternaient tout autour comme nos dindes quand elles vont couvrir ; il tenait à la main un long bâton torsadé à son extrémité supérieure comme notre tige de fer servant à ramener la braise ; regarde, compère, comme je tiens mon fouet ; il avait sur la tête un gros bonnet pointu comme s'il s'agissait du soufflet de notre maréchal-ferrant avec une grande croix d'or au cou d'une femme ; on aurait dit qu'il ne voyait rien et qu'il ne savait guère lire, encore moins son métier, car on lui faisait voir dans son livre et il avait même besoin d'une chandelle en plein jour ; il se prêtait à tout ce qu'on voulait de lui ; on le harnachait, on le déharnachait, ni plus ni moins comme nos chevaux , et il allait s'asseoir sur une belle chaise dorée. Pendant que je contemplais tout cela il y en avait un près de moi qui vendait à boire ; des gens venaient avec de petits pots ; il en donnait à chacun une petite goutte : il faut croire que c'était de l'eau-de-vie.

D

Poursuis, compère, raconte-moi encore un peu.

R

Je suis parti baiser le chef de Monsieur Saint Jean là tout près ; j'ai vu trois curés qui étaient là debout sans bouger , beaucoup de femmes venaient s'agenouiller devant eux ; il semblait que ce fussent des mutines auxquelles on mettait sur la tête une grande bavette pour les rendre meilleures en leur disant je ne sais quoi à voix basse ; pour les punir on leur donnait à chacune une petite gifle et les femmes donnaient de l'argent dans son bonnet.

D

Où as-tu été, compère, dis-moi un peu ce que tu as vu à Amiens.

R

En me promenant dans la ville, je suis entré dans une autre église où le Saint Sacrement était exposé ; j'ai regardé passer la procession , j'en ai vu un qui marchait en tête ; il avait une jupe multicolore comme une chenille ; il me paraissait bien méchant , il avait du poil aux lèvres aussi longs que les moustaches de notre chat ; il avait une épée à manche d'argent et un grand couteau à l'extrémité d'un bâton ; il faisait aligner tout le monde ; derrière lui, il y en avait un autre qui portait une grande robe bleue avec deux grands plateaux en guise de coiffe accrochés à son cou , derrière lui il y en avait d'autres qui marchaient deux par deux avec des bourrelets de fleurs sur la tête avec comme des pelles de bois à la main et il y avait une bande de curés qui marchaient devant un grand saint enfermé dans un grand coffre doré.

D

Dis-moi un peu, compère, où as-tu été après la procession ?

R

Je suis entré dans l'église pour écouter la messe. J'ai vu celui qui avait une grande robe bleue entrain de découper de la galette pour en donner un petit morceau à des personnes , va compère, je ne me suis pas trompé quand je t'ai dit que les amiénois étaient fous car j'en ai vu un, comme un grand diable, dans un baquet ; il avait une grande perruque de cheveux sur la tête , il portait au cou une grande coiffe à lacets avec un petit tablier noir accroché au cou derrière , il me semblait qu'il ne savait guère son chemin car il a fallu que le porteur de moustache et celui à la robe bleue l'allaient conduire dans le chœur pour baiser l'offrande et ils l'ont ramené à sa place comme s'il ignorait d'où il était venu . compère, je n'en finirais pas si je te contais tout ce que j'ai vu dans ce pays.

D

Poursuis, compère, encore un peu. Où es-tu allé après cela ?

R

J'ai été rendre visite à mon procureur pour savoir où en était mon procès , il m'a bien reçu ; il m'a dit de ne pas m'inquiéter, que tout irait bien , il m'a fait pénétrer dans son étable à papier ; il m'a dit qu'il s'en occupait ferme, pour moi qu'il aimait bien et je l'aime bien aussi ; je m'en suis fait un ami car j'ai soin de lui porter quelque chose de temps à autre.

D

Viens compère, nous irons faire un petit tour dans les champs pour prendre un peu l'air ; après quoi nous viendrons prendre la collation de quatre heures à la maison ; mais, dis-moi un peu, compère, qu'est-ce donc que ce gros tas que je vois tout làbas avec un grand pieu enfoncé au milieu ?

R

Compère, c'est le grand village d'Amiens et le gros tas que tu vois c'est la cathédrale ; n'est-elle pas assez grande ?

Conclusion

Compère entre chez nous : nous mangerons un morceau et je te dirai que tu me donnes encore envie d'aller à Amiens. Il ne faut pas avoir quarante ans d'âge comme c'est mon cas et ne pas être sorti de son village ; je te remercie, compère de tout ce que tu m'as dit et je te promets que nos gens iront demain conduire notre vache au taureau, mais dès qu'elle aura vêlé, j'irai porter son veau à Amiens . tu m'y mèneras, compère, car j'ignore le chemin ; au revoir compère.

Dialogue des deux paysans Toinot et Moître Choïs.

oz o tant crié noé qu'il est arrivé

Dialogue entre deux paysans sur la ville et la cathédrale d'Amiens.

Toinot

Approche compere ou chet quet alloit l'autre jour si écarbouillé sus ten beudet, t'avoit l'r d'en prelot ozeu dit sans comparaison en monsieur t'estoit la dessus fiqué comme u poire d'épinche sul dos d'en quien.

Moître Choïs

Oucque j'allois ma fouenne ge men allois amien.

Toinot

Queque ta'allois foire lo.

Moître Choïs

J'ay en maffaire procès qui me fois arabier, stapendant eje croiq què je l'éloigneré qued ma fouenne i gno de braves gens qui y besognent roidement dont en veritas des gens d'affute il ont des juste au corps tout embarbouillé d'argent il ont des peruque sur leu tête comme des bottes d'éteulle leurs femmes bien belles et bien ajusté jusqu'à leu talon sont aussi épaisses par leur quatcu quelle femme ed nos berquer quand al est acouquée de trois fieu.

Toinot

di men peu foit y bieu lo

Moître Choïs

Hé compere igno poen d'village den ech poys chi si bieu quechtilo igno des rues ed mi quen bout mis qu'à l'eutte perché toutes droite igno tan ed cailleux a terre y sont si bien arrangé l'un contre l'eutre eque tu ne bouteros poen ten pied a terre san q tu nel boute sur en cailleux igno tant d'moison qual sont attaqué l'ène contre l'autre, al sont toute plaine ed voiries edpus en bos tout jusqu'en hiaut igno lo ene des plus chenu église que je n'ay jamois vu, des saints il y sont par bende y sont incroqués l'en sur l'autre, tant ignenno y gno en gros gros blitte il o ene tête tout come en toire, des yeux comme des crotte ed quèvres sen nez chez comme ene grosse ruque, il o des dens comme des flageolet, ene bouque comme ene caudière, s'en menton chez comme en talon d'bottes il o ene panche comme ène étave a vaques ses cuisses chez comme des entrebendes, ses gambes chez comme des arbres tournants, ses pieds chez comme des saquid trouble, bien en vien qu'il est a pied de quau qued s'il avoit des galoches i gnen faudroit comme des pequerets o zi bouteroit ten beudet d'en ene et pil mien d'en l'autre. Chet en moître staffier, j'ay entré dench l'église, i gno ene porte d'ene hauteur endiablé quant y gneroit d'eux chent d'oeuvres ed bisailles d'en en quart on n'attendroit poin quoir en hiaut. Y gno mordi lo en bieu tassage i gno poen d'grange deche poys chy del grandeur los — O zi bouteroit tous les bleds et les avoines et les éteulle ed tous nos poys.

Toinot

Al est don ossi grande quelle grange del magniere

Moître Choïs

Ch guen vrement chet bien del levnote los al est ene fos pu longue deux fois pu largue trois fois pu heute — j'ene n'avois du mos a men co a forche d'haucher eme tête pour en vir el combe en beant en haut jeme sus terbuqué les gambe contre des saints qui étoient couqués à ter el panche en haut sur des lits de fer qui étoètes tout gannes les pieds de che lis ch'étoit ma fouenne deses quiens mais des fiers y saquoètes des dens comme des bayonete la queue étoit eintortillé sus leu dos comme ene rinquillerie en beant chelo j'ai gainné en haut, iss sont bouté à foir des pets sume tête il faut mordi qu'il euch été pud chont chent gernie quo Pete mignonement amiens—des pquo des moyens des gros o qho enquoir mieux quel pique ed no berquer quand j'ay yeu accouté ellos j'eme sus rué del l'église épi n'en voyois poen el bout — j'étois rcran que j'n'étois enquoir qu'à mitant, j'ai vu ene porte qu'al étoit foete en hequet par en haut j'ai gaignis par chez broquereux.

Toinot

Queque chet en hequet queque chet en broquereux.

Moitre Choïs

Ene porte foite en hequet chet en hüy foés avu des batton croiqvillés quo voit cler a travers chez broquereux, chet comme des piertreux d'ene quarettte a travers chez batton tout comme des battoires d'ene quarettte a six portieres en guignant dont par chez broquereux j'en n'ay vu quatorze ou quinze qui aboyoites comme des chorchez à l'entour dène pouldaigne i gnavoit des quots bigres qui avoetes des pissatis rouges il étoètes teurtous tondu comme des tigneux il avoètent des oreilles comme des reulettes de binot les bigres faisoètes des pquot oignement comme des soiris i gnien navoit qui alloites un pu gros d'eutes qui i aloites en peu pu pquot inas y gnen n'avoit qui m'ébeubissoites gernie comper o zeu dit quon écorchoit des vieu den leurs panches quart il étoites a zamen et a chez cum spiritutu um les bigres se copoites en deux si y cantoites jamois den nos église il berzilleroit et y gnen avoit en qui avoit en batton blanc dennse main y tapoit sa tout zautre comme en n aragé pou les faire taire y nin pouvoit poen vnir a bout y gnen avoit en autre qui avoit ene grosse bête tortuze al étoit entourtillée den ses bros il catouilloit par ed zous se panche alle brouissoit comme du tonnoire, y gnen avoit quoir en autre qu'avoit en euti foit comme ene batte a fleyer i avoit les deux mains collées d'sus y bailloit en quo d'sus, cho sonnoit comme des pets d'equien a chez deux côtés dech l'église y gnen avoit deux prete assis en quemise il avoit des pquo sots sus leu bros, il avoètes des faces comme des lènes y gnen avoit chonque ou six à l'entour d'èche l'otel y plonquoites comme ene pouldaigne quant al vont couver – y randissoites a l'entour d'en qui avoit densse main en grand batton d'argent tortu par en haut il avoit en long bonnet findu susse tête chetoit ma fouenne comme elle soufflet ed nos marechos, y nos sanne à vir qui ne savoit oir sen métier il y falloit ene candelle en plein mydy pour lire den sen livre enquoir fouloit y qu'il lui boute d'sus il faisoète foire comme y vouloètes il l'abilloites, il désabilloites, il l'arniquotoite, il déharniquotoites ni pu ni moins qu'en guevo – vïo tout chanque j'ay vu den chelle belle ville d'Amiens – qu'en dis tu compère –

Toinot

Tume baille envie d'y (note – j'iray mné nos vaques a toire quant elle éro vellé sen vieu jel porteray amiens après chos o z'n parront ensanne adieu compère.

(note) le mot manque au manuscrit . aller.

Einterkien eintré deux poysans Colos et Toinot sus l'ville et l'cathédrale d'Amiens.

T.— A proupos, ch'copère, ouech q't'alloës si écarbouillé sus ten beudet ; t'avoëz l'air d'un prélot : si t'avoëz yeu ete belle houpelande ed toille blanque, é pis tes keuches ed tirtaine, aveuq ein p,quiot molet ed fraine su d'tête, o t'éroet prin, sans comparoison, pour ein mossieu : t'étoëz incrinqué sus tein beudet, comme aine poëre d'épinche sus l'dos den quien : ou q't'alloës don si bien grimpé.

C.— Ma foi, Copère, eje m'en alloez à Amiens.

T.— Dimn'ein peu, foity bieu lo ?

C.— Bayes, men Copère, feut t'bouter den t'tête qui gnio poen d'village dens ch'poÿs chi d'el tournure lo.

T.— Quoi q't'alloëz fouaire ?

C.— J'y allois pour ein bigre d'prochet qui m'fouet arabier. Chtapeindant j'crois eq je l waigneraï ; car y gno'd braves gens qui y b'sognent rud'ment. Ch'est ma fiquette des gens d'affute.

T.— Dimm'ein peu eqment ch'q'namiens est fouet ?

C.— Ein p'quiot molet avant q'd'y eintrer, je n'n'étoez tout ébahi à forche ed vire ed moisons épis d'clockers. L'couverture d'chés moisons ch'étoit ni pus ni moëns ec q'du flan grillé chés clockers étouëtent d'ène diante éd heuteur. J'ai avanché coëre en peu pu loin, j'ai lo vu des foncés comme des grandes vallées, après ch'lo, j'ai eintré par ene porte qu'al étoët fouaite par ein heut, tout comme l'muraille ed no église et pi j'ai ravisé des rues tout d'bit ein bout perchées qu'on n'en voyouet poen l'définition, y gnio tant d'cailleux à terre, y sont si bien arrénés qu'y feut absolument qu'o mèche sen pied sur ein. Y gnio tant d'moisons, qu'al sont attaquées ensane tant y gneo ; al sont plaines d'voisières, et pis en bos jusques ein heut ; y feut mordienne éque juhe fouet pu de chonq cheint rües pour trouver l'maison d'men mossieu ; j'en n'étoës tout ébahi à forche d'en vire. tantôt, j'rencontrois ed zamoiles toutes noires ; y gniavoit des mossieux épis des d'moiselles ed dens, y gni avoit quate reus tout comme a ein kare. Tantôt, ej voyois des mossieux épi des moiselles qui marchaient à terre tout comme mi, mais y éteuent si rgères qui z'éroëtent seuté padsu el cloquer ed nos village, ys avouëtent des bayonnettes à leux côtés come el coute d'éch bino d'no germier. Ainfîn, à forche ed piétiner, j'ai arrivé al'maison ed men mossieu. En arrivant y m'o fouët eintrer daine eine étable à papier, men pove copère, y gnio tant d'papiers d'écritures tant d'lives ed dens, y gnien o qui sont coere pus gros qu'chti équ no magister y cante ed dens.

Quand j'l'y yeus conté m'n'affouaire, j'em sus en allé et j'em sus décantourné par aine rue ou qu'j'ai lo ravisé éne église come j'en n'ai jamois vu d'em vie. Y gnio des saints ! il y sont par gronées. Y feut qu'y soit accroquillés l'en sus l'eute, tant qui gn'y en os. Y gni en o lo surtout en gros blite (St Christophe) qui m'o l'mainne d'ete pus fort qu'l'gvo d'no brasseux : il o eine tête come ein toire, des yux osi grand quel calotte ed no curé ; sen nez ch'est sans comparaison come ein p'quiot ruche ; s'bouque ch'est come ene keudière ; ses deints comme des flageollets ; sen meinton ch'est comme ein talon d'bote ; il o eine panche comme ène étable à vaque ; ses cuiches ch'est come ed zabes tornans, ses gambes, ch'est come des poutes ; ses pieds, ch'est come des sots ed troubles ; boen en vient qu'il est à pieds dékeuds, car, si l'y foloet des galoches, y gnien foroet, ma fine, come des péquerets ; o bouteroët ten beudet den aine, épi l'mienne den l'eute : o ! ch'est ein moaite staffier. Après chlo, j'ai té ach l'église ; i gnio ene porte d'ène heuteur endiablée ; quand y gnioroët deux chents de waros ed bizaille den en kare, y n'atteindroet poen coëre en heut. Y gnio mody d'quoi fouaire en bieu tassi ; os y boutroit tous chés blés, ez z'avoines, es z'éteuilles ed no poyis.

T.— Est-elle bien aussi grande quelle grange ed no fermier ?

C.— Oui, j't'en fiche, al est quate fois pus largue, sis foix pu longue, quate foz pu heute que l'grange d'no fermier ; pis que j'en n'avoëz mos à men co, à forche d'eucher m'tête pour vir eche combe. En bayant en heut, jem su rabuqué mes gambes conte deux saints (les deux évêques enterrés près du portail en entrant) qu'étoient couqués à terre, l'panche en heut, sus des lits ed fer gane ; les pieds ed chés lits, ch'étoient, ma foi, des quiens maōuais. Après avoir bayé chelo, j'ai guigné en heut, is sont boutés à fouaire des pets sum tête (les orgues) ; feut, mordi, qui n'n'aient pté pus d'chonc chens ; jami, men copère, quo poète mignonement Amiens ; os entendoët des p'quios culs, des moyens culs, épi des gros culs ; chô. jouët coère bienmieux quelle pipe à m'née d'no berquer. Kan j'ai yeu bien accouté tout cho, jem sus t'in allé au fond d'eche l'église, j'en n'étois r'cran, que j'n'étois coere qu'à mitan. Enfin ej n'en voyoët poen l'bout, a forche qual est longue. J'ai ravisé ene porte (la grille du choeur) qual étoët fouaite comme eine haise. J'ai guigné par chés brocreux.

T.— Quoi q'tu veux dire par chés brocreux ?

C.— Ch'est des batons d'fer croquillés ensane quo voet clair à travers. En guignant par chés brocreux, jen nai la vu katore ou quinze qu'aboyoit comme des chorchers à l'entour d'ene pouldaine (le lutrin) Y n'y avouoit des p'quiots qu'avoient des pissatis rouges (les enfants de choeur), ils étouëtent tondus comme des tigneux ; ils avouoit d'zoereilles comme des roulettes à binot ; les p'quiots bigres y f'soient des cris come des soëries ; i ni en avouait qui cantoient pus gros, d'zeutes coère pus gros ; y gnien avouoit qui m'ébahissoient surtout quand y leu v'nouoit ene Amen ou en Cum spiritu tuo, les bigres, ils l'copouoit ein deux ; y gnien avoit ein au mitan (le maître de musique) qu'avouoit en bâton blanc dens s'main ; y v'nouët sus tous l'z'eutes pour les fouaire taire ; pus fort y ruoit, pus fort y crioient. Y gnien avouet en eute qu'avouët ene grosse bête tortue (le serpent) ; all'étoët intortillée dens ses bros, et quand il l'décatouilloiet par d'sous s'panche, al b'zoit des cris d'démon. Y n'en avouet coere en eute qu'avoueët en othieu come en bataflye (le basson) , y bailloit des p'quots keux d'doigts d'sus, et cha sonnouoit comme des pets d'quiens. A chés deux côtés déche l'église i gniavoit des gros prêtes assis den des tribuneux ed péniteince (les pénitenciers), ils avouoit des pieuës d'kots sus leux bros. Y gnien avouoit (les diacres) chonque ou six à l'écantour déche l'ôtel qui plonquoient comme des poules d'inde quant y vont couvrir : y randissoit à l'intour d'en (l'évêque) qu'avouoit d'ene main en gran bâton ganne tortu par el bout ; il avouët un long bonnet fin et figu d'sus s'tête, ch'étoit ni pus ni moins quel souffloir ed no marichaux. Y m'o sané à vire qui n'savouoit guères sen méquier car il l'y falloit del'candeille ein plein midi pour lire dens sen live ; y s'laissoit fouaire tout comme y volouettent ; ils l'habilloient, ils l'enharnaquoient, ils déharnaquoient, ni pus ni moins qu'ein g'vo. Vlo tout cho q'j'ai vu dens chelle ville d'Amiens. Qu'en dis-tu, men copère ?

T Tu m'baille apétit d'y aller. Nos geins iront d'main m'ner no vaque a toir ; quand all'éro vélé, j'irai porter sen vieu à Amiens : épis après os r'parlerons nous deux. Adieux ech copère.

Au Ms 1255 (2) B on lit, à la fin de la copie (même texte que celui reproduit ci-dessus) :

NOTE Cette copie est faite d'après un manuscrit du commencement de ce siècle qu'a possédé Mr. Edouard Paris d'Amiens, en juin 1862. J'en ai observé l'orthographe bien que fautive et irrégulière.

signature de Devauchelle.

DOCUMENTS

Une chanson picarde visiblement inspirée par le Dialogue.

Le Manuscrit coté Ms 1258 B de la Bibliothèque municipale d'Amiens nous fournit quatre leçons d'une chanson dont voici le titre :

Chanson picarde sur la ville d'Amiens

«par un poète campagnard de Molliens-Vidame»

La première Leçon (ms 1258 B – I –) comporte seize couplets alors que les autres (Ms 1258 B – 2,3 et 4) en comportent dix-sept. Dans la leçon 3 le titre est quelque peu modifié : «Chanson en picard sur les curiosités de la ville d'Amiens».

Ces textes n'auraient pas retenu notre attention, si nous n'avions pas relevé certaines similitudes avec le Dialogue.

Pour notre examen, nous ne ferons état que de la leçon I.

Dans cette leçon, chaque couplet constitue un septain formé de trois octosyllabes, deux vers impairs de cinq syllabes et deux octosyllabes, soit : 8/8/8 /6/ /5/8/8/, avec cette disposition des rimes : m/m f/f/f/ m' /m'.

Dans le premier couplet nous sommes déjà frappé par les deux premiers vers :

Ah! ça, voyons m'n'ami Clément !

Quand jou équ,tu varros Amiens ...

Il y a là l'amorce d'un «dialogue». L'auteur s'adresse à un interlocuteur qu'il nomme Clément (prononcé klémin, à cause de la rime). Ce prénom ne figure pas dans le Dialogue, mais nous avons vu, avec les leçons successives, que ce prénom peut changer.

Les deux derniers vers du premier couplet :

Ej'voudrois qu't'y vienches in molet

Pour vir équ'ment qu'Amiens est foét

rappellent manifestement le début de l'une des interventions de «Demande» (leçon I) :

Ec—men est—y foet e-je village lo, comper, tu peux ...

et l'intervention de la leçon 4 :

Dis-me in peu, cment chou qu'Amiens est foet ?

Dans le deuxième couplet, le vers 2 :

Dis m'me ch'qu'i 'y o éd bieu a vir

est à rapprocher de :

Dime en peu, comper, fouet ty bieux Amiens

de la leçon I du Dialogue.

Le vers 3, du même couplet, commence ainsi :

Min compère ...

Toutes les leçons du Dialogue usent du nom compère.

La suite ... i n yo poent ej gage

Da tous nos parages

In pareil village

reprënd avec d'autres termes :

Bé comper, ign'o poen ed poyis deche poyis chi, ni d'village tel qu'ech ty lo ... du Dialogue (leçon I)

Le dernier vers, du second couplet de la chanson :

... Et des rues n'y en a pus d'chent chents

reprënd l'idée contenue dans :

...igno tant d'moisons qu'al sont attaquées ensanne (Dialogue – 4)

et surtout :

... j'ai ravisé des rues tout d'bit einbout perchées qu'in n'en voyouet poen l'définition ...

(Dialogue – leçon du Ms 1280 A)

Le cinquième couplet tout entier :

Ech'qui nyo coir'ed bien curieux
Das chés rues i nyo des cailleux
I sont lô arrencés à terre
D'inn'si bel'manière,
Equ'min pauv'compère
En marchant tu srois bien malin
Si tu n'boutois point tin pié su in

Fait écho à cette «Réponse» (Dialogue – I)

i gno tant ed cailleux si bien aringués l'in conte l'eute
eq tu ne boutois poent el bout d'ten pied eq'tu n'el boute edsur des cailleux ..

Là s'arrêtent les similitudes. Les autres couplets sont consacrés à des descriptions de divers aspects de la ville qui n'ont plus de rapport direct avec les leçons du Dialogue.

Cependant ces similitudes sont en nombre suffisant pour nous permettre de dire que le chansonnier a connu l'une des leçons de notre Dialogue et qu'il s'en est inspiré.

L'autre question qui se pose est celle de savoir quel peut être l'auteur de cette Chanson.

L'indication «par un poète campagnard de Molliens-Vidame» nous met sur la voie d'une hypothèse.

Nous savons, en effet, par un article d'Alcius Ledieu, paru dans la «Revue du Nord» de 1891, (page 14) qu'un auteur originaire de Molliens-Vidame a écrit, au XIXe siècle, un grand nombre de chansons. Voici le début de cet article qui contient des éléments intéressants pour notre recherche :

«Il y a environ trente-cinq ans mourait à Molliens-Vidame, arrondissement d'Amiens, un de ces hommes dont l'existence fut de tous points semblable à celle que menaient les trouvères, les jongleurs et les ménestrels ces bohèmes du moyen âge.

Le sieur Langlet, dit Chéché, dit l'Homme au grand fouet, a composé un très grand nombre de chansons en picard et en français qu'il chantait lui-même, de bourg en ville et de foire en marché. Il vivait de ce métier et n'en avait point d'autre. Ses chansons qu'il faisait imprimer sur de simples feuillets de mauvais papier se vendaient toujours fort bien...»

Alcius Ledieu termine son article en citant plusieurs anecdotes pittoresques se rapportant à ce curieux personnage.

Ces renseignements nous paraissent suffisants, en tout cas, pour penser que l'auteur de la Chanson picarde sur la ville d'Amiens ne peut être que ce Chéché de Molliens-Vidame.

Nous ajouterons cependant, pour terminer, que hormis l'article de Ledieu, nous ne possédons rien de précis sur la vie et les oeuvres de ce chansonnier qui, sur bien des points, peut nous rappeler Brûle-Maison de Lille qui eut, à Lille, au XVIIIe siècle, son heure de gloire.

Chanson vendéenne.

Sur une petite fiche volante qui se trouve dans le Ms 1280 B, on lit cette Note :

Fr. Mandet dans son Histoire de la langue romane (in-9^o, Paris, 1840) a reproduit p. 290 & s. une chanson vendéenne sur ce même thème d'un campagnard qui rend compte de ses impressions de voyage dans une grande ville qu'il a visitée pour la première fois. Certains passages de cette chanson sont presque identiques, au point de vue des remarques naïves du visiteur et de la manière de les exprimer, à plusieurs passages de l'Entretien de deux paysans picards.

(1 janvier 1882)

signature illisible –

Voici les références exactes de l'ouvrage de Francisque Mandet :

Histoire de la langue romane –
Paris, Dauvin et Fontaine, 1840, in-8^o

(BM Amiens – cote : 41835) –

A mon avis, la Note ci-dessus émane de Devauchelle –

In jor in hobant de Nuville,
 I ni en vindis de vers Poitâe.
 Glie disant que dans Kise cartâe
 Ol y at ine tant belle ville.
 I n'ai-jà vu la ville mâe,
 Les maisons m'ou avont ampêchâe.

I avisis in houmm'de piarre
 Tôt au mitan d'in grand kieréa
 Glie disant qu'ol'tait n'tre râ
 Kiau qui faisait si bâc la ghiarre (2)
 I gli aotîs bâé mon chapéa,
 Gli ne m'aharsit srement jà.

I vis qu'ol y avait grand prâesse
 Dan ine eglise où i entris ;
 Glie se mirant baé neu oi dis
 A débagoulâer la grand-mâesse.
 Y craias qu'o srait bâe tout fêét ;
 D'au diabbie si kieu finisset !

In d'oux avouet su sâes orailles
 Cme ine espèce de souffliâe
 O semblait à kielâe bornâe
 Là où ; boutâons naus aboglies.
 D'auquins de gli se moquant,
 A tot moment le découéffiant.

Gli aviant pendus dâux ficelles,
 Cme dâux réchaux qui fumiant.
 Kieu que dan in ptiot bot preniant,
 Au fasait fumâer dé pus belle.
 Glie gli auriant bae pocquâe pré le nâé,
 Se glie n'eût jà pris garde à sâé.

Glie aviant d'aux piês d'ancheque à la tâete,
 Deux mantéas d'or qui tréleusiant ;
 Et les autres aviant ensrement,
 In chaquin la pea d'ine bâété.
 Ol y avait in grand cabinet
 Qu'atait tot pliâe de fliageolêet.

Glie fasiant tot pliâe de mine,
 Torsiant la goul',trépiant d'aux paès.
 Pre la coue, in grann enrageâe
 Mordait ine grouse orenime.
 Deux macréas taondus cme dâux oeus,
 Chantant menu cme dâux cheveux.

Glie bragliant à pliene taête,
 Cme dâux chaès qui se batiant
 I caas, mâé, qui glie se mordiant.
 I en d'oux avouet ine baguete ;
 Gli'eux fasait seign'qu'glie s'tésissiant,
 Mais glie au fasait, mais glie braigliant.

Un jour en partant de Neuville
 Je m'en vins vers Poitiers
 Ils disent que dans ces quartiers
 Il y a une si belle ville.
 Je n'ai point vu la ville moi –
 Les maisons m'en ont empêché.

J'aperçus un homme de pierre –
 Tout au milieu d'un grand carrefour
 Ils disent que c'était notre roi –
 Celui qui faisait si bien la guerre
 Je lui ôtai bien mon chapeau,
 Lui ne me regarda seulement pas.

Je vis qu'il y avait grande presse –
 Dans une église où j'entrai
 Ils se mirent bien neuf ou dix
 A réciter la grand'messe –
 Je croyais que ce serait bientôt fait
 Du diable si cela finissait.

L'un d'eux avait sur ses oreilles
 Comme une espèce de soufflet –
 Cela ressemblait à ces ruches
 Où nous mettons nos abeilles –
 Quelques-uns se moquaient de lui,
 A tout moment le décoiffaient –

Ils avaient suspendu par des ficelles
 Comme des réchauds qui fumaient –
 Ce que dans un petit sabot ils prenaient
 Le faisait fumer de plus belle
 Ils le lui auraient bien appliqué par le nez
 S'il n'eût pas pris garde à lui –

Ils avaient des pieds jusqu'à la tête,
 Des manteaux d'or qui brillaient
 Et les autres avaient seulement
 Un chacun la peau d'une bête –
 Il y avait une grande armoire
 Qui était toute pleine de flageolets.

Ils faisaient tout plein de mines –
 Tordaient la bouche, trépignaient des pieds,
 Par la queue un grand enragé
 Mordait une grosse couleuvre –
 Des enfants tondus comme des oeufs,
 Chantaient fin comme des cheveux.

Ils criaient à pleine tête
 Comme des chiens qui se battraient –
 Je croyais, moi, qu'ils se mordraient !
 Un d'eux avait une baguette (le chef d'orchestre) –
 Il leur faisait signe qu'ils se taisent –
 Plus il le faisait, plus ils criaient.

(1) consignée dans les Mémoires de l'Académie celtique – tome III, page 371.

(2) la statue de Louis XIV.

Histoire d'un Paysan de Picardie

Anonyme du XVIIIe siècle.

Préambule.

La Bibliothèque municipale d'Amiens conserve l'ensemble des manuscrits de l'érudit Edouard Paris décédé prématurément en 1874 (1).

Le manuscrit coté Ms 1280 A contient un texte de 464 vers intitulé Histoire d'un paysan de Picardie. Lors de l'étude consacrée à Paris, je n'avais pas prêté une attention particulière à ce long poème recueilli par le chercheur amiénois. C'est seulement au cours de l'année 1983 que je me suis rendu compte, en le lisant et en le relisant, qu'il pouvait présenter quelque intérêt pour l'histoire des Lettres picardes.

En me livrant à une investigation poussée, j'ai découvert qu'il existait une leçon de cette oeuvre dans l'« Almanach du Franc-Picard » de 1861 (2) sous le titre de Vizit éd pier mayu a jan, sin fiu, a s'suminer d'anmyin in 1785 (3). D'autre part, j'ai relevé, dans le même « Almanach », en 1853, une autre leçon beaucoup plus courte de la même pièce (92 vers) avec ce titre : Récit d'un paysan à son curé à son retour du séminaire d'Amiens.

De son côté, l'érudit Eugène Devauchelle, collaborateur du lexicographe Jouancoux, a consigné, dans le manuscrit coté Ms 1258 B (pièce 82) de la Bibliothèque municipale d'Amiens, une leçon de la même oeuvre qui comporte 466 vers. Cette dernière leçon est assez proche de celle consignée par Edouard Paris dans le manuscrit Ms 1280 A. Nous remarquons, en particulier, qu'elle comporte deux vers de plus (466 au lieu de 464) et que son titre est double Voyage de Pierre Nayu ou Histoire d'un paysan de Picardie. Après avoir hésité quelque peu, il m'a semblé opportun de retenir la leçon du Ms 1280 A pour la présente publication. Nous accompagnons celle-ci d'un appareil critique approprié.

Est-il possible de dater cette oeuvre anonyme avec une certaine précision ? Ce qui est sûr, c'est que la première leçon, anonyme comme toutes les autres, remonte au XVIIIe siècle. Nous en voulons pour preuve la date de 1785 qu'indique la leçon de l'Almanach de 1861 et surtout (ce qui est déterminant) la présence des passés simples qui dénote avec une absolue certitude que la leçon retenue n'a pu être composée qu'avant la fin du XVIIIe siècle (4).

Nous observons aussi que le texte publié en 1861 ne peut être que l'adaptation d'un texte antérieur et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le nom du héros du récit Nayu (sur lequel nous reviendrons plus loin) est déformé en Mayu. Ensuite, nous avons des imparfaits de l'indicatif qui supplantent assez souvent les passés simples. Un autre élément, beaucoup plus important encore, est la présence de la semi-palatalisation des gutturales k et g, phénomène phonétique qui n'apparaît à Amiens et dans sa région qu'au milieu du XIXe siècle (5).

Quant à la leçon de 1853, elle ne peut être qu'une adaptation pour ne pas dire un résumé de texte antérieur

(1) se reporter à l'ouvrage de René Debrie et Michel Crampon : Un érudit picard émérite : Edouard Paris 1814-1874 Amiens, C N D P, 1977, 135 p., un portrait – pages 15-16 et 134.

(2) cf. les pages 193-205 de cet almanach.

(3) Ce texte, qui comporte de notables différences avec le manuscrit Ms 1280 A, peut avoir été établi par Edouard Paris lui-même (à cause de l'usage de son système graphique) ou par un autre chercheur ayant adopté ce système.

(4) Aucun texte picard connu, à partir de cette fin de siècle, ne révèle le passé simple. Ce temps est tombé en désuétude vers les années 1780.

Dans la partie grammaticale de son Glossaire du patois picard – (1851) – Corblet, décrivant un état de langue se rapportant à ce premier demi-siècle, ne fait jamais mention du passé simple (cf. pages 109-123). Il indique, par exemple, à la page 114 : « passé défini : inusité ».

(5) cf. à ce sujet, mon article : La palatalisation de k et de g dans les parlers de la région d'Amiens – in Mélanges Lorient, Dijon, A B D O, 1983, pp. 228-238.

Histoire d'un Paysan de Picardie.

sur l'objet d'un voyage qu'il fit à Amiens à l'effet d'aller voir son fils qui était alors sous-diacre au Séminaire de cette ville. Cette histoire donna lieu à un long entretien qu'il eut avec le curé de son village, près d'Albert, au retour de son dit voyage. Il lui en fit le narré avec autant de franchise que de simplicité et en langage du pays.

D'après une Copie, faite le 17 mars 1840, par M. l'abbé Renard de Querrieux, ancien chapelain de M. le Duc d'HAVRÉ, à Wailly, ensuite professeur au Collège de Lingen, Hannovre (sic) (Dans la copie qui suit, l'orthographe employée par M. Renard a été exactement suivie).

Voici sa manière de s'exprimer et son début.

Bo soir, Mr le Curé,
Eje viens vo foir des complimens,
Ede Jean no fiu abbé
Quète o seminaire d'Amiens (1)

5 J'en sure venu gno éne poère d'heures

Bien content d'avoère foet éne telle route.

Dépêchez-vous, éde dire vos heures,

Eje vo contrai éme dérouté. (2)

Lundi dèle fin matin ime prendi envie (3)

10 D'aller vire no Jean tout en parmi ;

Eje seute en bode, men lit tout nu, (4)

J'enfiqui bien vite éme culotte da min cu.

No famme bien surprin méde mandi ouque j'alloué,

Eje li répondique j'aloé vire no fiu abbé.

15 Oui grand Blaise, ecque t'es lo, no vlo bien,

Tune sais poën sans pu éche quemin d'Amiens. (5)

Vo, vo, éne t'inquiète poen de mi, n'eu poën d'embaró,

No beudet, el sait, i mi conduiro,

Chet en boen viú routier

20 Ime conduiro lo tout drouez.

Sitôt dit, sitôt fouet,

Eje li porti l'aveine da men bonnet,

Et tandi quéle povre bête déjennouez

Ede men pu bieux jème su enherniquez. (6)

25 Eje boutis éle habit déme noncle Jean Frinchouez,

Eque j'enne boute qu'a Pâque épi o Nouez (7)

J'enfiqui da nobezache trouez boënné berlaffe éde sallé. (8)

Pour n'en régalez no Jean ame n'arrivée.

Avu enne belle andouille épi enne galette à poirions

30 Pour n'en foère part à tous ses compagnons.

Men paquet no poenté sito fouet,

Eque j'ai té loyez tout hlo sule torque déche beudet ,

J'éme su ague valé sur li avu en bâton da me main ,

J'avoué jernonche l'air d'en paladin. (9)

35 Bon voyage éme disi no famme si plait a Diu,

Epi des complimens à men povre fiu.

Jème bouti donc enque min,

Sans savouér si j'arrivroé éje jour lo oule lendemain.

N'importe j'ahert men pain (10)

40 J'en trongni enne giffe en béyant menque min. (11)
 Men pain mingez éje disoé à men compagnon :
 Marche bien téro l'aveine ou bien du son.
 O marchons, o marchons, et o marchons,
 Tant qu'à midi da en village ozarrivons.
 45 Chétouez ede vanle porte d'en chavetier
 Ouque men beudet o jugé a propos déme déquarquez.
 Eje brave homme mo fouet seine avu sen tire-piez
 D'entrer dassé moézon quile étoez cabaretier.
 J'entri avu men beudet o fonde sen teudion,
 50 Eje buvi ene milode bière et mein beudet du son. (12)
 Sitoez bu et sitoéz men beudet diné,
 Sur sen povre dos, jéme su raguevalé.
 J'ai rahert men pain, jenre casse enne croûte.
 Car jene n'avoué pour fouère éme route.
 55 Quand jéme su vu si loën avant chet camps : (13)
 Eh ! men Diu, éje disié, jou quèle monde est grand !
 Hélas ! men povre fiu froty jamouet pour mi
 Chant quéje fiuet ojord'hui pour ly.
 Jéme cassé éme n'esprit éde tout hlo,
 60 Quand j'apperchus éde vant mi en curé ague vo
 Eje lide mandi avu men capieux dame main.
 Si pour aller Amiens, j'étoué da menque min.
 Ime disi qu'oui, què je n'avoué qu'a suivre éle queuchi (14)
 Eque j'iroué lo tout drouez comme en i.
 65 Esse soleil étouez coère deux heures éde heut.
 Quanje rencontri éje boen Monsieux.
 Jertalonne men beudet qu'étouez déjore cran.
 Craindant d'être coère o veupe avant chet camp. (15)
 Si bien quasse soleil enconsé (16)
 70 J'étoué da en village co n'appéle Houssoye.
 J'ai lo rencontré enne famme quire venoez do fu, (17)
 Qui m'o conseiller d'aller couquez à Querriu.
 J'ai donc été à pied jusqu'à Querriu,
 Avu men pecata derrière men cu. (18)
 75 Ele premier qu'éje rencontra da chet rue
 Eje lide mandi signa vouez en cabaretier à Querriu
 Montez diti jusquale daraine moézon,
 Ou trouvez à loger pour vous et vo compagnon.
 Eche cabaretier lo éne mo poën yeu vu sitôt pointer,
 80 Eque li épice famme desse moézon s'sont rassaquez .
 Entrez, Monsieur, disent ti, car i voyestes bien à men capieux
 Quèje n'avoué poën l'air tout à fouet den gueux.
 J'avoé, men povre Monsieu le Curé,
 Da mes fesses enne telle epsée, (19)
 85 Qué—je n'ai poen seu tirer éme culotte, ni mes seulez,
 Quand j'ai yeu priez Diu, éde vamme couquez.
 Comme jéne voloé poën passer pour en pouant (20)
 Eje n'ai poën volu emme couquez da chet dro blan.

Jéme couquis dem toude men long suche lit,
 90 Avume nebsache et men lard à côté éde my.
 Eje m'endors et déle poitron minette réveillé (21)
 Eje fus bien ahuri dène pu sentir men lard à men côté.
 Eje tâte edzou mi, éje tranne edvant voule dire,
 Eje trouve chet deux pièches éde lard, o zalez rire,
 95 Attaquez ame culotte tout fondu,
 Avu éhelandouille, épile galette a poirions parde sus.
 Eje men sus trouvé si embernouillez, (22)
 Quéde tout hlo géne pouvoé poème detaquez
 Hé, men Diu ! éje dizoué jou, quoiqué-je fré.
 100 Eme culotte, éme nebsache et les quemises éde no fiu watées ; (23)
 Chet poën coère tout, siche cabaretier entrouez ichi
 Quime voiche lo toupier o tour dèche lit, (24)
 I nen voroez pétète savoère du court et du long, (25)
 Quand chéne s'roez quéle flair éde chet poirion.
 105 Quoiqui dirouez sime voyoez jusqu'à mes roins graissiez (26)
 Epi sen lit tout embernouillez et figez. (27)
 Eje sortis don dème cambre avu men lard renmailloté
 Tandis qui n'voez poën coère personne dèle levé.
 J'ai filé lambre tout droez ache l'écurie (28)
 110 J'ai amené men beudet tout prêt ahe lui.
 Aile cabartière pendanche tant lo s'éle vé.
 J'li ai bien vite poyé chanque j'avoué dépensé.
 Ede peur qu'a leu éventé l'air éde chet poirions. (29)
 J'ai donc raguevalé men beudet ; yeu, yeu, allons.
 115 Eje n'ai pointé sito débarraché d'elle
 Eque jéme su dit en mi-même, j'ellé écappé belle,
 Quéle bon Diu éme préserve dère passer par Querriux,
 Car éje poroé bien y avoère delle pelle o cu.
 A deux ou trouez portées éde fusi dèche village
 120 J'ai senti éde zou mes fesses en tel glimonage (30)
 Eque j'ai été obligé éde dévallez d'men beudet,
 Pour mettre men drière à linge set.
 J'arrive enfin en heut dèche bo d'Querriu, (31)
 D'où jèque minche a vire éje bieux cloquet à perte éde vue.
 125 J'étoué denne telle joie èque j'alloé bientôt vire no fiu,
 Eque j'oublié èque j'avoé en plaquesin d'graisse à men cu. (32)
 Tange marchi, tange talanni men compagnon,
 Qu'à huit heures j'arrivi ale première moeson.
 Jéde mandi à enne forboutière pour allez ache séminaire. (33)
 130 A mendiqui éde passer soule porte éde St Pierre. (34)
 J'ermonti sur men beudet delle pu belle,
 Pour miux ravisez chet Mosieux et chet Demoéselles.
 Tout den qu'eux nen vlo avu des longues redingottes (35)
 Qui m'ont fouillez jusque da mes poches.
 135 Père, éme disi en qu'avouez en sabre éde fer a sin cu,
 Ozavez lo enne fameuse taque ede graisse à vo cu.
 Echetaime cozavez couquez èle nuit chi sur des poirions (36)
 Car nen vlo coère lo sule torque éde vo compagnon.

Eje n'osoué poën peuprez, men povre Monsieu le Curé (37)
 140 Tant j'avoué peur d'ème nandouille épi de men salé.
 Met vlo quittier d'eux, chetouez des caroches, des cabriolets,
 Chetouez des car, carettes, degue vo, des mulets.
 Men povre beudet éne savoez éde quel côté s'enfiquiez,
 Ine n'étoez si ébahi qui n'en souez. (38)
 145 Eje m'enfili dale queuchide saint Leu. (39)
 Chet gens, chet moézons, toume sanoez si bieux
 Eque j'ai manquez dème fouère écrasez,
 A forche qui n'avoez éde cose à beyez.
 Oui, jèle dit, si j'avoé été en parmi,
 150 Jéroé bayez tout men seu jusqu'à midi.
 Quand j'ai été à enne église co zapèle St Martin (40)
 Jème su rapensé déde mandez menque min.
 O mensigni éde montez tout en heut,
 Et d'm'enfilez dale rue des troez Cailleux. (41)
 155 I gnavoez lo suche pavé tande so de blé (42)
 Qui n'en érouez yeu pour norir no village chent ennées.
 Des curés feuque jène n'en vu pu den chent
 I nen avoez qu'avoète des surplits, d'eutre quine n'avouète poën,
 Des monsieux avu de zépée épide zabits bleux
 160 Feuque jène neu vu pu de plein cour éde no catieux.
 Eje husoé men capieu a forche dème défulez édevant tou chez gens-lo, (43)
 Sans quignen neuyeu in qui m'eude mandé oùque j'alloyé par lo.
 J'arrivi donc à Saint Denis à dix heures éde mi. (44)
 Jéde mandi a enne famme qu'étoez lo assi
 165 Siche séminaire ,toez coère loende lo.
 Béyez came disî, vlole porte éde Noyon la bo, (45)
 Vous feu passez éde sou pour entrez dache Forbout,
 Chet toule daraine moézon sur vo droète o bout.
 J'étoé coère avule famme lo ade visez
 170 Quand tout den queu enne bende d'écoliez arragez
 Accourte tout droez a men beudet et a mi
 Pour leu donnez éle plaisi dème vir décarquez en bode li
 Mesvlo dont entouré denne bende éde scélérats,
 Qui nen volouète tertous à men povre pécata.
 175 Ils l'ont tant gatouillez et piqué à sen drière, (46)
 Qui s'est mi a ruez et mo décarquez à terre.
 Quand i m'ont yeu vu étendu suche pavé,
 Ime croyoète mort ou bien affolé (47)
 I sont accourus mède mandez excuse et pardon,
 180 Et mont aidier are montez sur men compagnon.
 J'arrivis donc ale porte desse séminaire a midi sonné.
 Eje tape, j'attends, èje na oui, ène vende coé. (48)
 J'ère tape delle porte pu belle, croyant les foère dépêchez.
 Vlo en frère boiteux qu'accourt, qu'avoez métiez éde m'étranez.
 185 Pourquoi, paysan, frappez-vous si insolemment ?
 Monsieu, chèque j'apporte des quemises à men fiu Jean.
 C'est bon, mais pourquoi venir ici avec votre vilain compagnon ?
 Ne savez-vous pas que nous n'avons ici ni avoine ni son ?

Jène n'ai coère lo dame nebsache en boën picotin,
 190 Laissième entrez, jèle loéré den quèque cuin. (49)
 Retirez-vous vous dis-je, vous êtes un double insolent,
 Doit-on entrer de cette manière chet d'honnêtes gens ?
 Bélo ! bélo ! Monsieux, ène vo fouète poën si méchant,
 Fouète ème parlez à men povre kio fiu Jean :
 195 Eje viens ède dix ou douze liu loën pour éle vire. (50)
 Sroez bien tombé enne voroète poen m'ouvrir.
 Conduisez après votre âme dans cette maison,
 Car je crois que vous et lui depuis hier ne mangez que des oignons.
 Chet dèle galette à poirions co volez dire,
 200 Si o nen volez ene pièche éje vos en ferai vire.
 Allez, allez, faites ce que je vous dis et vous reviendrez à midi et demi
 Eje men allis tout grommelant ale porte qui m'avouez montré
 Et j'entris avu men beudet sans savoir ouque j'étoé.
 Vloche moite qui vient drouez à mi
 205 Mède mandez siche prénoé esse moezon pour éne écurie.
 Men boën Monsieux, excusez si vous plaît,
 Si j'ai entré ichi avu men beudet,
 Echen'est poën été pour vo fâchez,
 Chété en frère d'esse séminaire quimo ichi envoyez.
 210 Passez donc votre bête dans la cour, attachez le où vous pourrez
 Et en revenant, je vous ferai servir à diner.
 Eje mingis dont en morcieu en attendant miux,
 Tant que j'avoè envie ède parlez à men povre Fiu.
 Eje prendis ème nebsache, jème renallis ale porte.
 215 Eje tire elle sonnette, vlo coère èche frère qui sorte
 I mède mandis èque men qui s'aploez men Fiu.
 Eje li répondis qui s'apploez JEAN NAYU. (51)
 I mère frème elle porte à men nez,
 I court tout partout èle huquez. (52)
 220 Eje l'entendoé criez come en perdu,
 Jean Nayu , Jean Nayu, Jean Nayu !
 J'avoué men povre coeur si ému,
 Cato méroutez soignez, inne sroez rienve nu.
 J'étoué lo tout tranant avu ème nebsache sur men do,
 225 Quand tout den queu men Fiu viense ruez à men co. (53)
 Hé bien ! mon père, comment vous portez-vous ?
 Ma mère se porte-elle aussi bien que vous ?
 Entrez, mon père, nous sommes en récréation,
 Je vous ferai voir toute la maison.
 230 Qué je su aise men povre Fiu dète vire,
 Mais que j'ai jou yeu ède mo pour y parvenir. (54)
 I m'est arrivè tant d'affoères, ède puis què-je su parti (55)
 Quime foroez, pour tel conter, enne heure et demi.
 Mais men Fiu ède vant rien ravisez,
 235 I feut béyez par ème nebsache widiez. (56)
 I m'o fouet montez si heut et agamber tande pos,
 Eque j'avoè toujours peur dème laissez quère en bos.
 Dense kiote cambrette étant enfin arrivé,
 Dème nebsache sur sen lit j'ai tout widié.

- 240 Quand men Fiu o yeu vu ses quemisses gressiés
Eje lard watté, éhe landouille crévée,
Elle galette à poirions par pièches et par morcieux,
Ime disi : ah ! men père en voilà du beau,
Ne savez-vous pas qu'il nous est défendu expressément
- 245 De recevoir ici aucune nourriture de nos parens,
Et si nos supérieurs savaient ce que vous m'apportez,
Il n'en faudrait pas davantage pour me faire décamper. (57)
Quant à mes chemises je les ferai dégraisser,
Pour vous éviter la peine de les rapporter.
- 250 Rengainez bien vite votre vilain lard et descendons
De peur d'avoir des supérieurs quelques affronts.
I mo trainé par enne longue allée,
Ou qui n'avouez pude chent porte chaque côté.
Eje fu bien surprin qu'en bos dène escaillez,
- 255 Gnavoez lo en moète qui no s'attendoez.
I disi à men Fiu : d'où venez-vous, Monsieur l'Abbé,
Avec ce paysan si vilainement chargé ?
Men Fiu li défuli sen capieux en libe sant enne ploncade, (58)
Li disanke j'étoé sen père qui liu portoez des hardes.
- 260 Eje trannoé comme enne feuille à en abre
Ede peur qui leu béyer dame n'epsache.
I méde mandis quoiqué—je remportoé lô.
Eje li répondique chétoez du lard si gane et si cros, (59)
- 265 Eque mi épime famme n'en povoèmes poën mingez,
Eque jéle l'apportoé vende à Amiens pour lardez. (60)
Pourquoi l'avez-vous donc apporté ici ?
Mosieux, chété croyant vous foère plaisi.
Vous me prenez donc pour un cuisinier ?
Nous fouet, mais pour écheti qui fouet tout acatez.
- 270 Mon père ne sait pas à qui il a l'honneur de parler,
C'est pourquoi, Monsieur, je vous prie de l'excuser.
Laissez-moi, l'abbé, éclaircir mes soupçons :
Dans votre besace, mon cher, n'y-a-t-il pas d'oignons ?
Des poirions i nen o yeu, pusque feut vole dire.
- 275 Gno coère enne belle andouille, Mosieux, à vote service.
Une andouille, dites-vous, qu'en voulez-vous faire ?
Pour mi soupez, Monsieux, en sortant éde vo séminaire.
Vous l'aviez sans doute apportée pour votre fils.
Nou fouet, brave homme, èchevlo éde mandez li ?
- 280 Après les bonnes nourritures qu'on trouve dans votre pension (maison), (61)
Croyez-vous, Monsieur, qu'une andouille serait de saison ?
Men fiu o bien fouet éde parlez bieux, (62)
Car èche tilo queminchoez à prendre en air bien sérieux.
Eje beyoé toujours par où sortir,
- 285 Ede peur quèche tilo enne n'en volu tro vire.
Par bonheur ein cor appelle Frère Jérôme, èle l'esvenu huquez.
Vlo comme q nouzen sommes débarrachez.
Men povre Mosieu le Curé, j'en su sorti si abeubi, (63)
Eque j'éne sais pu vous dire éque men tou éhe lo est bâti.

290 Essai toujours bien èque tout hlô est si heut et si bieux
 Bien pusse éque no Eglise et no catieux.
 J'ai mis éme n'ëbsache a terre contre empe kio cambrillon, (64)
 Pour éme promenez avu men Fiu en large et en long.
 I mo conseillez ède mère posez, ède couquez vis-à-vis,
 295 Et quèle lendemin j'ère vienche ale porte parlez à li.
 Pendant code visouème, vlo l'heure qui sonne.
 Men Fiu éme disî orvoir pour s'en aller à None.
 Eje m'en alli tout droet ale porte pour sortir.
 J'apperchu Frère Jerome qui beyoez dame n'ëbsache pour tout vire.
 300 Eje li crie : «Frère ! ouvrir et fremez éle porte chet vo ouvrage,
 Pourquoi vo mêlez-vous ède beyez dame n'ëbsache.
 Si i n'avouez poen été sur sen fenmier, (65)
 J'elle li éroé bien apprint sen métier.
 Il s'est trouvé si croqué ède mes raisons, (66)
 305 Qui lo ouvert éle porte et mo fouet passer comme ein kio garchon.
 J'entri don dale moézon déhe l'obergiste,
 Pour lide mandez pour mi et pour men beudet éle gite.
 Ele povre bête s'est mi à ricaner cati mo yeu vu.
 Car i croyoez san meilleur ami perdu.
 310 Eje li bailli à boère den sieux
 Avu enne peignie d'aveine da men capieux.
 Laissez donc, Papa, en homme quide visouez bien ossi,
 Laissez le soin de votre âne au garçon d'écurie,
 Et venez vous asseoir et vous reposer,
 315 Pour manger et boire ce que vous désirerez.
 A queuse éque j'avoè en Fiu prêt à prêtrer, (67)
 I croyoez éque j'alloyé gramen dépensez.
 Eje lide mandi éme Milode chidre et du salé.
 Vous aurez du cidre, mais nous n'avons point de salé.
 320 Nous avons ici quelque chose de bien meilleur,
 Que vous ne trouverez certainement point ailleurs.
 Mais, Maître Pierre, interrompit Mr. le Curé,
 Il paroît qu'à boire du vin vous n'avez rien dépensé.
 Marie ! allez-en tirer dans le grand breu (broc)
 325 Pour en régalez Maître Pierre de quelques bons coups.
 Cela lui donnera de la salive et de la mémoire
 Pour ne rien omettre dans le récit de son Histoire.
 Stapendant qu'èche l'obergiste ème vantoez
 Tous chet boënnès choses quime donneroez à soupez
 330 Eje lide mandi sinne voloez poën acatez men lard pour larder.
 Ime disî qu'oui, quéje n'avoué ca li montrer.
 Eje li rasaqui donc, ile béyo et ile ravi.
 Votre lard, mon cher, me paraît être cuit.
 N'importe, combien me le vendrez-vous ?
 335 Dix sous éle livre, ou bien en écu pour tous.
 I m'accordi donc men lard pour en écu,
 A condition qui l'éroez éhe landouille pade su ;
 Si bel et si bien ca forche éde visez,
 Eje fu bien ahuri qui l'étoez l'heure éde soupez.

340 I mo fouet montez denne cambre en heut,
 Comme i en o moésonde no Monsieux. (68)
 I mo porti lo tande coses si boènes,
 Eque jennai yeu biento rempli éme Bédenne. (69)
 I voleez coère m'apportez du fricot.

345 Maige li répondis quéle bien de Diu éde mandoez erpos.
 Jéme lanchi don den lit qui gnavoez lô
 Avu des bieux ridieux et des boens matlos.
 Sans le cloque desse séminaire qui mo réveillè.
 Eje croez que j'éroé dormi jusquarre chiné. (70)

350 Eje déchendis bien vite dale moézon.
 A men beudet, j'ai fouet donnez du son.
 Jéde mandi pour chen liards éde Bran de vin. (71)
 J'ai bouté pade sus enne boëgne trognon de pain.
 Eje men alli donc asse séminaire, bien résolu,

355 Malgré Frère Jérôme pour dire bo jour à men Fiu.
 Eje tire éle corde tout douchement
 Afinque Frère Jérôme éne mère connoèche poën.
 I vient, il ouvre, i mère bé, ha ! ha ! dit-ti.
 Voilà encore mon insolent d'hier ici.

360 Vous n'entrerez plus ici vilain paysan.
 A cause de l'affront que vous fites hier en sortant.
 Frère ! si o voloètres éme laissez entrer et entende raison,
 Eje vous envoéré du boudin cato turons no cochon. (72)
 Et même si o zétoète en homme ame fouère parlez à no abbé

365 No famme cuiro ete cha huit jours, a vo fro en flan ale badrée. (73)
 Père ! vos offres sont ici vaines et superflues,
 Vous n'entrerez point, c'est chose résolue
 A biende visez ene peu donc sur vous rien gagnez.
 Bapeu ! Vlo bien des meines foère pous en portiez. (74)

370 Eche mot Portiez éle lo si fort piquez
 Qui more-claquez éle porte sur men nez.
 Imo renversé en tel queux à tère su men cu,
 Eque men capieux ène no bouté a mitante chez rue.
 Jéme sure levé si en colère et si éplasordi (75)

375 Eque j'éle l'éroé mingez s'il avoez sorti ;
 Mais si da no village i vient jamouet à passez.
 Jernonche, Monsieu le Curé quanse sroez den deux moez,
 Jéne m'appelle jamoet Moète Pierre, si jéne lire tourne poën ce pieux.
 Come no bouchez quanti l'écorche en vieux. (76)

380 Feut poen de mandez quoique men Fiu éro dit
 Quanti laro seu qu'èche tilo m'avoez porsui.
 Oui, j'avoé métiez d'en braire
 Quand jéne su vu trondlé ale porte desse Séminaire. (77)
 Jéme su rennalé moézon de men cabartiez

385 Bien décidé dére montez a beudet et deme rennallez.
 Eje lide mandi combien que j'avoué dépinsé.
 Ime disi qu'en li donnant quinze seux éque men lard sroez raquittié.
 Chétoez en deuxième frère Jérôme pour éle fierté.
 Eje n'ai poën osé marcandez avec li pour qui m'eü coère trondlé.

390 Jéme su ennallé pour torquez men beudet.
 Jéle l'ai trouvé loyez ale porte tout prêt.
 Jéme rennalli par ouque j'étoéve nu,
 Sans pouvoir dire adiu à men povre Fiu.
 Jéde mandi pour allez à le Cathédrale ;
 395 Des vacabonds m'ont fouet alle porte déle halle.
 Etant lo arrivé, jéme su bien apperchu,
 Qu'éche n'étoez poen lo enne endrouez pour priez Diu.
 Jéde mandi a des fammes qu'étoète lo alle porte,
 Qui juroète après leu beudet quarquez éde carotte,
 400 Pour allez ahe l'église à heut cloquez.
 I'm'ont dide m'enfilez tout droez dache grand marquez. (78)
 Jéme su ennallé par où qui m'ont dit bien mal prin (79)
 Car éje nème souvenoé poen éde menque min.
 Jéme su lo trouvé ô mitan denne bende éde fammes
 405 Lenne éme piqueoz a men bro, leute éme tiroez enne ganbe,
 Enne eut m'aploez grand Blaise, grand paysan,
 Les zeutes juroetes aprez mi en passant.
 J'ai été obligé éde dévalez éde men beudet,
 Eide donnez trouez sous a empe kio garchonnet,
 410 Pour même nez alle porte éde cheude Querriu.
 Du bonheur quéje men su coère souvenu.
 I monti sur men beudet et mi drière li,
 Ime conduisi lo tout droez come en i.
 Etant lo arrivé éche kio garchonnet éde men beudet o déguevalé, (80)
 415 Edvant no quittiez, jelle y ai poyé enne potée.
 Ime disi, beyez vloche Marister éde Querriu qui senre vo.
 En brave homme, en brave homme équechet, i vous conduiro.
 Mes vlo donc à côté déche tome lo.
 I méde mandi ouque chèque j'alloé par lo.
 420 Eje li répondique j'alloé entre Albert épi Bray, (81)
 Eque jerrenoé desse suminaire biende zolé,
 Pour vire men fiu Jean Nayu qui l'étoez abbé.
 Vous êtes donc le père de Mr l'abbé Nayu ?
 Oui, brave homme, chet men fiu.
 425 C'est l'ami de mes amis, je le connais très bien.
 C'est un très bon sujet qui n'ignore de rien
 Feut poënde, monsieu le Curé, si j'étoé content
 Dereve nir avu en homme quile connoissoez si bien.
 Ossi, j'elliai jou conté touche qui m'étoez arrivé,
 430 Pour qu'il l'ère diche à no fiu abbé.
 Si bien qu'à fin forche dède viger, (82)
 O sommes arrivés à Querriu pour diner.
 Eje brave homme éde Marister o prétendu,
 Quèje dineroé avuque li à queue éde men fiu.
 435 Sitôt dîné sur men beudet jéme su raguevalé,
 Par bonheur en homme a beudet s'est lo trouvé
 Quétoez en dendeude toutes sortes.
 I mo ramené jusqu'à no village et jusqu'à no porte.

En arivant da no cour, j'ai huqué no famme éché ! hé !
 440 Sais-tu bien que no vlo par la grace d'Diu arrivés.
 Vlo cal accourt à mi tout bréyant,
 Al croyez éque j'étoé mort da chet camps.
 Men povre Pierrot éme disoez telle en torquiant esse zyus (83)
 Quemmen se porti no povre Fiu ?
 445 Oti mingez chanque tullis porté ? halis-ti sanné boën ?
 Isse porte bien, éje té conterai tout, éne tinquète poën.
 Jène n'y ai poën volu pusse dire ojord'hui
 Pour vouve nire en foère éle récit.
 Allons, Maître Pierre, vous avez bien rendu votre histoire.
 450 Cela mérite au moins un coup à boire.
 A la santé de votre franchise et de votre bonhomie,
 Qu'il n'est pas rare de trouver dans notre Picardie.
 Il ne manque au récit de votre voyage et de vos abentures
 Qu'un écrivain picard pour les mettre en écriture .
 455 Ne fut-ce que pour faire connaître à la postérité,
 Que Pierre Nayu était doué d'une naïve simplicité. (84)
 Eje brave homme éde Querriu ouque j'ai diné ojord'hui
 Mo bien promis qui mettroeiz tout hlo par écrit,
 Quile l'écirouez toude mit enbout comme jelliai dit.
 460 Et qui ne m'envoérez enne Copie à men frère Cherlo à Paris

 Come chet li qui poé éle pension éde no Abbé,
 J'ai volu qui saiche éque Frère Jérôme m'o trondlé.
 Nen feut finir, Monsieu le Curé, n'en vlo assez,
 Eje sure cran, il est dix heures, feut none n'allez couquez ... (85)

NOTES

Abréviations usitées

Corblet : Glossaire du patois picard – 1851 (reprint en 1978)

N A : René Debrie – Lexique picard des parlers nord-amiénois – 1961 –

N A Sup : Supplément au Lexique picard des parlers nord-amiénois – 1965 –

OA : Lexique picard des parlers ouest-amiénois – 1975 –

S A : Lexique picard des parlers sud-amiénois – 1979 –

(si l'on désire une information plus complète sur ces ouvrages, il suffira de se reporter à la «Bibliographie de Dialectologie picarde» – Amiens, C E P XVIII, 1982).

(1) quête : lire qu'est, pour «qui est»

(2) déroute : déconvenue.

(3) prendi : pris (passé simple).

On trouvera de nombreux passés simples aux vers 12, 13, 14, 22, 25, 27, 35, etc ...

(4) en bode, men lit : lire : en bo d'men lit, en bas de mon lit.

Précisons que la graphie du manuscrit que nous publions est scrupuleusement respectée (malgré ses nombreuses imperfections).

(5) sans pu : littér. «sans plus» – soit : non plus, pas davantage.

(6) ed men pus bieux : de mes plus beaux habits –

et, au même vers : enherniquez : harnaché (terme ordinairement en usage quand on parle des animaux de trait, mais qui peut s'appliquer aux humains) –

cf. SA, mal arnatché, mal accoutré.

(7) vers 25 - 26 : le paysan ne s'endimanchait que rarement jadis et il pouvait garder un même habit de cérémonie toute sa vie, voire, comme ici, hériter de celui d'un ancêtre que ce dernier n'avait usé.

(8) berlaffe éde sallé : tranche de lard salé que l'on consommait beaucoup autrefois – cf. Corblet – berlaffe –

(9) jernonche : littér. «je renonce» – formule elliptique qui sous-entend : «à Dieu» ; cf. jarnidieu qui veut dire «Je renie Dieu».

(10) ahert : saisis – cf. N A ahéré (p. 22)

(11) trongni enne giffe : rompis un morceau –

trongni est l'aphérèse de étronyé, casser, rompre (SA) –

giffe résulte de l'alternance avec l'autre chuintante ch (j/ch) pour chiffe – cf. SA chife –

(12) ene milode bière : un demi-lot de bière – (mesure de capacité) –

lot : cf. Corblet p. 241.

(13) avant chet camps : à travers champs – cf. NA Sup – article avan (p. 16) avec l'expression avan ché ru –

(14) quachu : chaussée –

La route empruntée par Pierre Nayu est l'ancienne chaussée Brunehaut (voie romaine) –

(15) o veupe : à la tombée de la nuit.

(16) enconsé : caché – cf. afr. s'enconsir (se cacher)

- (17) do fu : Le vers correspondant de la leçon publiée en 1861 est :
ou'k j'é rinkontré inn fanm k'aloué kyeur inn foué.
Il permet d'éclairer le sens de do fu ici –
Une foué est une «brassée de branches mortes ramassées dans les bois» (Corblet) – Il s'agit, en somme, d'un fagot qui va servir à faire du feu – On doit donc comprendre ici : «une femme qui venait de ramasser ce qui est nécessaire pour le feu (fu : feu) –»
- (18) Querriu (Querrieu) est le premier village traversé après Houssoye (La Houssoy) en venant d'Albert –
pecata (et plutôt pecata) – est le nom plaisant de l'âne – du latin peccatum (péché, faute)
- (19) epsée : courbature et échauffement des cuisses – cf. SA –
- (20) pouant : quelqu'un de puant, c'est-à-dire un gueux.
- (21) dèle poitron minette : dès le lever du jour.
- (22) embernouillez : barbouillé – Mot composé à partir de bren (en picard : matière fécale) – avec contamination de termes comme « embrouiller, barbouiller » ... pour la finale – cf. Corblet emberné.
- (23) watées : gâtées.
- (24) toupier : Corblet définit ainsi le terme : «quitter un mauvais chemin pour en prendre un meilleur, mais moins court et moins direct» –
- (25) savoère du court et du long : connaître le fin mot de l'histoire.
- (26) roins : reins.
- (27) figez : sans doute pour fichier (transpercer) en vertu de l'alternance j/ch : cf. supra note II.
- (28) filé l'ambre : pris la fuite – fr. amble. Noter l'alternance l/r fréquente en phonétique picarde – du latin ambulare.
- (29) éventé l'air : senti l'odeur.
- (30) glimonage : substantif correspondant à l'adjectif glimoneu (gluant) – cf. N A.
- (31) èche bo d'Querriu : ce bois existe toujours en quittant le village pour se diriger vers Amiens.
- (32) plaquesin : placage, amas mou – Du verbe se plaker (se crotter) d'après Corblet – cf. plaksin (plaque, quantité) au NA Sup.
- (33) forboutière : habitante des faubourgs d'une ville.
- (34) Le porte de Saint-Pierre était l'une des portes d'Amiens donnant accès au faubourg du même nom, au nord de la ville.
- (35) rodingottes : redingotes.
- (36) Echetaime : lire èje tème ; du verbe témé (pencher, opiner) – cf. OA. on peut traduire ici par «je pense»
- (37) peuprez : broncher – Chez Corblet peuprer (parler) et la variante phonétique pauprer avec l'expression ne pas pauprer, ne pas souffler mot.
- (38) souez : sué – Alternance ou/u courante en phonétique picarde.
- (39) queuchi Saint Leu : chaussée Saint Leu l'une des plus anciennes artères de la ville.
- (40) St Martin : Il s'agit de l'église Saint Martin – au-bourg qui n'existe plus de nos jours.
- (41) rue des troez cailleux : la rue des trois cailloux existe toujours.
- (42) so de blé : sacs de blé.
- (43) husoé : usais.
- (44) Saint Denis – l'ancien cimetière Saint Denis, remplacé de nos jours par le square du même nom.
- (45) porte ède Noyon : la porte de Noyon qui n'existe plus aujourd'hui, mais qui se trouvait dans le prolongement de l'actuelle rue de Noyon.
- (46) gatouillez : chatouillé (alternance normale des gutturales k et g en phonétique picarde).
- (47) affolé : blessé.
- (48) èje tape : je frappe.
- (49) loéré : attacherai.
- (50) Le village des environs d'Albert (qui n'est jamais nommé dans le récit) peut fort bien se trouver à une bonne quarantaine de kilomètres d'Amiens (et à une dizaine de kilomètres au-delà d'Albert) –
- (51) Nayu : nom particulièrement bien choisi puisqu'il signifie «naïf» en picard.
- (52) huquez : appeler.

- (53) se ruez : se jeter.
- (54) jou : donc — il s'agit d'une autre forme pour «je» : cf. à ce sujet l'article de Robert Emrik — La particule interrogative jou, in «Nos Patois du Nord» n°15 — 1966-69, pp. 2-5.
- (55) affoères : aventures, déboires.
- (56) widiez : vider.
- (57) On perçoit, dans ces vers, la moquerie classique à l'encontre des membres du clergé.
- (58) en libe sant enne ploncade : en lui faisant une révérence —
b'sant : autre forme pour «faisant» : cf. OA bzeu (faiseur), p. 74 —
ploncade : Corblet enregistre ploncade ou ploncarde avec le sens de «courbette, révérence très humble» —
du verbe plonker (plonger) chez Corblet.
- (59) si gane et si cros : si jaune et si gras (alternance courante k/g)
- (60) lardez : lardé — en afr. larder veut dire «frire comme du lard» —
lardé : morceau de viande piqué de lard — Donc : introduire des morceaux de lard dans la viande. On lit dans le «Mariage de Jeannain et Prigne» texte en moyen picard de 1658 — au vers 47 : pique lardée, c'est-à-dire viande piquée au lard. —
- (61) pension — le mot est suivi de maison dans les parenthèses : l'auteur laisse le choix au lecteur —
- (62) parlez bieux : bien parler — c'est-à-dire comme il convient —
- (63) abeubi : étonné — cf. Corblet abaubi (étonné, effrayé) —
- (64) cambrillon : chambrette — On relève le nom au vers 51 du «Véritable Discours d'un logement de gens d'armes» (1654).
- (65) sur sen femmier : littér. «sur son fumier», c'est-à-dire sur son terrain — par allusion au tas de fumier traditionnel des cours de fermes.
- (66) croqué : surpris, décontenancé — On peut rapprocher cet usage du mot ici de l'expression figurée et familière que cite Littré dans son dictionnaire : «n'en croquer que d'une dent», c'est-à-dire être loin d'avoir obtenu ce qu'on désirait.
- (67) prêtrer : exercer le métier de prêtre.
- (68) Monsieur : il s'agit du seigneur du village de Pierre Nayu.
- (69) Bédenne : ventre.
- (70) jusquarre chiné : lire jusk'a rhiné, c'est-à-dire jusqu'à l'heure du goûter de quatre heures — du latin recenare —
- (71) Bran de vin : eau-de-vie — cf. allemand Brantwein — terme très courant dans le picard moderne et contemporain sous la forme brindevin.
- (72) Selon les coutumes ancestrales en Picardie et dans les autres provinces de France.
- (73) etecha huit jours : dans huit jours.
flan ale badrée : tarte à la bouillie —
Bien des mets traditionnels sont évoqués dans ce récit. Pour en savoir un peu plus sur ce sujet, se reporter à Moeurs épulaires picardes de Jeannine et René Debie (Amiens, CRDP, 1978).
- (74) Bapeu ! exclamation marquant l'étonnement —
foère des meines : faire des manières (curieuse inversion dans le texte) —
- (75) éplasordi : abasourdi — Ce mot est composé à partir de «plat» — idée de mettre à plat — et avec contamination de «abasourdi» — (ou d'un mot apparenté).
- (76) vieux : veau
- (77) étrondlé : roulé (dehors) cf. Corblet trondeler — (jeter à terre).
- (78) marquez : marché.
- (79) mal prin : littér. «mal pris», c'est-à-dire «embarrassé».
- (80) déguevalé : descendu (de cheval) — le contraire de aguevalé (cf. encore raguevalé au vers 435).
- (81) Cette précision du vers 420 permet de situer approximativement le village de Pierre Nayu —
- (82) dède viger : pour : d'èdvizé, de converser.
- (83) torquiant : essuyant (fr. torcher).
- (84) Le vers 456 précise le sens de Nayu —
- (85) feut none n'allez couquez : il faut nous aller coucher.

Le jeune homme capucin malgré ses père et mère

Introduction

L'Abbé Jules Corblet dans son Glossaire du patois picard (édition 1851—reprint 1978) signale à la page 76 l'existence, parmi les manuscrits appartenant à Monsieur Rigollot, du document suivant :

« ... 3^o Le jeune homme capucin malgré ses père et mère — pièce picarde de 96 vers, sans date ni nom d'auteur
Elle commence ainsi :

Baillez me vou bénédiction, min père,
— Méchint guerchon, tu vos foère moérir et'mère
Attenn'qu'al eut l'terre su s'yus ...»

Cette pièce figure à l'état manuscrit à la Bibliothèque municipale d'Amiens, sous la cote Ms 1258 B (112) et elle est accompagnée d'une version recueillie à Doullens, en 1886, par Eugène Devauchelle.

S'il est difficile d'attribuer une date précise au texte originel, il y a tout lieu de penser qu'il a été composé au XVIII^e siècle (1).

Rien n'autorise non plus à supposer que cette oeuvre a pu être un jour imprimée. Il se peut que la transmission se soit faite oralement et que des esprits curieux, comme Monsieur Rigollot, ait eu la bonne idée de procéder à une transcription écrite. On peut admettre aussi que plusieurs leçons ont existé et qu'elles sont aujourd'hui perdues (2). Celle que reproduit le Ms 1258 B (113) et émanant de Madame veuve Lavallart Thuillier, en août 1886, montre bien que des modifications du texte sont intervenues au fil du temps.

Que nous inspire la teneur d'un tel texte ?

La première réflexion qui nous vient à l'esprit est de le considérer comme un héritage de l'esprit frondeur des picards et de leur tendance à se moquer des choses de la religion. Un certain bon sens naturel répugne à voir des individus s'engager dans les ordres, c'est-à-dire à se vouer à une profession qui éloigne de la vie normale.

Outre le chagrin éprouvé par les parents, il y a le refus de penser que ce qui n'est pas lié directement à la vie pratique a quelque utilité pour l'intéressé et pour sa famille. A la tendance traditionnelle à se moquer des hommes de la religion, il faut ajouter une réelle incompréhension à l'égard des fonctions relevant du spirituel qui éloignent des réalités terriennes.

Nous croyons judicieux d'accompagner l'édition de ces textes d'un appareil critique destiné à mieux en appréhender la lecture.

(1) Il importe aussi de tenir compte de cette mention portée au Ms 1258 B (112) : 18^e siècle.

(2) On remarquera que les trois premiers vers que cite Corblet diffèrent des trois premiers du texte que nous publions (notamment en ce qui concerne l'orthographe des mots).

Le Jeune homme capucin malgré ses père et mère

– Baillez me vo bénédiction mein père – (1)

– Méchant gairchon tu fero moirir et mère
Atteind qu'al eu l'terre su s'ziu – (2)

– Mein père i feut obéir à Diu
ed no volonté il est l'moète,
et dein quatre ans al poroé coer être

– T'est encoer bien jaune portan
Tu t'en repentiro bien longtemps :
tu ne sais ouer cho qué tu vo foer (3)

– Ah sié, sié mein père,
ej cru d'ei bien savoer
car i gn'o longtemps qu'o m'o apprin
eche qu'o fésoi o capuchin. (4)

– Ah ! tu peux bien nous l'apprendre
Tu nous ferois bien, dis, ll'entends-tu ?
Dis me ein molet, quoi qu'ch'est qu't'os vu ?

– Je m'en garderai bien de tout vou dire,
car os airoites trop envie de rire.

– A chelo près, os rirons à deux
si j'n'étois lo qu'pour eine heure ou deux
ou bien si j'vous l'disois tout d'suite.

– Men père, j'vous fais à savoir
qu'tous les jours au réfectoire
o foit foire à ches jeunes novices
du fort boin et bel exercice :
Leus mains jointes, sans camuchon, (5)
i s'en vont droit à leu Père conter leus pauvres misères.

Garchóns, des pauvres niguedouilles,
qui s'en vont touët battant leur dos – (6)
avec des grosses disciplingnes (7)
trois fois par semaine
os appelle cho meo culpo –

– Ah ! tu n'sairos jamois foire cho !

– Ah ! si est, si est, men père,
je l'ferai tout comme les autres.

– A cho, fame, i n'o zi feut résourde ; (8)
malgré mi et ti il iro.
eq'la Ste Vierge el conduiche,
qu'al veuche li donné eine boene fin !

– Ben lo, vo vlo biento résou. (9)
et j'ene dit poen come vou : o'vient vieilles !
Vlo quej n'ai pu ni forche ni adrèche
pour mi foaire ni pate ni pain
quand i sro o capuchin
Varo-t-i m'aidié à n'ein foere. (10)

– Baih lo ! o parlé ed n'ein foere
i vo n'n'apportero du tout foué
plain de pannié a beudet
ein coer plain des mandelettes. (11)
Vo, femme, che sont des boins frères
I s'ein vont à la quête
brimber de moaison en moaison (12)
Leus mains jointes dans leu capuchon.
St Fransoé aveuc esse granne ebsache
il i pu du boen boeur, del candeil
et pis coir du boen lard
tou cho sert a tou che boen vieillard –

– Ah ! quelle affliction !
ej n'avoé qu'un pove gairchon,
Diu m'el lo prin !
mein qhoeur ein ressein d'el paine (13)
ah ! m'povre voeseine,
mein povre fiu est mort.

- ah ! cho vou fero bien du tort
 car quand i passôé par no rue
 tout m'nant s'cairue
 s'cachoere da s'main
 i claqhoé tou mi tan bout sein q'min (14)
 et mé, dite ein molet, ed qué maladie est-y mort ? (15)

- Ej vou di-jou qu'il est mort ?
 Je vous dis qu'il est allé se mettre au capuchin ...
 Por de mi, m'povre comère,
 j'ene ferai jamoé boene fin !
 Jé li avoé dit : mettez vous carme,
 ou bien moine à Sainte Larme ;(16)
 mi et tein père 'os ti voeron
 o poron no d'viser ed no moaison
 Quand ché vnu pour ouir messe
 i n'o poen volu qhittié s'promesse
 i s'est einfui comme ein ieuve. (17)

o dit qu'il est tout plu (18)
 et en même temps tout berbu.
 Mais quoi che qu'el monde !
 Ch'n'est mi qu'une terre profonde
 remplie d'misere et d'povreté
 pour mi m'povre comère
 j'n'ein su toute dégoutée
 eine foé tout dit
 j'n'ein perds em'n'esprit

- Baih ! lo — quoiqu'ch'est qu'os allez dire
 Quand j'vous acoute, j'vous admire
 Quand o z est mort ch'est pour longtemps (19)
 Si ch'étoit qu'pour deux ans,
 Et qu'os revenionche à no ordinaire
 Os n'aironmes point tant de choses à foire.

NOTES

- (1) Bien que le texte ne l'indique pas, on devine immédiatement que c'est un fils qui s'adresse à son père.
Si ce fils demande à son père de le bénir, c'est qu'il tient à obtenir son consentement avant de le quitter.
- (2) La réponse du père est sans équivoque : il désapprouve la décision de son fils et lui reproche de ne pas attendre le décès de sa mère pour entrer dans les ordres.
- (3) Le père pense que cette décision a été prise à la légère et que le fils ignore ce qui l'attend.
- (4) Il semble, au contraire, que le fils sait où il va et que sa décision a été prise en connaissance de cause. L'ordre des capucins fut fondé en 1525, sous le pontificat de Clément VII par l'italien Matteo Baschi frère mineur. Le nom de capucin vient du capuce ou capuchon, long et pointu, que ces moines portaient et qui les distinguaient des autres. Le voeu qui leur était le plus strictement imposé est celui de la pauvreté. Jusqu'à la Révolution de 1789 les capucins possédaient en France plus de quatre cents couvents. C'est une des raisons qui nous incitent à penser que le texte a bien été composé avant la Révolution, c'est-à-dire à une époque où l'ordre était particulièrement florissant et actif.
- (5) camuchon : il faut penser que leur capuchon, à cette époque-là, était rabattu sur le dos.
- (6) allusion à la mortification.
- (7) disciplingnes : On songe ici au Tartuffe de Molière qui, à l'acte III scène 2 de la comédie, au moment de paraître pour la première fois devant le public, s'adresse à son valet en ces termes : « Laurent, serrez ma haire avec ma discipline ... » c'est-à-dire le fouet de cordelette qui servait à la mortification.
Mais il va de soi que, dans le présent texte, rien ne laisse penser que les capucins soient hypocrites.
- (8) Le père paraît désormais accepter l'inévitable et exhorte sa femme à en prendre aussi son parti.
- (9) La mère, qui prend la parole pour la première fois, s'étonne que son mari soit si vite décidé à ne plus s'opposer à la décision du fils.
- (10) Ici apparaît l'esprit pratique de la paysanne qui, voyant l'âge venir, songe à l'idée que son fils ne sera pas là pour l'aider dans ses vieux jours.
- (11) Le père croit-il vraiment que la religion sera en mesure de leur fournir le pain, ou bien faut-il admettre qu'il ironise ?
- (12) brimber : Corblet, dans son Glossaire, traduit ainsi le verbe : « aller et venir, flâner, vagabonder ».
Nous y voyons, pour notre part, un autre sens : « mendier, quémander ».
D'ailleurs Jouancoux (Glossaire picard) traduit brimbeux par « mendiant ».
- (13) Ce vers signifie : « mon coeur en ressent de la peine ».
Cette fois, la mère va s'adresser à sa voisine.
- (14) tou mi tan bou : tout au long.
Ici apparaît encore le sens pratique du paysan. Le jeune homme ne sera plus là pour assurer, par son travail aux champs, la subsistance des siens.

(15) La voisine prend au mot la mère par cette question.

Cette dernière rétorque au vers suivant : Vous ai-je dit qu'il était mort ?

Tout cela révèle l'ironie de l'auteur de ce texte et la naïveté plaisante des personnages de cette petite comédie.

(16) carme : autre ordre religieux.

Selincourt, au Sud-amiénois, est le lieu où se trouve Sainte Larme ; ceci donne à penser que nos paysans devaient habiter dans cette région.

(17) ieuve : lièvre.

Comparaison amusante — cf. français « filer comme un lapin ».

(18) plu : pelu.

(19) Les paysans se plaisent à rappeler ces évidences.

Version produite par Madame veuve Lavallart Thuillier,
rentière à Doullens âgée de 74 ans en août 1886.

- Le Fils :** Baillemme vo bénédiction men père.
Le Père : Méchant warchon ! (1) tu t'in vo fair'mourir ete mère
attend qu'elle ait del terre sus yeux.
Le Fils : Men père il faut obéir à Dieu
il n'o el volonté, il n'est le maître !
Le Père : Té coère bien jaune men povre fieu
dans quatre ans tu peux coere être.
Le Fils : Ah si o savoêtes men père
tout ce qui se foit den eche réfectoire.
Le Père : Tu l'ferait bien el l'entends-tu
Dis-mi in molet ce que t'y o vu
Le Fils : eche m'en warderai bien ed vol'dire
car os éroêtes trop invie d'rire
Le Père : a tout ho (2) près, o rirons à deux
Le Fils : Si faudroit que je vous le dise tout d'inne suite
Je n'aurois bien pour inne heure ou deux
Le Père : Dis min el mitan, je tin tarai (3) quitte
Le Fils : C'est pour vous faire saisir men père
tout ce qui se fait dans ech réfectoire
a tout ses pauvres novices
inne belle et boine exercice
on voit parfois chez pauvres niquedoulles
leu battre et leu déquérir leu dos
avec inne rude discipline
trois fois elle semaine
sus leu sūtinne (4)
on voit chez povres capuchins
leu tête dans leu camuchon
s'en aller tout droit vers leu père
dire leu sainte prière
cha fini par mea culpo men père.
Le Père : Tu ne séro jamais faire tout ho, men povre fieu
reste aveu nous os te lairons bien servir Dieu
san ten tourmenter davantage
et n'ai mie si peu de courage !
Le Fils : encore inne fois adieu men père
r'commandez bien à m'povré mère
qu'elle prièche dieu soir et matin
afin que je fusse un bon capuchin
Le Père : Que Dieu te béniche
quelle sainte boine vierge Marie
ête baille inne longue vie — !

La femme (mère) :

Ah ! pour vous, o z êtes bientôt consolai
Quand eje n'érai pu ni forche ni adrèche ni pâte ni pain
quèche qui viendro m'aider alle foère ?

Le Père : O vous n'inverro du tout foé.
plein des paniers à baudet
des petiotes maindelettes ,
Saint Frinchois n'avait-il point inne ebbesache
Comme chez Messieurs qui vont alle cache
et ded — n'y peut t'i point du boeux, del vache, del candelle, du lard !

La voisine :

Hé ! bonjour voisaine
men coeur incertaine
hé ! baih lo ! vo fiu il est jou (5) mort ?

La mère hé ! bé lo ! eje vou dis-jou qu'il est mort ?
eje vous dit qu'il est capuchin
si faut qui reste comme cho, mi et sin père
o n'aurons point inne bonne fin.

La voisine : han ! voisainne,
qui qu'il eût dit cho de vo fiu
quand i passoit avu esse cachoire das se main
en claquant tout du long de sen quemin !

La mère Eje li disoi : Boutez vous carme
ou bien moine à Sainte Larme ;
os serez tout près de no moaison,
mi et vo père os vous voirons
Mais à forche qu'il étoit mieuvre (6)
i s'est enfui comme ein ieuve !
O dit déjo qu'il est vêtu
Même, bien plus, qu'il est barbu
Ah ! voisinne, si min fiu
ne se fut point mi capuchin
Je l'eus baillé en mariage à vo fille.

La voisine Quoi qu'os eûtes baillé voisainne, à vo fieu en mariage ?

La mère Jeu lieus baillé chunque vaques prêtes à vèler,
chunque truies prêtes à cochonner ;
il n'oroient eu à chacune vingt chunque
chez ce qu'on peut bailler à ses éfants
lorsqu'ils se bouttent en ménage.

Et vous voisainne

quoi qu'o z'utes baillé à vo fille ?

La voisine jeul lieus baillé inne crémaillé (7) bien fortunée
si ann'eût point ieu de menton, elle orait été bien édentelée
in miroir sans glache
in lit sans paillasse
in coffre sans fond (8)
ch'est d'où que ch'est èque grand mère Perette
elle met ses flans et ses cauchons
elle velle de l'Ascension

NOTES

- (1) warchon : forme intéressante que ne révèle guère le moyen picard. Le mot viendrait du francique wrakjo (Wracchio nom propre du IXe siècle) au sens de «soldat mercenaire».
- (2) ho : cela – forme surtout relevée de nos jours dans l'Ouest-Amiénois (cf. notre «Lexique» p. 283). A Amiens, on dit cho.
- (3) tarai : tiendrai.
- (4) sûtinne : soutane.
- (5) jou : lire, à ce sujet, l'article de Robert Emrik «La participation interrogative jou» – Nos Patois du Nord – juillet 1966/janvier 1969 – pp. 2–5.
- (6) mieuvre : Corblet traduit mièvre par «mutin» – Pour notre part, nous rapprochons le terme de myeuvrèse (exubérance juvénile) relevée au «Supplément au lexique picard des parlers nord-amiénois», à Molliens-au-bois (Am 22).
- (7) crémaillé : la crémaillère est le symbole du foyer.
- (8) On s'éloigne ici sensiblement de la leçon précédente.
Ces sortes de plaisanteries, qui soulignent l'ironie de l'auteur, sont très proches de certaines appellations d'êtres fantastiques : lire, à ce sujet, notre étude «Etres fantastiques inspirant l'effroi dans la région d'Amiens» – Bulletin de la Société de Mythologie française – n^o LXXV – VII–IX – 1969 (Beauvais) – ; citons parmi les noms examinés : kleu san tête, bête san bouke, tchuré san tête, gran mère san djeule ...
-

